

LA LOI 160 S'APPLIQUE

Salaires amputés dès le 12 octobre

Les hôpitaux se décident contre les infirmières et grévistes illégaux

Paul Cauchon

À PARTIR du 12 octobre plusieurs syndicats de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec et de la Fédération des affaires sociales, en grève illégale en septembre, verront leur chèque de paye amputé d'une pénalité d'une journée de salaire par jour de grève.

Les directions des centres hospitaliers se sont donc finalement entendus sur l'application des amendes prévues par la loi 160 et

des sanctions décrétées par le gouvernement. Cette mesure prendra effet le 12 ou le 19 octobre, la paye bi-mensuelle des différents établissements survenant à l'une ou l'autre date.

Dans les jours suivants, les employeurs appliqueront la mesure qui leur interdit de retenir les cotisations syndicales pour ensuite les redistribuer aux syndicats.

Et d'ici le 27 octobre les dernières dispositions seront prises concernant les coupures dans l'ancienneté des grévistes. Ces me-

Voir page 10: Salaires

Canada Packers est mise en vente

d'après la Presse Canadienne

CANADA PACKERS, la plus grande entreprise de transformation alimentaire du pays, est à vendre. La nouvelle, annoncée hier, a fait bondir le prix de l'action de \$ 6,50 à \$ 20,25, à la Bourse de Toronto.

Cette décision survient quelques jours après que son principal actionnaire, la famille McLean, de Toronto, eut signifié son intention de vendre ses titres, soit 30 % de l'actionariat de Canada Packers, mettant ainsi fin à une longue relation avec la compagnie.

Afin d'éviter une vente précipitée, le conseil d'administration de Canada Packers a mis sur pied, vendredi, un plan qui lui donnera tout le temps nécessaire pour examiner les différentes offres qui seront déposées, a expliqué hier le président de la compagnie, M. Roger Porretti.

Ce plan vise également à permettre aux actionnaires de la compagnie d'acheter à rabais le plus grand nombre possible d'actions, et à empêcher que l'éventuel acquéreur mette la main sur plus de 10 % de l'actionnaire.

Voir page 10: Canada Packers

L'Allemagne de l'Est en crise

Exode, manifestations et rumeur de démission de Honecker

d'après AP et Reuter

BERLIN-EST — L'Allemagne de l'Est semble s'enfoncer davantage dans la crise alors que 10.000 personnes manifestaient hier dans les rues de Leipzig et que des rumeurs persistantes faisaient état de la démission du numéro un, Erich Honecker. En Tchécoslovaquie, des centaines de réfugiés est-allemands prenaient d'assaut l'ambassade ouest-allemande à Prague.

Des milliers d'Allemands de l'Est scandant « Gorby, Gorby » ont participé hier soir à une gigantesque manifestation dans les rues de Leipzig, huit jours après une marche similaire organisée dans cette ville, qui est la deuxième de RDA.

De source proche de l'Église protestante et dans la population locale, on estimait que le nombre des manifestants partis de l'église Nikolaï après l'office approchait les 10.000. D'après les habitants de la ville, la marche a été beaucoup plus importante que celle de la semaine dernière, déjà considérée comme la plus grande manifestation de ces dernières années en RDA. Elle avait rassemblé 5.000 à 8.000 personnes.

Selon des témoins, au moins sept manifestants ont été interpellés par la police au moment où le cortège arrivait dans le centre-ville en scandant le nom de Mikhaïl Gorbatchev, attendu vendredi à Berlin-Est pour une visite de 48 heures à l'occasion du 40e anniversaire de la fondation de la RDA.

Des milliers de personnes sont venues grossir les rangs des fidèles sortant de l'église en scandant « Liberté, Égalité, Fraternité » et en demandant la légalisation du Nouveau forum, mouvement d'opposition qui vient de voir le jour. Certains des manifestants portaient des badges avec le portrait de Gorbatchev.

Deux heures après, le cortège, qui avait défilé sur la place de l'Opéra, se dirigeait vers la gare, était toujours présent dans les rues, bien qu'ayant perdu de son importance.

Voir page 10: L'Allemagne



Un policier tchèque tente d'empêcher un Allemand de l'Est d'escalader les grilles du jardin de l'ambassade ouest-allemande à Prague pour s'y réfugier comme des milliers d'autres.

AFFAIRES SOCIALES

Une grève générale et illimitée s'annonce

La CSN accuse Québec de couper les vivres à ses négociateurs

Jean-Pierre Proulx

SUR les quelque 530 syndicats affiliés à la Fédération des affaires sociales de la CSN, 80 ont, depuis une semaine, tenu des assemblées générales et 61 d'entre eux, soit 76 %, ont confirmé le mandat de « grève générale illimitée » que leur a recommandé d'adopter leurs dirigeants il y a dix jours.

Il s'agit là d'un résultat « fragmentaire », a précisé la porte-parole de la Fédération des affaires sociales, mais qui exprime une « tendance ». D'autres assemblées générales doivent se tenir encore d'ici jeudi, avant-veille du conseil général de la FAS convoqué en fin de semaine prochaine pour décider de la marche suivie.

Entre-temps, hier, la CSN poussait les hauts cris contre le Conseil du Trésor qui refuse de payer les négociateurs syndicaux.

Depuis la grève illégale de la mi-septembre dans le secteur de la santé et des services sociaux, a annoncé la vice-présidente de la CSN, Mme Monique Simard, le Conseil du Trésor n'a pas remis en vigueur le protocole en vertu duquel une cinquantaine de syndicats de la CSN sont libérés avec solde pour négocier la convention collective.

La rupture de ce protocole a eu pour effet concret de placer depuis lors les négociateurs syndicaux en congé sans solde. La CSN doit donc les rémunérer elle-même.

Les parties ne s'entendent toutefois pas sur la signification et la portée de ce geste. La CSN reproche au Conseil du Trésor d'avoir attendu deux semaines pour l'informer que ce protocole n'était toujours pas remis en vigueur.

Au Conseil du Trésor, on déclare qu'il n'a jamais été question de le remettre en vigueur. Il y a eu « confusion » à la CSN, soutient le porte-parole du ministre. La grève illégale a

constitué « un bris de contrat » comme cela a aussi été le cas avec les infirmières. Leurs représentants, rappelle-t-il, ont négocié aussi à leur frais même après avoir décrété la trêve. Il n'est donc pas question, pour le Conseil du Trésor, de revenir là-dessus, a dit le porte-parole du ministre.

Inquiète des rumeurs qui courraient à ce sujet la semaine dernière, la CSN, a expliqué la porte-parole de la FAS, est allée aux nouvelles vendredi dernier pour se faire confirmer les décisions du gouvernement.

Le porte-parole du Conseil du Trésor a toutefois précisé sans hésitation que, contrairement aux allégations de la CSN, les négociateurs ne perdront pas leur droit au cumul de l'ancienneté et des congés fériés, ni le droit au report de leurs vacances et au retour au poste qu'ils occupaient avant la négociation. Ils perdent seulement leur salaire.

La CSN considère néanmoins ce geste comme une « enfarge », une

manière « d'envenimer le climat », l'amorce d'une « guerre d'usure », et une « recherche d'affrontement ».

De leur côté, les quelque 500 délégués de l'« intersectorielle » de la Centrale de l'enseignement du Québec ont commencé leur réunion à Saint-Hyacinthe hier soir. La présidente, Mme Lorraine Pagé, a longuement justifié l'alliance avec la CSN évoquant les « craintes » que celle-ci suscite parmi ses membres.

« Il n'est pas question que ce soit une autre centrale qui détermine les conditions de travail des membres de la CEQ, a dit Mme Pagé. À cet égard, l'alliance nous apparaît être le meilleur instrument pour y parvenir, en plus de nous donner plus force face au gouvernement ».

Mme Pagé a répété à ses collègues ce qu'elle a dit à la presse dimanche. Au plan de l'action, on se donne jusqu'au 21 octobre pour « faire évoluer les choses ». Après quoi, a-t-elle conclu, nous déciderons

Voir page 10: Une grève

L'Arctique canadien n'a jamais eu si chaud

Louis-Gilles Francoeur

SELON Environnement Canada, l'Arctique canadien n'a jamais eu si chaud qu'au cours de l'été 1989, ce qui va dans le sens des craintes exprimées par les chercheurs à propos de l'accélération de l'effet de serre.

Les statistiques gouvernementales confirment par ailleurs que l'été 1989 aura été inhabituel à plusieurs titres d'un bout à l'autre du Canada et que la chaleur aura eu des effets parfois dramatiques, comme au Manitoba où des milliers de kilomètres ont été dévastés à la suite d'une sécheresse inhabituelle.

Mais c'est dans l'Arctique que le phénomène a atteint une ampleur vraiment sans précédent. Dans le Nord-Ouest canadien, une configuration inhabituelle de la circulation de l'air chaud en

provenance du Sud a suscité, selon Environnement Canada, des records qui oscillent à plusieurs endroits autour de 35 degrés centigrades.

Au nord du cercle arctique, le village de Coppermine a enregistré pour sa part un maximum absolu de 34,9 degrés cet été.

Dans l'Arctique occidental, par exemple, Fort Simpson a connu 18 jours de température à 30 degrés et plus. En 1975, date de l'ancien record, on avait dénombré neuf jours à plus de 30 degrés, soit deux fois moins que l'été dernier.

Ces records cadrent assez bien avec les compilations internationales. À l'échelle du globe, note le rapport d'Environnement Canada, les six années les plus chaudes du siècle se situent dans la dernière décennie.

« Les données canadiennes, indique le même rapport, n'établissent pas de record », a-t-il conclu.

Voir page 10: L'Arctique



PHOTO AP

Réconciliation des Églises
 L'archevêque de Cantorbéry, le révérend Robert Runcie, et le pape Jean-Paul II ont signé hier au Vatican une déclaration sur la nécessité de réconcilier l'Église anglicane et l'Église catholique après 450 ans de schisme.

L'ACDI dote Montréal d'un centre en développement international

Isabelle Paré

MONTRÉAL sera le point d'ancrage d'un des deux centres d'excellence en développement international dont le ministre des Relations internationales, Mme Monique Landry, a annoncé la création hier.

Un projet de coopération avec les villes du tiers monde présenté par l'Institut national de la recherche scientifique (INRS)-Urbanisation a été retenu parmi 38 autres propositions soumises à la ministre Landry, responsable de l'Agence canadienne

de développement international. L'ACDI prévoit mettre sur pied une dizaine de ces centres destinés à appuyer les universités qui excellent en matière de développement international.

Le centre d'excellence de Montréal, qui recevra \$ 6 millions d'Otawa au cours des cinq prochaines années, aura pour rôle d'entreprendre des recherches et de former des étudiants des pays en voie de développement dans le domaine de l'urbanisme. Les chercheurs de l'INRS-Urbanisation et ceux de quatre universités montréalaises seront associés à ce centre.

« Par une concertation efficace, ce centre pourra injecter un dynamisme au rôle que joue Montréal dans le domaine du développement international », a noté Mme Landry.

Le maire de Montréal, M. Jean Doré, qui s'est réjoui de cette annonce, a expliqué que son administration ferait sa part en fournissant des stages pratiques et des experts pour la formation des stagiaires d'outremer. Des étudiants du tiers monde viendront faire leurs armes en matière de gestion publique à l'hôtel de ville.

« Recevoir des stagiaires d'ailleurs », a-t-il conclu, « est un honneur ».

Voir page 10: L'ACDI

AUJOURD'HUI

L'URSS va interdire les grèves

Le Soviet suprême approuve par un vote le principe d'interdire temporairement les grèves en URSS.

\$ 800 millions de capital de risque

La nouvelle association de gestionnaires de fonds de capital, le Réseau Capital, dispose de \$ 800 millions de capital de risque.

Page 13

Ce livre s'adresse à tous ceux qui intéressent la politique québécoise. Hommes politiques, fonctionnaires, journalistes, leaders d'opinion et étudiants y trouveront des analyses concises et documentées de l'actualité et des tendances qui ont caractérisé l'année écoulée.

SOUS LA DIRECTION DE DENIS MONIÈRE

L'ANNÉE POLITIQUE 1987 AU QUÉBEC 1988

LE DEVOIR - QUÉBEC/AMÉRIQUE

254 PAGES
 30 PHOTOS
 59,95 \$

Pourquoi un couple décide-t-il de ne pas avoir d'enfants?

Norman Delisle
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — À 23 ans, un couple de jeunes veut avoir trois enfants. À 31 ans, le même couple n'a toujours pas d'enfant et n'en veut plus.

C'est pour connaître les motifs de ce changement de philosophie que trois organismes du gouvernement, le Conseil permanent de la jeunesse, le Conseil de la famille et le Conseil des affaires sociales organisent en fin de semaine prochaine un forum intitulé : « Être jeunes et parents ».

« Les jeunes qui veulent devenir parents rencontrent des obstacles qui leur semblent insurmontables. Il nous faut identifier ces obstacles et chercher des solutions qui permet-

traient aux jeunes couples de concilier les responsabilités parentales et leurs autres préoccupations », a expliqué hier la présidente du Conseil permanent de la jeunesse, Mme Brigitte Lepage.

Mme Lepage, qui était accompagnée du président du Conseil de la famille Bernard Fortin et de la présidente du Conseil des affaires sociales Madeleine Blanchet, croit posséder certaines explications qui incitent les jeunes parents à changer d'idée sur le nombre d'enfants qu'ils désirent : la volonté de poursuivre des études avancées, le goût de travailler et de gagner de l'argent, l'instabilité de plus en plus grande des couples.

À ce dernier sujet, les statistiques citées par Mme Lepage sont révéla-

trices : le nombre de divorces augmente, il y a au Québec 21 % de familles monoparentales, elles sont principalement dirigées par des femmes et leur revenu annuel frise souvent les \$ 8,000. De plus, on compte près de 200,000 couples qui vivent en union libre.

Une centaine de jeunes sont attendus au colloque qui portera en fin de semaine sur ces questions.

Plusieurs interrogations seront soulevées. Hommes et femmes peuvent-ils s'entendre sur le partage des responsabilités parentales? Peut-on compter sur l'aide d'amis, de parents, de voisins ou de groupes d'entraide pour exercer nos responsabilités de parents?

On analysera également si les services publics sont adéquats pour venir en aide aux jeunes couples de parents. Les services de garde conviennent-ils? Y a-t-il un service de transport convenable de même que des services de santé valables?

Il y a aussi un problème d'isolement des jeunes parents. Les loisirs et les activités culturelles disponibles sont-ils suffisants et de qualité? Sont-ils accessibles sur le plan financier, physique et organisationnel?

À cet égard, les trois présidents des conseils consultatifs sont sévères à l'endroit des politiques gouvernementales.

« Certains croient que l'aide financière gouvernementale versée aux parents devrait être le double de ce qu'elle est actuellement, mais le gouvernement a choisi un autre rythme, un rythme qu'il veut compatible avec ce qu'il perçoit comme étant ses moyens de payer », a dit Mme Blanchet. Bref, le gouvernement a « choisi la méthode douce », a-t-elle ironisé.

Les groupes pro-choix se mobilisent contre Ottawa

«L'avortement ne doit pas être réglementé», disent-ils

Huguette Young
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Les groupes pro-choix se mobilisent contre l'éventuelle adoption d'une loi nationale pour réglementer l'avortement.

C'est la mission que s'est donnée une nouvelle coalition formée d'une trentaine de groupes pro-choix, sous la direction du Comité canadien d'action sur le statut de la femme, au moment même où le ministre de la Justice Doug Lewis précisait, en fin de semaine, son intention de légiférer en cette matière, d'ici au congé de Noël.

« Les femmes qui doivent prendre la décision difficile de mettre un terme à leur grossesse ne sont pas des criminelles, a déclaré Mme Judy Rebick, porte-parole du Comité canadien d'action. L'avortement est une question de santé. L'avortement ne doit pas être réglementé par le Code pénal ».

Tout à tour, les membres de la coalition, dont le Congrès du travail du Canada, l'Association canadienne pour le droit à l'avortement, le Nouveau Parti démocratique et l'Association canadienne des libertés civiles, ont indiqué que personne ne voulait de cette loi, quelle qu'en soit sa

portée. « Le gouvernement cède aux pressions des députés d'arrière-banc néo-conservateurs. Il n'est pas à l'écoute de la population », a indiqué Mme Nancy Rich, vice-présidente du Congrès du travail du Canada.

La coalition nationale estime qu'il n'est pas nécessaire de combler le vide juridique créé par la décision de la Cour suprême du Canada, en janvier 1988. Le plus haut tribunal du pays avait alors statué que la loi réglementant l'avortement était inconstitutionnelle. Cette situation a donné lieu à une bataille juridique entre Chantal Daigle et Jean-Guy Tremblay, son ex-ami, qui a tenté de faire respecter une injonction de la Cour d'appel du Québec l'empêchant de se faire avorter. La Cour suprême du Canada a cassé cette injonction au début du mois d'août, mais les motifs de son jugement se font toujours attendre.

À la Chambre des communes, l'avortement a suscité un débat acrimonieux, mais cette question n'a jamais su rallier la majorité des voix.

La coalition exhorte le gouvernement fédéral à revenir sur sa décision de légiférer en matière d'avortement et à réglementer cette question en vertu de la Loi canadienne sur la santé, pour ainsi garantir

« l'accessibilité et la qualité des services ».

Le ministre de la Justice Doug Lewis a laissé entendre que le projet de loi sur l'avortement, interdisant vraisemblablement l'avortement à un stade avancé de la grossesse, représentait une solution de compromis.

Or, les membres de la coalition restent sceptiques.

« Nous ne tolérerons aucune loi qui va imposer des restrictions à la liberté des femmes à disposer de leur corps », a expliqué Josette Côté, porte-parole de l'Association nationale des étudiants(es) du Québec, un regroupement d'étudiants au niveau universitaire et collégial.

« Il n'y a pas de compromis possible », a lancé, de son côté, Mme Manon Bouchard, de la Coalition québécoise pour l'avortement libre et gratuit. M. Lewis a réaffirmé, hier, toutefois, que le gouvernement tentera de dégager un consensus autour de cette question.

« Nous croyons que la population canadienne a une position mitoyenne sur l'avortement, a-t-il indiqué, à la sortie de la période des questions. Nous croyons fermement que les Canadiens cherchent une solution de compromis et qu'ils souhaitent que le gouvernement légifère en cette matière ».

Le nombre de «3e enfant» en hausse de 12%

QUÉBEC (PC) — Le nombre d'enfants de troisième rang a augmenté de 12 % au cours des six premiers mois de l'année 1989, indiquent les données du Bureau de la statistique du Québec.

On a enregistré de janvier à juin 1989 la naissance de 5,752 enfants de troisième rang, soit 616 de plus que pour la même période l'an dernier.

Cette augmentation serait-elle attribuable à la subvention de \$ 3,000 (\$ 4,500 depuis mai 1989) versée aux parents lors de la naissance de leur troisième enfant?

« On ne peut pas encore dire qu'il y a un lien de cause à effet », commente la présidente du Conseil des affaires sociales, le Dr Madeleine Blanchet. Selon Mme Blanchet, il y a un léger effet direct chaque fois que le gouvernement met un nouveau programme d'aide financière en marche, mais il est encore trop tôt pour évaluer l'impact de la mesure gouvernementale.

Mme Blanchet a fait observer que beaucoup de naissances d'un troisième enfant se sont produites chez des femmes plus âgées.

Par ailleurs, les données indiquent que le revenu annuel moyen d'une famille comptant trois enfants ou plus est de \$ 39,900, moins que celui des familles d'un enfant (\$ 41,570) et de deux enfants (\$ 42,700).

GUADELOUPE-SECOURS Charlebois aidera à la reconstruction

Renée Rowan

« EN GUADELOUPE, il faut reconstruire ». C'est le mot d'ordre que lance Guadeloupe-Secours qui organise une campagne de collecte de fonds au bénéfice des victimes de l'ouragan tropical Hugo.

Le cyclone, le plus violent de l'histoire de la Guadeloupe, faisait, le 17 septembre dernier, cinq morts et laissait sans abri plus de 4,000 personnes sur une population totale de 8,500 habitants.

Après avoir recueilli nourriture et vêtements — ce dont on n'a plus besoin, le collectif Guadeloupe-Secours, créé à l'initiative d'associations (SOS Racisme, l'Union française, Québec-France), entre maintenant dans la deuxième phase de son action, ont précisé hier les porte-parole du groupe, Mme Nicole Malialin et M. Alain Jeanbart.

D'autres groupes de secours ont aussi été mis sur pied en France, en Suisse, en Allemagne, en Angleterre et au Canada, notamment à Toronto.

Ce dont on a le plus besoin, actuellement, estime Guadeloupe-Secours, c'est de l'argent et des matériaux de construction pour rebâtir.

Hier en conférence de presse, Mme Malialin a précisé que toute la Guadeloupe était un véritable chantier. L'habitat précaire en Guadeloupe a subi de lourds dommages, le réseau routier est endommagé à 70 %, le réseau électrique est détruit à 80 %.

Le chômage, qui était de 37 % en Guadeloupe avant l'ouragan Hugo, est maintenant de 63 %.

On craint également beaucoup pour la prochaine saison touristique en Guadeloupe : source importante de revenus pour cette île française des Antilles, on ne veut rien ménager pour sauvegarder cette industrie et permettre de faire redémarrer au plus tôt l'activité commerciale et industrielle, a déclaré M. Jeanbart en lançant un appel aux Québécois.

Plusieurs activités culturelles permettant de recueillir des fonds sont déjà en préparation. Ainsi, le chanteur québécois Robert Charlebois, qui a de nombreux amis et une maison en Guadeloupe, donnera un concert-bénéfice au profit de Guadeloupe-Secours. La date reste à déterminer, mais c'est acquis.

Présent hier à la rencontre, Robert Charlebois a dit son attachement pour cette île où il va refaire le plein d'énergie chaque fois que ses activités professionnelles le lui permettent.

« Cette fois, dit-il, j'irai pour reconstruire le toit de ma maison qui a été sérieusement endommagé ». Il espère intéresser des amis québécois à venir l'aider à reconstruire non seulement sa maison, mais aussi celles des autres. « La Guadeloupe a besoin d'huile à bras, comme on dit chez nous », a-t-il lancé.

L'agence de voyage Corail Tours est prête à aider des chômeurs québécois intéressés à donner de leur temps en Guadeloupe, soit en facilitant leur transport ou leurs démarches pour obtenir un permis de travail.

Il existe déjà des ententes franco-québécoises permettant d'obtenir, à certaines conditions, un permis de travail et cela est encore plus facile actuellement en raison des conditions exceptionnelles qui règnent en Guadeloupe, dit Mme Francine Malialin, de Corail Tours.

Toutes les personnes intéressées d'une manière ou d'une autre à l'appel d'aide lancé par Guadeloupe-Secours n'ont qu'à communiquer avec le collectif au local de Québec-France, 429 avenue Viger, Montréal H2L 2N9 ou en téléphonant au 844-1600 (grand Montréal) ou par ligne directe en composant le 1-800-363-0727. Guadeloupe-Secours a aussi une adresse postale : BP 788, succursale B, Montréal H3B 3K5.

Tout bien pesé...

choisissez les nouvelles Obligations d'épargne du Canada!

Soyez prêts à faire un placement bien équilibré. À compter du jeudi 19 octobre jusqu'au mercredi 1^{er} novembre inclusivement, procurez-vous des nouvelles Obligations d'épargne du Canada. Veuillez prendre note que le mercredi 1^{er} novembre sera la dernière journée durant laquelle vous pourrez acheter vos obligations à leur valeur nominale.

En outre, pour tout achat d'obligations effectué au cours de cette période, le paiement pourra être daté du 1^{er} novembre, jour où les nouvelles obligations commencent à rapporter de l'intérêt.

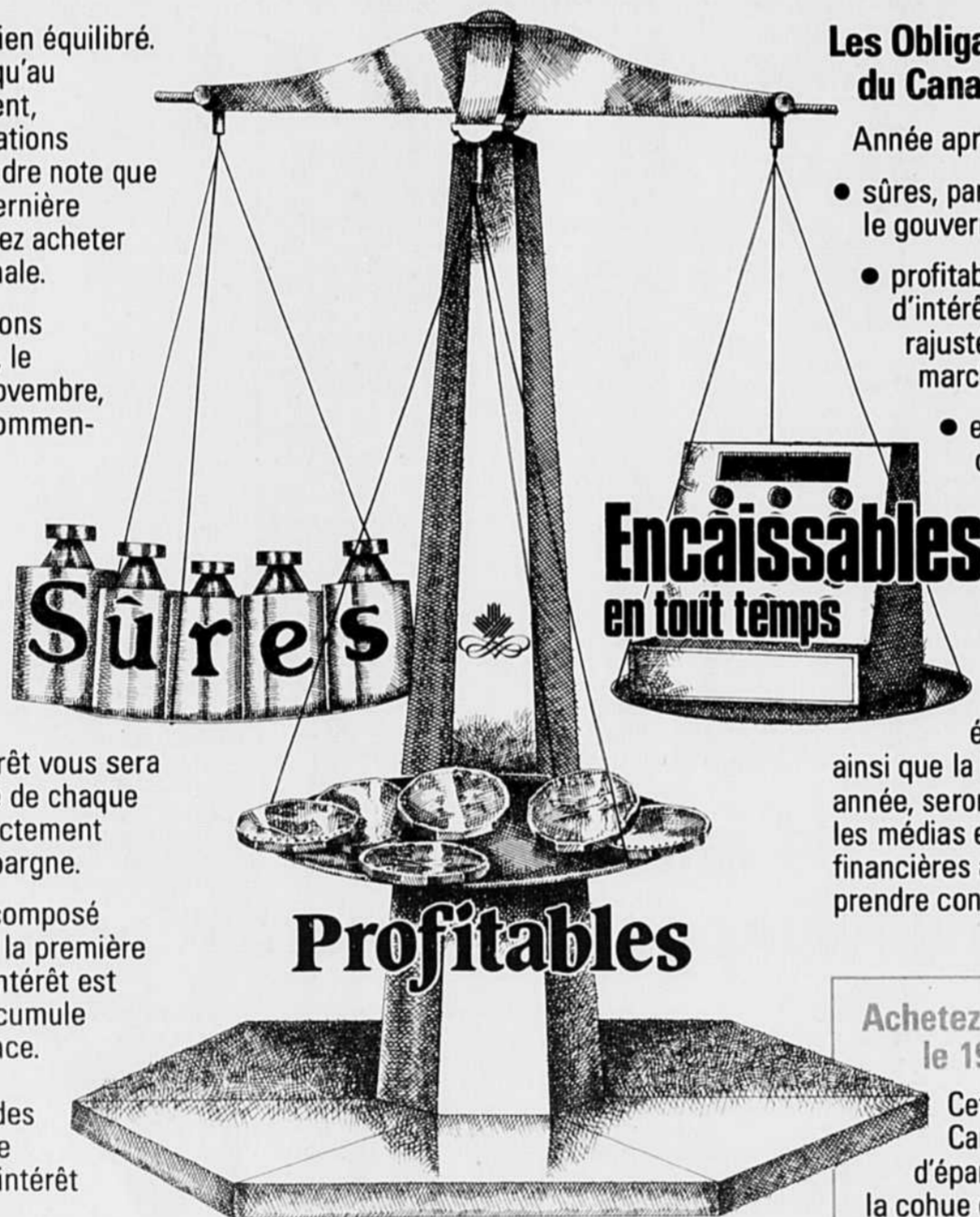
Choisissez entre deux types d'obligations

Vous pouvez choisir entre l'obligation à intérêt régulier et l'obligation à intérêt composé. Si, d'une part, vous optez pour l'obligation à intérêt régulier, l'intérêt vous sera envoyé par chèque le 1^{er} novembre de chaque année ou encore, il sera versé directement à votre compte de chèques ou d'épargne.

D'autre part, l'obligation à intérêt composé rapporte de l'intérêt simple durant la première année et, dès le deuxième mois, l'intérêt est réinvesti automatiquement et s'accumule jusqu'à l'encaissement ou l'échéance. Elles sont offertes en coupures d'aussi peu que 100\$ dans le cas des obligations à intérêt composé et de 300\$ dans celui des obligations à intérêt régulier.

Où les acheter?

Les Obligations d'épargne du Canada sont en vente au comptant dans toutes les institutions financières autorisées : banques, caisses populaires, sociétés de fiducie et maisons de courtage.



Les Obligations d'épargne du Canada : le juste équilibre

Année après année, elles sont à la fois :

- sûres, parce qu'elles sont garanties par le gouvernement du Canada ;
- profitables, car elles offrent des taux d'intérêt concurrentiels qui sont rajustés chaque année aux taux du marché ;

- encaissables en tout temps, car vous pouvez les encaisser n'importe quand, selon vos besoins.

Le taux d'intérêt sera annoncé à la mi-octobre

Le taux d'intérêt de la nouvelle émission et des émissions en cours, ainsi que la limite d'achat fixée pour cette année, seront annoncés à la mi-octobre dans les médias et dans toutes les institutions financières autorisées. N'hésitez pas à en prendre connaissance!

Achetez les vôtres dès le 19 octobre!

Cette année encore, des millions de Canadiens choisiront les Obligations d'épargne du Canada. Aussi, évitez la cohue des derniers jours de vente et achetez les vôtres dès le 19 octobre!

Veuillez prendre note que le ministre des Finances peut, à sa discrétion, mettre fin à la vente de cette émission en tout temps.



Les Obligations d'épargne du Canada

Le juste équilibre

Canada

EN VENTE DU 19 OCT. au 1^{er} NOV.

3,900 nouveaux fonctionnaires pour collecter la TPS de Wilson

Maurice Godin
de notre bureau d'Ottawa

PLUS de 5,000 fonctionnaires seront nécessaires pour percevoir la nouvelle taxe Wilson sur les produits et services.

Le ministre du Revenu Otto Jelinek a déclaré, hier à Ottawa, que son ministère devra embaucher entre 3,400 et 3,900 percepteurs supplémentaires pour assurer la mise en place et la perception de la TPS. Ceux-ci viendront s'ajouter aux 1,500 employés qui perçoivent déjà l'actuelle taxe des manufacturiers, mais qui demeureront à leur poste pour s'occuper de la TPS.

Selon les chiffres du ministre Jelinek, l'administration de la nouvelle taxe de vente coûtera plus de \$ 200 millions par année au Trésor fédéral. Pour M. Jelinek, cette augmenta-

tion du nombre de percepteurs est nécessaire parce que 1,6 million d'entreprises seront affectées par la TPS alors que la taxe actuelle ne touche que 75,000 firmes.

L'opposition à Ottawa réclamait ces chiffres depuis que des groupes devant le comité des finances qui étudie la TPS avaient affirmé que plus de 10,000 fonctionnaires devraient être embauchés pour administrer la taxe Wilson. Le grand spécialiste de la taxation, M. Wolfe Goodman, qui a présidé en 1983 un comité fédéral sur la taxe de vente, avait laissé entendre, il y a quelques semaines, que le nombre de 4,000 percepteurs lui semblait plutôt conservateur.

Le député libéral et président du caucus libéral, Brian Tobin a promptement réagi aux propos du ministre Jelinek. « C'est comme le médecin qui vous annoncerait la bonne nou-

velle : vous ne perdrez pas les deux jambes, seulement une ! », lance-t-il.

Pour lui, le gouvernement vient tout simplement d'admettre la grande complexité de sa TPS. « Ce n'est pas là l'admission d'une victoire, mais bien l'aveu d'une défaite », croit-il. Le gouvernement clame depuis le début que la TPS va simplifier le système et le voilà obligé d'admettre qu'il a besoin de 5,000 fonctionnaires de plus.

Mais M. Tobin va plus loin. Il croit que M. Jelinek sous-estime sciemment les effectifs qui seront nécessaires à l'administration de la TPS. « Je ne crois pas du tout M. Jelinek. Il n'est que le porte-parole payé d'une administration qui veut éviter de rendre compte au Parlement de ses actions ». Les conservateurs, à coups de millions de dollars en publicité, tentent de leurrer le public, affirme Brian Tobin. Ils vendent leur

taxe « comme Coke vend son Coke diète », pense M. Tobin pour qui le gouvernement conservateur est devenu une grande machine de propagande.

La TPS de 9% de M. Wilson récoltera plus de \$ 24 milliards au cours de la première année, 1991. L'actuelle taxe des manufacturiers à 13,5% aurait récolté au cours de la même année environ \$ 18,5 milliards. Le projet de TPS de Michael Wilson prévoit rembourser les \$ 5,5 milliards à ceux qui seront les plus durement touchés par la TPS sous forme de crédits d'impôt ou autres avantages.

Pendant ce temps, les audiences du comité des finances sur la TPS se poursuivaient hier à Vancouver avant de se diriger à travers le Canada au cours des deux prochaines semaines. Elles se termineront ensuite à Ottawa où, exceptionnellement, elles seront télédiffusées.

VIA RAIL

Bouchard défend la justesse de sa décision sans en révéler le contenu

Pierre April
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Le débat entourant le démantèlement de Via Rail a continué de faire rage, hier aux Communes, alors que le ministre des Transports Benoît Bouchard refusait de confirmer qu'il ferait connaître sa décision demain.

Dès la première intervention du porte-parole libéral Brian Tobin durant la période de questions, le premier ministre Brian Mulroney a souligné que son gouvernement avait reçu le mandat, en novembre dernier, « de prendre les décisions appropriées pour le bien-être du Canada ».

« Quelques-unes (de ces décisions) changeront des attitudes et des tendances du passé et elles ne seront

pas toutes plaisantes et faciles. Nous ne les prendrons pas parce qu'elles sont nécessairement populaires, mais surtout parce qu'elles sont bonnes pour le Canada », a déclaré M. Mulroney.

« Lorsque les détails seront connus, a poursuivi M. Bouchard, les Canadiens se rendront vite compte que c'était la meilleure décision à prendre ».

Pour le libéral Brian Tobin, il est devenu maintenant évident que les Canadiens n'auront pas la chance de se faire entendre devant le Comité parlementaire des transports.

« Je me suis présenté devant le Comité des transports à deux reprises au printemps, a répliqué M. Bouchard. J'ai répondu à toutes les questions et il m'est apparu que c'était là une façon de consulter ».

« Malheureusement, je ne peux

pas fournir des réponses aujourd'hui juste pour donner raison aux députés de l'opposition ».

À ceux qui ont tenté de lui faire dire que la décision serait connue mercredi, le ministre a tenu à souligner qu'il n'avait pas encore décidé à quel moment il déposerait son projet de rationalisation des opérations de Via Rail.

« Je n'ai pas encore annoncé à quel moment l'annonce serait faite et je n'ai aucune indication sur ce sujet. Cela sera fait en temps et lieu, basé sur des documents valables ».

Aujourd'hui, le Comité parlementaire des transports siègera à Ottawa et une délégation de maires de municipalités du sud de l'Ontario se présenteront pour exiger des audiences publiques avant que le ministre des Transports ne prenne sa décision.

EN BREF...

\$ 1.2 million pour la promenade Bellefleur

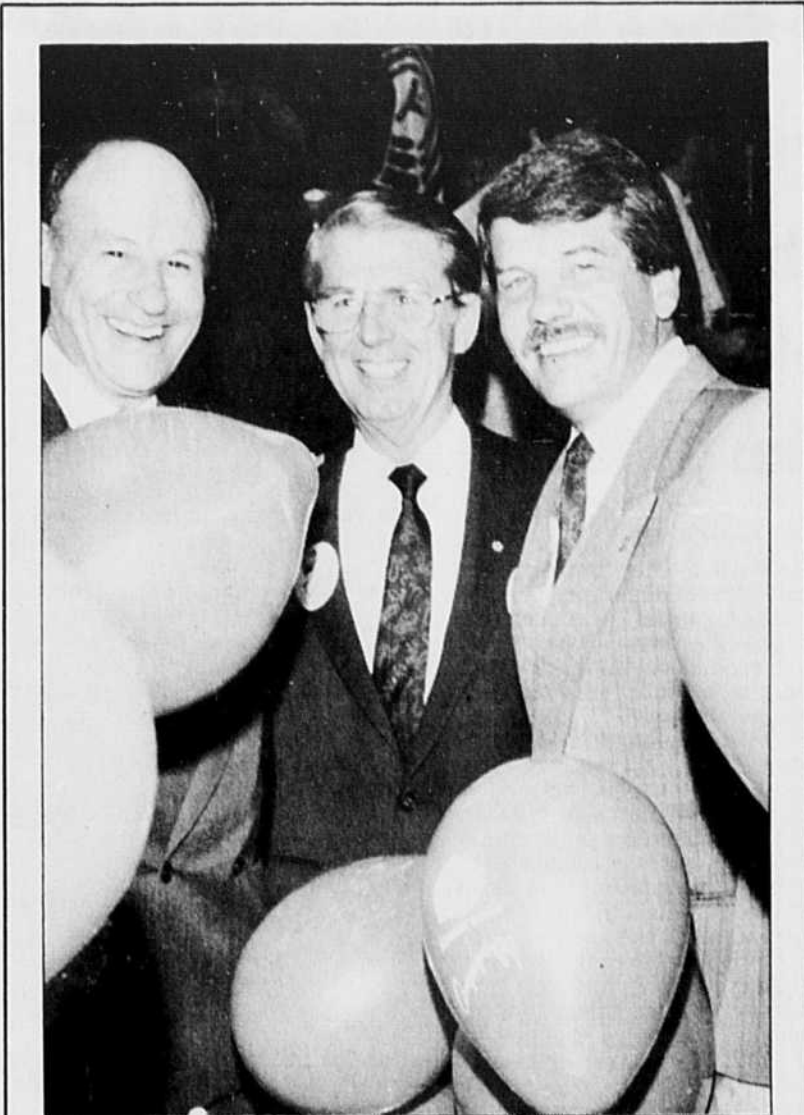
Montréal investira \$ 1,2 million pour terminer l'aménagement de la promenade Bellefleur dans l'est de Montréal. D'ici la fin de 1990, des sentiers, des pistes cyclables et des plantations d'arbres y verront le jour. Trois secteurs de la rue Bellefleur seront fermés pour relier le parc Honoré-Mercier, Pierre Tétrault, Clément-Jetté et L.O. Taillon à la promenade, créant ainsi le parc d'envergure régional promis par le RCM avant son élection.

Nouveau nom

Depuis le 1er octobre, le Comité de la protection de la jeunesse a changé de nom pour devenir la Commission de protection des droits de la jeunesse. Cette nouvelle appellation, estiment les responsables de ce changement, reflète beaucoup mieux la principale préoccupation de l'organisme qui est, depuis 1979, de veiller au respect des droits des jeunes en besoin de protection ou confrontés au système judiciaire.

Le point sur la crise sociale au Québec

UN COLLOQUE interdisciplinaire intitulé *Crise de prophétisme, hier et aujourd'hui* aura lieu les 5, 6 et 7 octobre au pavillon Jean-Brillant de l'Université de Montréal. Cette rencontre soulignera le 20e anniversaire de la section des études pastorales et l'apport exceptionnel à la réflexion collective sur nos problèmes de société de Jacques Grand'Maison, professeur, sociologue et écrivain. La dynamique de ce colloque veut englober les multiples aspects de la crise sociale actuelle, qu'il s'agisse de l'Église, de l'État ou de nos institutions, notamment le syndicalisme, la famille et l'éducation. La conférence d'ouverture sera donnée par le théologien Gilles Raymond le 5 octobre, à 20 h, à la salle C-2325 du 3200 rue Jean-Brillant. Renseignements: Luc Bouchard (491-0896), Guy Lapointe (343-8861) ou Gilles Raymond à 674-0170.



Objectif \$22 millions

PHOTO JACQUES GRENIER

Le lancement officiel de la campagne Centraide 1989 a eu lieu hier, au complexe Desjardins, dans une atmosphère de fête, de ballons et de musique. L'objectif de la levée de fonds, qui se poursuivra jusqu'au 15 novembre, est de \$ 22 millions minimum pour apporter une aide concrète à plus de 205

organismes et contribuer à solutionner d'autres problèmes sociaux urgents et prioritaires. Les co-présidents de la campagne de Centraide Montréal, MM. Jean-Claude Delorme (à gauche), président et directeur général de Téléglobe Canada, et Claude I. Taylor, président du conseil d'administration d'Air Canada, accueillent le maire de Montréal, M. Jean Doré (à gauche). Tous deux ont insisté sur le slogan de la campagne 1989, « Donnez à Centraide. Il n'y a pas d'autre façon d'agir ».

Les Verts visent à regrouper tous les écologistes québécois

LE PARTI vert se propose de présenter 125 candidats aux prochaines élections générales et prédit qu'il fera élire une douzaine de députés.

« On est là pour rester », proclamait hier le chef de cette jeune formation politique, Jean Ouhem, dévoilant son plan d'action pour 1989-1990.

Cette place sur l'échiquier politique, le Parti vert du Québec compte la prendre en réalisant le regroupement de tous les esprits progressistes préoccupés par la question environnementale. Et s'il faut en croire le chef du PVQ, ils viendront de toutes parts, d'abord du NPD-Québec et du Parti québécois, mais aussi du Parti libéral.

Le Parti vert mise par ailleurs sur l'adhésion des milliers de Québécois qui se sont dits indécis aux dernières élections ou qui n'ont tout simplement pas voté. D'ici là, le PVQ tendra la main à tous les mouvements écologiques qui oeuvrent au Québec et ailleurs en régions.

Représenté dans 46 comtés le 25 septembre, le PVQ a recueilli plus de 64,000 voix, soit 5,5%. Il s'est classé troisième, bien avant le NPD-Québec, dans 33 circonscriptions. C'est dans le comté de Saguenay que le PVQ a obtenu les meilleurs résultats, avec 15,4% du vote. Mais il a aussi

fait bonne figure dans les comtés de Joliette (10%), Beauce-Sud (10,4%), Chambly (8,8%), Chauveau (8,4%), Mercier (8,4%) et Saint-Maurice (7,2%).

Performance qui fait dire au chef, Jean Ouhem, que le PVQ a reçu de l'électorat québécois un mandat moral pour l'élaboration d'un projet de société écologique. C'est dans cette optique qu'il repart à la conquête du Québec. Dans un premier temps, il effectuera au cours des prochains mois une tournée des cégeps et universités, pendant que chacun dans son comté, les candidats défaits à l'élection du 25 septembre s'efforceront de mettre sur pied des associations de militants verts.

Plan d'action qui prévoit en outre au printemps une série de colloques sur les grandes orientations du parti et la tenue d'une réunion du conseil national du parti, du 22 au 25 mars 1990.

À travers ce processus de structuration et d'élaboration de son projet de société écologique, le PVQ compte porter son membership à 1,000 membres qu'il est aujourd'hui à 12,000 à la fin de 1990. Opération qui sera doublée d'une campagne de financement ayant pour objectif de recueillir un demi-million de dollars.

Deux ans au minimum pour traiter les dossiers de 85,000 «réfugiés»

QUÉBEC (PC) — À Immigration Canada, les directeurs canadiens et québécois du programme de Suppression de l'arriéré des revendicateurs du statut de réfugié (SAR) restent optimistes. Ils maintiennent qu'ils parviendront, « en deux ans ou presque », à supprimer l'arriéré de 85,000 revendicateurs accumulés entre 1986 et 1989. C'est que, affirment MM. Brian Dougal et Louis Grenier, « nous atteindrons notre rythme de croisière en décembre ».

Ce rythme de croisière s'avérera pour le moins exigeant. Pour respecter l'échéancier de deux ans, le bureau de SAR à Toronto devra, à compter de décembre, régler mensuellement les cas de 800 revendicateurs du statut de réfugié. Celui de Mississauga devra en passer 600 et le bureau de Montréal, 700 par mois.

Qu'il suffise de dire que depuis son ouverture, début juillet, le bureau de SAR à Montréal a traité en moyenne à peine plus de 350 cas par mois... des cas qui, en majorité, ne sont pas encore réglés.

Chez les organismes d'appui aux réfugiés, on est beaucoup moins optimiste. Mathilde Marchand, du Centre social d'aide aux immigrants, parle d'un échéancier d'au moins trois ans.

Implanté à Montréal depuis 42 ans, le Centre fait

partie de quelques organismes non gouvernementaux ayant reçu le mandat de faire la coordination entre les revendicateurs du statut de réfugié et les agents du programme SAR d'Immigration Canada.

« Immigration Canada a décidé d'y aller cas par cas pour supprimer l'arriéré de 85,000 revendicateurs, commente Mme Marchand. Il aurait souvent été plus facile et plus efficace de procéder par groupes ».

Qu'il suffise de prendre, comme exemple, le cas des 5,000 revendicateurs portugais, installés à Toronto. Ils sont débarqués au Canada en se disant tous des Témoins de Jéhovah persécutés au Portugal. Ils ont de ce fait réclamé le statut de réfugié. Immigration Canada y a vite trouvé l'arnaque d'un agent de voyages portugais de Toronto, qui avait trouvé ce truc lucratif pour accélérer l'entrée au Canada de 5,000 de ses compatriotes, simples aspirants au statut d'immigrant.

Depuis, la communauté portugaise de Toronto a reconnu la supercherie. « Au Portugal, on ne persécute pas les Témoins de Jéhovah ». Néanmoins, le bureau torontois de SAR fera du cas par cas.

Malgré un avis favorable de la Cour, un père ne peut toujours pas envoyer ses filles à l'école anglaise

Bernard Morrier

Malgré une opinion du juge Henry Steinberg, de la Cour supérieure, qui, en janvier 1988, estimait que la Commission d'appel sur la langue d'enseignement devrait réviser sa décision sur le sort des enfants Gila et Anna Sheftel, rien n'a bougé dans le dossier. Et hier, leur père, Peter Sheftel s'adressait à la Cour supérieure pour que ses filles soient reconnues comme étudiantes anglophones.

M. Sheftel avait justifié sa demande initiale en affirmant avoir complété quatre années d'enseignement élémentaire privé dans son village natal polonais de Walbrych, où les cours se donnaient principalement en anglais mais aussi en hébreu à cause d'étudiants d'origine juive. Il a ensuite poursuivi son éducation en polonais durant deux ans, avant d'immigrer au Canada en 1963, 14 ans avant l'application de la loi 101.

Mise au courant de ces antécédents au moment où M. Sheftel a voulu inscrire ses enfants à l'école anglaise, la Commission d'appel sur la langue d'enseignement, s'appuyant sur un règlement aujourd'hui invalide, avait nié aux enfants Sheftel le droit à l'enseignement en anglais puisque dans l'école que leur père avait fréquentée, tout l'enseignement n'était pas donné en anglais et qu'avec l'enseignement d'autres matières en hébreu, on se trouvait en face d'une éducation bilingue. Le règlement invoqué à cet effet stipule, selon l'article 73 de la Loi 101, que peuvent recevoir l'enseignement en anglais « les enfants dont le père ou la mère est, le 26 août 1977, domicilié au Québec et a reçu, hors du Québec, un enseignement primaire en anglais, pourvu que ledit enseignement constitue la majeure partie de la formation reçue hors du Québec ». Ainsi, le règlement contesté par M. Sheftel précise que, dans cette dis-

position, l'expression « en anglais » signifie « un enseignement dispensé entièrement en anglais, sauf pour l'enseignement de la langue seconde ».

De l'avis du juge Steinberg, cette distinction entre les matières enseignées en anglais et celles dispensées dans une autre langue n'est pas dans le texte de la loi et il avait donc suggéré à la Commission d'appel de revoir sa décision.

Malgré cette suggestion, la Commission d'appel a maintenu sa décision en août 1988 et, hier, après l'échec de négociations avec le MEQ, M. Sheftel demandait à la Cour supérieure, cette fois devant le juge Pierre Viau, d'invalider cette décision au motif qu'elle n'est pas conforme à l'interprétation de la loi, qu'elle est contraire aux lois de justice naturelle en n'ayant pas permis au demandeur de se faire réentendre, qu'elle porte atteinte à des droits humanitaires et qu'elle va à l'encontre des dispositions de la Charte canadienne des droits et libertés, sans compter que le juge Steinberg avait bien fait ressortir l'invalidité du règlement en ce qu'il restreignait la portée de la loi et que, selon lui, cette restriction n'était pas permise.

En émettant ces raisons, Me Julius Grey, qui représente M. Sheftel, a précisé en plus que la décision de la Commission d'appel avait été prise sans aucune preuve. Il estime en outre que cet organisme a agi de mauvaise foi et que, si de nouveaux éléments se sont ajoutés au dossier, son client a au moins le droit de les connaître.

De plus, depuis août 1988, de sérieuses négociations ont eu lieu entre le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan et ce, jusqu'au 29 mai 1989, date à laquelle une lettre d'un adjoint ministériel annonçait à M. Sheftel que, finalement, la Commission d'appel était justement là pour décider de la question et qu'on n'entendait pas brouiller ces mêmes décisions.

Me Luc Mayrand, qui représente la Commission d'appel, a soumis pour sa part que la décision du 2 août 1988 était toujours valide, comme le confirme en un certain sens la lettre du cabinet du ministre de l'Éducation, et que rien dans la loi ne peut l'obliger à aller plus loin. Me Mayrand souligne en outre que, contrairement aux prétentions du demandeur, le juge Steinberg n'a absolument rien décidé dans ce dossier, se contentant seulement de suggérer à la Commission d'appel d'étudier d'autres possibilités. Le juge Viau a pris en délibéré la requête de M. Sheftel qui voudrait, entre autres, qu'on reconnaisse à ses enfants le droit de fréquenter l'école anglaise,

comme le font tous les autres enfants munis de certificats à cet effet.

Entre-temps, ses deux filles fréquentent l'école anglaise, mais doivent prendre en plus des cours de langue française, tout en n'ayant toujours pas le statut d'élèves anglophones. M. Sheftel veut une décision au plus vite dans leur cas (il la voulait même avant le début de l'année scolaire maintenant amorcée) car, explique-t-il, changer subitement de langue dans le cours de leur éducation pourrait être pour elles très difficile en plus de constituer une injustice flagrante contraire à l'article 27 de la Charte canadienne et à l'article 43 des Droits de la personne au Québec.

LE DEVOIR

Renseignements..... (514) 844-3361

Administration..... (514) 844-3361

Rédaction..... (514) 842-9628

Annonces classées..... (514) 286-1200

Publicité..... (514) 842-9645
numéro sans frais..... 1-800-363-0305

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal.....	(514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec.....	(418) 845-2080
Extérieur — indicatif 514.....	1-800-361-6059
indicatif 418.....	1-800-463-4747
indicatif 819.....	1-800-361-5699
indicatif 613.....	1-800-361-5699

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, MARDI 3 OCTOBRE

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE
CIEL MF
PRÉSENTE À 22:00

- concerto pour piano no. 1 en mi mineur (Chopin)
- concerto en ré pour hautbois d'amour, cordes et continuo (Roman)

DEMAIN SOIR, 22:00

- les saisons op. 67 (Glazunov)
- concerto pour basson en si bémol K. 191 (Mozart)

ciel 98.5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Élections libres en Slovénie l'an prochain

d'après Reuters et AFP

BELGRADE — La Slovénie, la plus libérale des six républiques yougoslaves, va organiser l'an prochain les premières élections multipartites depuis la prise du pouvoir par les communistes en 1945, a-t-on appris hier de source politique.

Ciril Ribicic, membre du bureau politique de la Ligue des communistes slovéniens, a précisé que les douzaines de formations non communistes récemment créées seraient autorisées à présenter des candidats aux élections du printemps 1990, destinées à renouveler l'Assemblée de Slovénie et les conseils municipaux.

« Les élections seront organisées de telle sorte que toutes les organisations politiques existantes, les traditionnelles et les plus récentes, seront autorisées à présenter des candidats », a-t-il dit lors d'une conférence de presse.

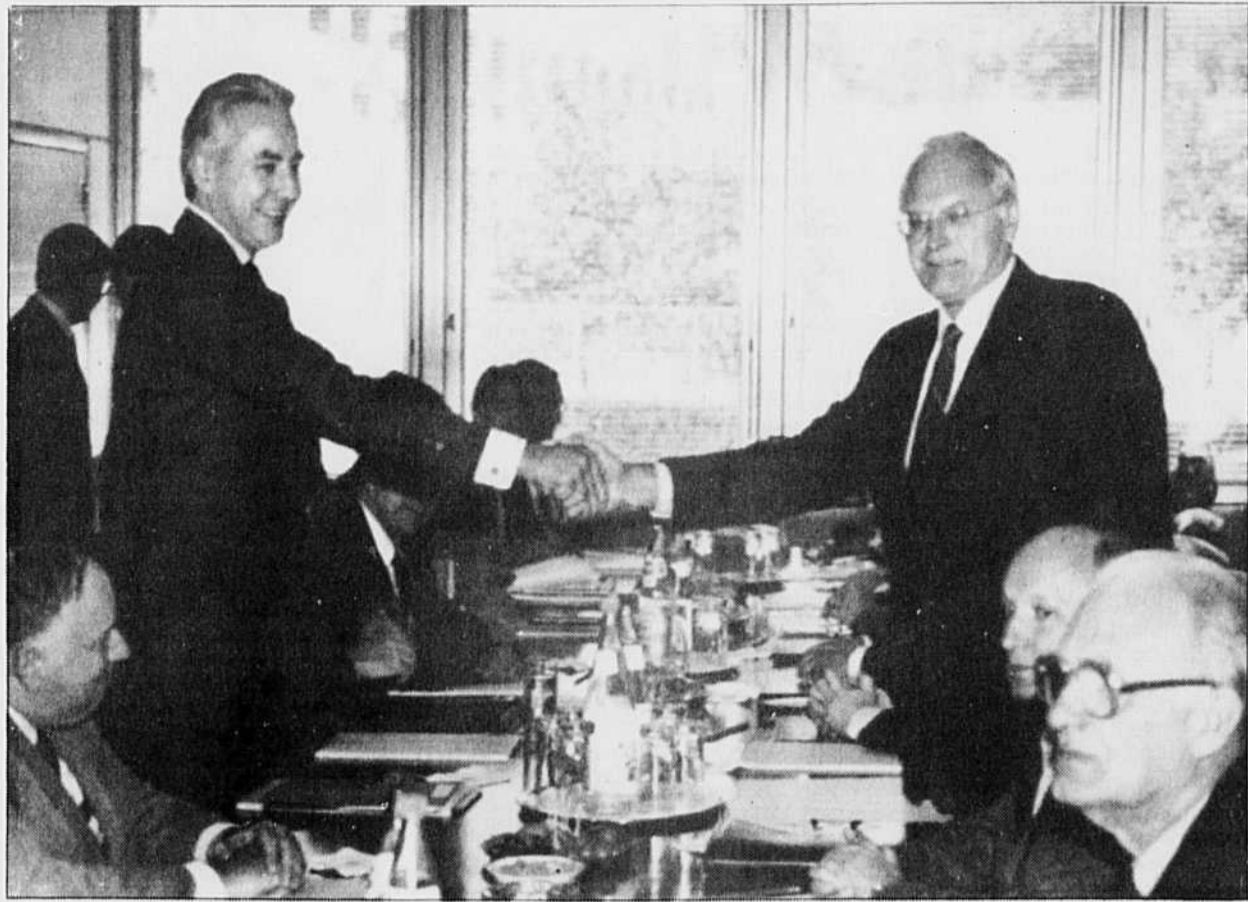
Cette initiative risque d'aviver la tension entre la Slovénie et les autres républiques yougoslaves, notamment la plus importante, la Serbie, dont les dirigeants refusent toute idée de multipartisme.

Ainsi, les autorités de Belgrade, capitale de la Serbie, ont refusé hier de légaliser un nouveau groupe politique, l'Association pour une initiative démocratique yougoslave, rattachée à l'agence Tanjug. Ce groupe avait également essayé un refus le mois dernier à Zagreb, en Croatie.

La semaine dernière, le Parlement slovéne a adopté des amendements à la Constitution lui donnant la possibilité de faire sécession de la Fédération yougoslave, une mesure qui a provoqué le mécontentement de la Serbie.

Par ailleurs, l'Albanie a dénoncé hier le sort de la minorité albanaise de Yougoslavie habitant le Kosovo et souhaité contribuer à la détente dans les Balkans.

Prenant la parole en français devant l'Assemblée générale des Nations unies, le ministre albanais des Affaires étrangères, M. Reis Malile, a considéré que « ce sont les chars et les chars à tir qui ont tué à Sarajévo » un peuple d'environ trois millions de personnes, soit autant qu'en Albanie.



L'ambassadeur américain Richard Burt, à gauche, et son homologue soviétique, Yuri Nazarkin, à droite, ont ouvert, hier à Genève, une nouvelle session de négociations sur les armes stratégiques entre les deux pays.

Washington et Moscou reprennent le dialogue sur les essais nucléaires

GENÈVE (AFP) — Américains et Soviétiques ont repris hier leurs négociations sur les essais nucléaires, avec la conviction partagée qu'un accord pourra être scellé sur le délicat problème de la vérification avant le premier sommet Bush-Gorbatchev, au printemps ou à l'été prochain.

Au stade actuel, la négociation porte sur la mise au point de deux protocoles définissant les modalités de vérification de deux traités limitant à 150 kilotonnes la puissance des essais nucléaires souterrains.

Le premier, dit du seuil, a été signé en 1974 et le second, traitant des essais à des fins pacifiques, en 1976. Le sénat américain a jusque-là refusé de les ratifier, en raison, estime-t-il, de l'insuffisance des procédures de contrôle.

L'accord dérogé à Jackson Hole est une combinaison des méthodes de vérification défendues par les uns et les autres et prévoit à la fois des mesures hydrodynamiques sur place, des inspections in situ et l'ins-

tallation de stations sismiques sur le territoire de la partie soumise à contrôle.

M. Robinson a par ailleurs révélé que chacune des deux parties serait tenue de notifier 180 jours à l'avance tout essai nucléaire supérieur à un certain seuil, un seuil qu'il n'a pas voulu préciser mais qui, a-t-il dit, est « bien inférieur à 100 kilotonnes ».

De plus, a souligné M. Robinson, au cours des cinq premières années suivant la ratification des traités, chacune des deux parties autorisera l'autre à mesurer, selon la technique hydrodynamique, au moins deux essais par an, dont la puissance sera inférieure au seuil convenu.

« Nous envisageons d'aller aussi loin que possible pour achever le protocole de vérification du traité du seuil au cours de ce round », a dit M. Robinson, qui s'est cependant refusé à préciser la durée de cette session, dont la première séance plénière se tiendra jeudi.

Les élections en Namibie

La SWAPO n'est pas assurée de contrôler l'assemblée constituante

François Brousseau

L'OBJECTIF de 67 % du vote populaire, visé par la SWAPO lors des élections namibiennes du 6 novembre, paraît aujourd'hui difficile d'accès à cette organisation nationaliste du Sud-Ouest africain, qui vient de troquer 30 ans de lutte armée pour une toute première campagne électorale. Celle-ci doit mener à la naissance d'une Namibie indépendante, formée par une assemblée constituante élue à la proportionnelle, dans laquelle prévaut la règle des deux tiers.

La popularité de la SWAPO reste indéfiniment parmi cette population de moins d'un million et demi de personnes, disséminée sur un territoire désertique grand comme la moitié du Québec. Mais les atrocités que lui ont attribuées ses adversaires et certains de ses ex-membres lui font mal, d'autant qu'elles ne sont pas entièrement nées. Un sondage allemand donnait la semaine dernière quelque 55 % à la SWAPO, en deçà du chiffre magique.

Le Monde relayait, tout récemment, l'histoire d'un militant de l'organisation ayant survécu deux ans dans un trou de 250 mètres sur 2 mètres, victime de tortures répétées par ses « camarades » qui l'accusaient d'être un espion à la solde de l'Afrique du Sud. Une histoire qui se serait répétée des centaines de fois.

« C'était la guerre, ce n'était pas un pique-nique », répondent les responsables de la SWAPO, précisant qu'il s'est agi de « cas individuels », et ajoutant que les abus vérifiés contre des innocents donnent certainement lieu à un « suivi » en conséquence, après l'indépendance.

Mais pour Mme Selma Shejaval, éducatrice, personnalité influente au Conseil des Églises de Namibie (proche de la SWAPO), de passage à Montréal hier, cela n'est pas l'essentiel.

L'essentiel, c'est la régularité de l'actuel processus électoral. « Des enfants de trois ans sont enregistrés sur les listes », relate par exemple Mme Shejaval. C'est aussi de « donner et d'oublier le passé ». C'est une Namibie « véritablement, et pas seulement formellement », indépen-

dante de la puissance coloniale qui fait aujourd'hui ses valises. Mme Shejaval garde malgré tout « bon espoir » de voir les élections se dérouler proprement.

La délégation de l'ONU, qui supervise actuellement le processus électoral, affiche son optimisme, son président Marri Ahtisaari en tête. Ayant autorisé sur quelque 6.000 militaires et 500 civils pour surveiller les opérations, ce dernier s'est déclaré convaincu « que nous contrôlons la situation », et que « l'Afrique du Sud collabore de bonne foi » au processus, dans une interview sur vidéo réalisée ces derniers jours à Windhoek.

« Les intimidations sont fréquentes », répliquent en chœur des observateurs canadiens et québécois entrant de Namibie, et viennent surtout du camp anti-SWAPO. « Il est très douteux que la force de l'ONU, avec ses maigres effectifs, contrôle vraiment la situation. N'oubliez pas que ce territoire est immense », dit M. Paul Purritt, du Congrès du travail du Canada, de retour de Namibie.

Une cinquantaine de partis contestent l'hégémonie de la SWAPO de Sam Nujoma sur le futur gouvernement namibien. Le principal adversaire sera sans doute la DTA, l'Alliance démocratique de la Turnhalle, coalition multiraciale que plusieurs soupçonnent de faire le jeu de l'Afrique du Sud. Elle tire ses appuis chez les 80.000 Blancs du pays, avec des appuis chez les autres communautés namibiennes, notamment celles qui ne font pas partie de l'ethnie ovambo (50 % de la population et base principale de la SWAPO).

Derrière le foisonnement des groupuscules, il y a tout de même une polarisation décisive. « C'est clair : c'est l'Afrique du Sud contre la SWAPO », laisse tomber Pierre Beaudet, spécialiste du Sud-Ouest africain, qui pense que la règle des deux tiers a été instaurée pour mettre des bâtons dans les roues de l'organisation de Sam Nujoma.

Le dernier coup de griffe des observateurs québécois et canadiens de la Namibie est destiné aux autorités d'Ottawa. Le gouvernement fédéral a déjà annoncé un appui logistique au processus de transition en Namibie, de l'ordre de \$15 millions.

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

L'URSS va interdire les grèves

Gorbatchev réclame cette mesure jusqu'à la fin de 1990

MOSCOU (AFP) — Le Soviet suprême soviétique a approuvé hier soir par un vote le principe d'interdire temporairement les grèves en URSS, chargeant les commissions du Parti de rédiger dans la nuit avec le gouvernement le texte d'une résolution qui sera soumise à l'approbation des députés ce matin.

La motion en ce sens présentée par M. Mikhaïl Gorbatchev a été approuvée par 374 députés, huit ont voté contre et quatre se sont abstenus. La proposition du gouvernement parle d'interdire les grèves pendant 15 mois jusqu'à la fin de 1990.

« Il faut arrêter l'escalade des phénomènes négatifs dans l'économie. Cela protégera le processus de démocratisation pour qu'on ne se retrouve pas otage des tentatives étrangères de retarder l'économie », a dit M. Gorbatchev.

« Nous devons partir de la situation réelle, nous avons commencé à perdre le contrôle des affaires, les nouveaux mécanismes ne se sont pas enclenchés alors que les anciens ne fonctionnent plus », a ajouté le chef de l'État. « On ne peut plus attendre, chaque jour supplémentaire a des conséquences terribles », a-t-il affirmé.

Le gouvernement soviétique a présenté par surprise hier après-midi au Soviet suprême un projet de résolution visant à interdire les grèves jusqu'à la fin de 1990 pour faire face à la crise de l'économie liée en outre à la désorganisation des transports, notamment avec le blocus imposé à l'Arménie par les Azéris.

C'est le premier vice-premier ministre Lev Voronine qui a expliqué aux députés que la situation, après les grèves de l'été et avec celles qui se déroulent encore, était catastrophique à l'approche de l'hiver. Il a appelé à l'interdiction « des arrêts de production dans toutes les entreprises qui viseraient à diminuer leur capacité de production ».

La proposition surprise du gouvernement intervient alors que les députés préparent en commission un autre projet de loi, qui devait être voté pendant cette législature, pour fixer les conditions du droit de grève en URSS. Selon le projet envisagé les grèves seraient autorisées après un préavis permettant de chercher toutes les possibilités de régler le conflit par la négociation.

Aucune loi n'existe pour le moment dans ce domaine puisque par le passé la direction soviétique estimait qu'il allait de soi que les travailleurs n'allaient pas se lancer dans des mouvements « contraires à leurs intérêts ».

La décision du gouvernement a été précédée d'une campagne de presse ces derniers jours insistant sur l'incapacité des chemins de fer à assurer les transports dans un pays où plus de la moitié des marchandises sont acheminées par le rail.

En ce qui concerne la situation dans le Caucase, M. Voronine a proposé d'introduire pour les chemins de fer une forme d'administration spéciale en Azerbaïdjan et en Transcaucasie sous la direction du ministre soviétique des Chemins de fer. Les forces de sécurité du ministère de l'Intérieur, du ministère de la Défense et des Chemins de fer assureraient la protection des voies ferrées, a-t-il ajouté.

Le débat réédité au plus court par M. Gorbatchev a souligné les contradictions au sein même du gouvernement. Le ministre de la Métallurgie, M. Serafim Kolpakov a ainsi demandé la suspension des mesures prises en faveur des mineurs de charbon à la suite de leur grève de juillet affirmant que les métallos menaçaient à leur tour d'arrêter le travail et se plaignaient de la désorganisation de leur secteur. « On ne peut pas faire cela », dit-il, « si on ne peut pas faire cela », a répondu le premier ministre Nikolai Rijkov.

M. Gorbatchev est lui aussi intervenu pour demander que « la retransmission de ce problème soit faite de façon mesurée » une façon de proposer implicitement que la diffusion en différé par la télévision des débats omette cet incident.

Quant le ministre des Chemins de fer, M. Nikolai Konarev, après avoir souligné la gravité de la situation a voulu parler des aspects constitutionnels des mesures proposées, le chef de l'État l'a aussitôt interrompu. « Asseyez-vous, cette partie est pour moi ».

Le numéro un soviétique a cependant donné la parole après son intervention à Andreï Sakharov, député au Congrès mais pas au Soviet suprême, qui assistait au débat. Le défenseur des droits de l'homme s'est dit « inquiet par le ton général de la discussion mais rassuré par les propositions de M. Gorbatchev. Il a néanmoins estimé « dangereux d'étendre à tout le pays ces mesures pour un délai aussi long ». « Il faut éteindre l'incendie là où il y a le feu et ne pas verser de l'eau partout », a-t-il affirmé.

Pour sa part, le vice-premier ministre chargé de la réforme économique, M. Leonid Abakine, a déclaré « évoquant le danger de voir ces mesures appliquées » par d'autres.

« Ce qui se passe au Caucase n'est qu'un épisode (...), si on n'arrête pas (la dégradation de la situation) il n'y aura plus de pouvoir soviétique et ce sera la fin de la pérestroïka », a-t-il estimé.

Par ailleurs, le programme présenté par la direction a été adopté de justesse à main levée. Il prévoit l'inclusion des armements nucléaires du Royaume-Uni dans les négociations internationales de désarmement, dont les travaillistes espèrent qu'elles conduiront à l'élimination de tous les arsenaux nucléaires d'ici l'an 2000.

Cette politique est « adaptée aux réalités de l'ère Gorbatchev », a commenté le porte-parole pour les Affaires étrangères, M. Gerald Kaufman. Elle permet d'envisager la suppression de l'arsenal nucléaire britannique d'une façon qui « maximise les chances de désarmement mondial », a-t-il ajouté.

M. Kinock avait présenté ce changement de cap comme le préalable indispensable à la reconquête du pouvoir par l'opposition.

Le vote de la résolution sur la réduction des crédits militaires met cependant en doute l'autorité de M. Kinock, estimant les observateurs. Pour la deuxième année consécutive, il est en effet battu par son congrès sur une question de défense (une précédente tentative d'en finir avec l'antilatéralisme avait échoué l'an dernier).

Apparemment, c'est un appel au réalisme électoral qui a permis l'adoption du projet officiel, qui n'était pas amendable par les délégués. Le nouveau programme est « la chausure de sécurité qui protège le talon d'Achille de ce parti », a résumé crûment le secrétaire général du syndicat AEU de l'ingénierie, M. Bill Jordan.

En revanche, la commande de sous-marins équipés de missiles nucléaires américains Trident passée par la Grande-Bretagne ne sera pas annulée. Ceux-ci serviront de monnaie d'échange dans les négociations sur le désarmement.

Le chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), M. Yasser Arafat, a demandé hier au Japon de jouer un rôle accru dans le processus de paix du Proche-Orient. Le chef de l'OLP est arrivé dimanche à Tokyo pour une visite à l'invitation du gouvernement japonais, la première du genre au Japon et

la seconde effectuée par M. Arafat, un stratège occidental depuis celle à Paris au printemps dernier. Hier après-midi, M. Arafat a présidé une conférence (photo) au cours de laquelle les couleurs palestiniennes ont été hissées au siège de la représentation de l'OLP à Tokyo. Cette représentation, ouverte en 1977 sous l'appellation de « bureau de l'OLP », a officiellement pris le nom de « mission générale permanente de Palestine » à la demande de la centrale palestinienne.

Le chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), M. Yasser Arafat, a demandé hier au Japon de jouer un rôle accru dans le processus de paix du Proche-Orient. Le chef de l'OLP est arrivé dimanche à Tokyo pour une visite à l'invitation du gouvernement japonais, la première du genre au Japon et

la seconde effectuée par M. Arafat, un stratège occidental depuis celle à Paris au printemps dernier. Hier après-midi, M. Arafat a présidé une conférence (photo) au cours de laquelle les couleurs palestiniennes ont été hissées au siège de la représentation de l'OLP à Tokyo. Cette représentation, ouverte en 1977 sous l'appellation de « bureau de l'OLP », a officiellement pris le nom de « mission générale permanente de Palestine » à la demande de la centrale palestinienne.

Le chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), M. Yasser Arafat, a demandé hier au Japon de jouer un rôle accru dans le processus de paix du Proche-Orient. Le chef de l'OLP est arrivé dimanche à Tokyo pour une visite à l'invitation du gouvernement japonais, la première du genre au Japon et

la seconde effectuée par M. Arafat, un stratège occidental depuis celle à Paris au printemps dernier. Hier après-midi, M. Arafat a présidé une conférence (photo) au cours de laquelle les couleurs palestiniennes ont été hissées au siège de la représentation de l'OLP à Tokyo. Cette représentation, ouverte en 1977 sous l'appellation de « bureau de l'OLP », a officiellement pris le nom de « mission générale permanente de Palestine » à la demande de la centrale palestinienne.

Le chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), M. Yasser Arafat, a demandé hier au Japon de jouer un rôle accru dans le processus de paix du Proche-Orient. Le chef de l'OLP est arrivé dimanche à Tokyo pour une visite à l'invitation du gouvernement japonais, la première du genre au Japon et

la seconde effectuée par M. Arafat, un stratège occidental depuis celle à Paris au printemps dernier. Hier après-midi, M. Arafat a présidé une conférence (photo) au cours de laquelle les couleurs palestiniennes ont été hissées au siège de la représentation de l'OLP à Tokyo. Cette représentation, ouverte en 1977 sous l'appellation de « bureau de l'OLP », a officiellement pris le nom de « mission générale permanente de Palestine » à la demande de la centrale palestinienne.

Le chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), M. Yasser Arafat, a demandé hier au Japon de jouer un rôle accru dans le processus de paix du Proche-Orient. Le chef de l'OLP est arrivé dimanche à Tokyo pour une visite à l'invitation du gouvernement japonais, la première du genre au Japon et

la seconde effectuée par M. Arafat, un stratège occidental depuis celle à Paris au printemps dernier. Hier après-midi, M. Arafat a présidé une conférence (photo) au cours de laquelle les couleurs palestiniennes ont été hissées au siège de la représentation de l'OLP à Tokyo. Cette représentation, ouverte en 1977 sous l'appellation de « bureau de l'OLP », a officiellement pris le nom de « mission générale permanente de Palestine » à la demande de la centrale palestinienne.

Le chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), M. Yasser Arafat, a demandé hier au Japon de jouer un rôle accru dans le processus de paix du Proche-Orient. Le chef de l'OLP est arrivé dimanche à Tokyo pour une visite à l'invitation du gouvernement japonais, la première du genre au Japon et

la seconde effectuée par M. Arafat, un stratège occidental depuis celle à Paris au printemps dernier. Hier après-midi, M. Arafat a présidé une conférence (photo) au cours de laquelle les couleurs palestiniennes ont été hissées au siège de la représentation de l'OLP à Tokyo. Cette représentation, ouverte en 1977 sous l'appellation de « bureau de l'OLP », a officiellement pris le nom de « mission générale permanente de Palestine » à la demande de la centrale palestinienne.

Le chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), M. Yasser Arafat, a demandé hier au Japon de jouer un rôle accru dans le processus de paix du Proche-Orient. Le chef de l'OLP est arrivé dimanche à Tokyo pour une visite à l'invitation du gouvernement japonais, la première du genre au Japon et

la seconde effectuée par M. Arafat, un stratège occidental depuis celle à Paris au printemps dernier. Hier après-midi, M. Arafat a présidé une conférence (photo) au cours de laquelle les couleurs palestiniennes ont été hissées au siège de la représentation de l'OLP à Tokyo. Cette représentation, ouverte en 1977 sous l'appellation de « bureau de l'OLP », a officiellement pris le nom de « mission générale permanente de Palestine » à la demande de la centrale palestinienne.

Le chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), M. Yasser Arafat, a demandé hier au Japon de jouer un rôle accru dans le processus de paix du Proche-Orient. Le chef de l'OLP est arrivé dimanche à Tokyo pour une visite à l'invitation du gouvernement japonais, la première du genre au Japon et

la seconde effectuée par M. Arafat, un stratège occidental depuis celle à Paris au printemps dernier. Hier après-midi, M. Arafat a présidé une conférence (photo) au cours de laquelle les couleurs palestiniennes ont été hissées au siège de la représentation de l'OLP à Tokyo. Cette représentation, ouverte en 1977 sous l'appellation de « bureau de l'OLP », a officiellement pris le nom de « mission générale permanente de Palestine » à la demande de la centrale palestinienne.

Le chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), M. Yasser Arafat, a demandé hier au Japon de jouer un rôle accru dans le processus de paix du Proche-Orient. Le chef de l'OLP est arrivé dimanche à Tokyo pour une visite à l'invitation du gouvernement japonais, la première du genre au Japon et

la seconde effectuée par M. Arafat, un stratège occidental depuis celle à Paris au printemps dernier. Hier après-midi, M. Arafat a présidé une conférence (photo) au cours de laquelle les couleurs palestiniennes ont été hissées au siège de la représentation de l'OLP à Tokyo. Cette représentation, ouverte en 1977 sous l'appellation de « bureau de l'OLP », a officiellement pris le nom de « mission générale permanente de Palestine » à la demande de la centrale palestinienne.

Le chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), M. Yasser Arafat, a demandé hier au Japon de jouer un rôle accru dans le processus de paix du Proche-Orient. Le chef de l'OLP est arrivé dimanche à Tokyo pour une visite à l'invitation du gouvernement japonais, la première du genre au Japon et

la seconde effectuée par M. Arafat, un stratège occidental depuis celle à Paris au printemps dernier. Hier après-midi, M. Arafat a présidé une conférence (photo) au cours de laquelle les couleurs palestiniennes ont été hissées au siège de la représentation de l'OLP à Tokyo. Cette représentation, ouverte en 1977 sous l'appellation de « bureau de l'OLP », a officiellement pris le nom de « mission générale permanente de Palestine » à la demande de la centrale palestinienne.

Le chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), M. Yasser Arafat, a demandé hier au Japon de jouer un rôle accru dans le processus de paix du Proche-Orient. Le chef de l'OLP est arrivé dimanche à Tokyo pour une visite à l'invitation du gouvernement japonais, la première du genre au Japon et

la seconde effectuée par M. Arafat, un stratège occidental depuis celle à Paris au printemps dernier. Hier après-midi, M. Arafat a présidé une conférence (photo) au cours de laquelle les couleurs palestiniennes ont été hissées au siège de la représentation de l'OLP à Tokyo. Cette représentation, ouverte en 1977 sous l'appellation de « bureau de l'OLP », a officiellement pris le nom de « mission générale permanente de Palestine » à la demande de la centrale palestinienne.

Le chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), M. Yasser Arafat, a demandé hier au Japon de jouer un rôle accru dans le processus de paix du Proche-Orient. Le chef de l'OLP est arrivé dimanche à Tokyo pour une visite à l'invitation du gouvernement japonais, la première du genre au Japon et

la seconde effectuée par M. Arafat, un stratège occidental depuis celle à Paris au printemps dernier. Hier après-midi, M. Arafat a présidé une conférence (photo) au cours de laquelle les couleurs palestiniennes ont été hissées au siège de la représentation de l'OLP à Tokyo. Cette représentation, ouverte en 1977 sous l'appellation de « bureau de l'OLP », a officiellement pris le nom de « mission générale permanente de Palestine » à la demande de la centrale palestinienne.

Le chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), M. Yasser Arafat, a demandé hier au Japon de jouer un rôle accru dans le processus de paix du Proche-Orient. Le chef de l'OLP est arrivé dimanche à Tokyo pour une visite à l'invitation du gouvernement japonais, la première du genre au Japon et

la seconde effectuée par M. Arafat, un stratège occidental depuis celle à Paris au printemps dernier. Hier après-midi, M. Arafat a présidé une conférence (photo) au cours de laquelle les couleurs palestiniennes ont été hissées au siège de la représentation de l'OLP à Tokyo. Cette représentation, ouverte en 1977 sous l'appellation de « bureau de l'OLP », a officiellement pris le nom de « mission générale permanente de Palestine » à la demande de la centrale palestinienne.

Le chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), M. Yasser Arafat, a demandé hier au Japon de jouer un rôle accru dans le processus de paix du Proche-Orient. Le chef de l'OLP est arrivé dimanche à Tokyo pour une visite à l'invitation du gouvernement japonais, la première du genre au Japon et

la seconde effectuée par M. Arafat, un stratège occidental depuis celle à Paris au printemps dernier. Hier après-midi, M. Arafat a présidé une conférence (photo) au cours de laquelle les couleurs palestiniennes ont été hissées au siège de la représentation de l'OLP à Tokyo. Cette représentation, ouverte en 1977 sous l'appellation de « bureau de l'OLP », a officiellement pris le nom de « mission générale permanente de Palestine » à la demande de la centrale palestinienne.

Le chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), M. Yasser Arafat, a demandé hier au Japon de jouer un rôle accru dans le processus de paix du Proche-Orient. Le chef de l'OLP est arrivé dimanche à Tokyo pour une visite à l'invitation du gouvernement japonais, la première du genre au Japon et

la seconde effectuée par M. Arafat, un stratège occidental depuis celle à Paris au printemps dernier. Hier après-midi, M. Arafat a présidé une conférence (photo) au cours de laquelle les couleurs palestiniennes ont été hissées au siège de la représentation de l'OLP à Tokyo. Cette représentation, ouverte en 1977 sous l'appellation de « bureau de l'OLP », a officiellement pris le nom de « mission générale permanente de Palestine » à la demande de la centrale palestinienne.

Le chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), M. Yasser Arafat, a demandé hier au Japon de jouer un rôle accru dans le processus de paix du Proche-Orient. Le chef de l'OLP est arrivé dimanche à Tokyo pour une visite à l'invitation du gouvernement japonais, la première du genre au Japon et

la seconde effectuée par M. Arafat, un stratège occidental depuis celle à Paris au printemps dernier. Hier après-midi, M. Arafat a présidé une conférence (photo) au cours de laquelle les couleurs palestiniennes ont été hissées au siège de la représentation de l'OLP à Tokyo. Cette représentation, ouverte en 1977 sous l'appellation de « bureau de l'OLP », a officiellement pris le nom de « mission générale permanente de Palestine » à la demande de la centrale palestinienne.

Grande-Bretagne Les travaillistes rejettent le désarmement unilatéral

BRIGHTON (AFP) — Le congrès du Parti travailliste a abandonné hier l'engagement pris par le Labour en 1981 de démanteler unilatéralement l'arsenal nucléaire britannique, une promesse qui avait joué un rôle majeur dans ses deux derniers revers électoraux.

Mais cette victoire du leader du parti Neil Kinnock a aussitôt été jetée dans l'ombre par le vote d'une résolution exigeant la réduction des crédits militaires « au niveau moyen des autres pays européens » pour financer les programmes sociaux.

La direction édit fermement opposée à cette résolution dont l'adoption par 42 millions de mandats contre 13 millions va être interprétée par les adversaires du Labour comme un signe que le parti n'a pas changé et reste pacifiste dans l'âme.

Par contraste, le programme présenté par la direction a été adopté de justesse à main levée. Il prévoit l'inclusion des armements nucléaires du Royaume-Uni dans les négociations internationales de désarmement, dont les travaillistes espèrent qu'elles conduiront à l'élimination de tous les arsenaux nucléaires d'ici l'an 2000.

Cette politique est « adaptée aux réalités de l'ère Gorbatchev », a commenté le porte-parole pour les Affaires étrangères, M. Gerald Kaufman. Elle permet d'envisager la suppression de l'arsenal nucléaire britannique d'une façon qui « maximise les chances de désarmement mondial », a-t-il ajouté.

M. Kinnock avait présenté ce changement de cap comme le préalable indispensable à la reconquête du pouvoir par l'opposition.

Le vote de la résolution sur la réduction des crédits militaires met cependant en doute l'autorité de M. Kinnock, estimant les observateurs. Pour la deuxième année consécutive, il est en effet battu par son congrès sur une question de défense (une précédente tentative d'en finir avec l'antilatéralisme avait échoué l'an dernier).

Apparemment, c'est un appel au réalisme électoral qui a permis l'adoption du projet officiel, qui n'était pas amendable par les délégués. Le nouveau programme est « la chausure de sécurité qui protège le talon d'Achille de ce parti », a résumé crûment le secrétaire général du syndicat AEU de l'ingénierie, M. Bill Jordan.

En revanche, la commande de sous-marins équipés de missiles nucléaires américains Trident passée par la Grande-Bretagne ne sera pas annulée. Ceux-ci serviront de monnaie d'échange dans les négociations sur le désarmement.

Le chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), M. Yasser Arafat, a demandé hier au Japon de jouer un rôle accru dans le processus de paix du Proche-Orient. Le chef de l'OLP est arrivé dimanche à Tokyo pour une visite à l'invitation du gouvernement japonais, la première du genre au Japon et

la seconde effectuée par M. Arafat, un stratège occidental depuis celle à Paris au printemps dernier. Hier après-midi, M. Arafat a présidé une conférence (photo) au cours de laquelle les couleurs palestiniennes ont été hissées au siège de la représentation de l'OLP à Tokyo. Cette représentation, ouverte en 1977 sous l'appellation de « bureau de l'OLP », a officiellement pris le nom de « mission générale permanente de Palestine » à la demande de la centrale palestinienne.

Le chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), M. Yasser Arafat, a demandé hier au Japon de jouer un rôle accru dans le processus de paix du Proche-Orient. Le chef de l'OLP est arrivé dimanche à Tokyo pour une visite à l'invitation du gouvernement japonais, la première du genre au Japon et

la seconde effectuée par M. Arafat, un stratège occidental depuis celle à Paris au printemps dernier. Hier après-midi, M. Arafat a présidé une conférence (photo) au cours de laquelle les couleurs palestiniennes ont été hissées au siège de la représentation de l'OLP à Tokyo. Cette représentation, ouverte en 1977 sous l'appellation de « bureau de l'OLP », a officiellement pris le nom de « mission générale permanente de Palestine » à la demande de la centrale palestinienne.

Le chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), M. Yasser Arafat, a demandé hier au Japon de jouer un rôle accru dans le processus de paix du Proche-Orient. Le chef de l'OLP est arrivé dimanche à Tokyo pour une visite à l'invitation du gouvernement japonais, la première du genre au Japon et

la seconde effectuée par M. Arafat, un stratège occidental depuis celle à Paris au printemps dernier. Hier après-midi, M. Arafat a présidé une conférence (photo) au cours de laquelle les couleurs palestiniennes ont été hissées au siège de la représentation de l'OLP à Tokyo. Cette représentation, ouverte en 1977 sous l'appellation de « bureau de l'OLP », a officiellement pris le nom de « mission générale permanente de Palestine » à la demande de la centrale palestinienne.

Le chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), M. Yasser Arafat, a demandé hier au Japon de jouer un rôle accru dans le processus de paix du Proche-Orient. Le chef de l'OLP est arrivé dimanche à Tokyo pour une visite à l'invitation du gouvernement japonais, la première du genre au Japon et

la seconde effectuée par M. Arafat, un stratège occidental depuis celle à Paris au printemps dernier. Hier après-midi, M. Arafat a présidé une conférence (photo) au cours de laquelle les couleurs palestiniennes ont été hissées au siège de la représentation de l'OLP à Tokyo. Cette représentation, ouverte en 1977 sous l'appellation de « bureau de l'OLP », a officiellement pris le nom de « mission générale permanente de Palestine » à la demande de la centrale palestinienne.

Le chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), M. Yasser Arafat, a demandé hier au Japon de jouer un rôle accru dans le processus de paix du Proche-Orient. Le chef de l'OLP est arrivé dimanche à Tokyo pour une visite à l'invitation du gouvernement japonais, la première du genre au Japon et

la seconde effectuée par M. Arafat, un stratège occidental depuis celle à Paris au printemps dernier. Hier après-midi, M. Arafat a présidé une conférence (photo) au cours de laquelle les couleurs palestiniennes ont été hissées au siège de la représentation de l'OLP à Tokyo. Cette représentation, ouverte en 1977 sous l'appellation de « bureau de l'OLP », a officiellement pris le nom de « mission générale permanente de Palestine » à la demande de la centrale palestinienne.

Le chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), M. Yasser Arafat, a demandé hier au Japon de jouer un rôle accru dans le processus de paix du Proche-Orient. Le chef de l'OLP est arrivé dimanche à Tokyo pour une visite à l'invitation du gouvernement japonais, la première du genre au Japon et

la seconde effectuée par M. Arafat, un stratège occidental depuis celle à Paris au printemps dernier. Hier après-midi, M. Arafat a présidé une conférence (photo) au cours de laquelle les couleurs palestiniennes ont été hissées au siège de la représentation de l'OLP à Tokyo. Cette représentation, ouverte en 1977 sous l'appellation de « bureau de l'OLP », a officiellement pris le nom de « mission générale permanente de Palestine » à la demande de la centrale palestinienne.

Baker souhaite qu'Israël discute avec les Palestiniens

LIÈGE, VILLE EN FAILLITE Un fonctionnaire par 20 habitants

Olivier Baube
de l'Agence France-Presse

LIÈGE, Belgique — Liège, ville en faillite, s'est arrêtée, hier, de travailler faute d'argent pour payer ses employés et attend désormais son salut du côté de ses musées.

Dans la grande cité administrative au coeur du vieux Liège, les employés étaient, hier, à leur poste, mais à guichets fermés. « Pas d'argent, pas de travail », a expliqué l'un d'entre eux, prêt comme les 10,000 autres que compte la ville à faire grève « le temps qu'il faudra ».

Les poubelles ont déjà commencé à s'entasser, hier, sur les trottoirs, les carrefours et aux abords de la place Cathédrale, tout comme en 1983 lorsque la *Cité ardente* avait déjà été paralysée pour les mêmes raisons.

La faillite de la ville n'est pas nouvelle, mais semble aujourd'hui sans remèdes, tant la situation est bloquée.

Le bourgmestre (maire) de la ville, le socialiste Édouard Close, veut supprimer un millier d'emplois statutaires, ce que refusent catégo-

riquement les syndicats, même s'ils reconnaissent qu'il y a un peu trop de monde : environ un fonctionnaire pour 20 habitants.

Édouard Close se serait bien passé de ces suppressions d'emploi, mais elles sont la clé de voûte d'un plan d'assainissement exigé par le ministre régional de tutelle, le socialiste André Cools, pour l'octroi d'un nouveau prêt.

Pour sortir de l'impasse, les syndicats, dont la Centrale générale du secteur public (CGSP, proche du Parti socialiste) en tête, proposent une solution : céder les collections d'art de la ville en garantie aux banques.

« Vendre un Picasso et deux Magritte pour payer les pompiers et le ramassage des poubelles, ça n'est pas raisonnable », estime de son côté le sénateur de l'opposition libérale à Liège, Philippe Monfils.

Il croit que la vente des tableaux possédés par la ville, dont la célèbre *Famille Soller* peinte par Picasso, se réalisera pour éponger la dette.

Il est vrai que celle-ci représente 30 milliards de FB (\$ 750 millions US) malgré l'intervention de l'État

belge qui a accepté cette année de prendre 40 milliards de FB (\$ 1 milliard US) à son compte.

Tous reconnaissent néanmoins un certain gaspillage des deniers publics. Pas moins de 25 femmes de ménage pour une seule caserne de pompiers, elle-même aux prises avec deux préposés à temps plein au nettoyage de sa piscine : telle était la situation, confie un des quatre commandants de sapeurs pompiers de la ville, avant que l'on n'y mette bon ordre.

Pas moins de cinq conservateurs pour l'un des 12 musées de la ville, objets d'une surveillance rapprochée de la part des 88 commissaires de la ville. Liège n'a jamais reculé devant les dépenses de personnel.

Aujourd'hui, la « Cité ardente » doit en payer le prix, et les Liégeois s'apprennent de nouveau à enjamber les montagnes d'ordures comme il y a six ans.

Vendre un Picasso ou licencier ses électeurs, Édouard Close semble n'avoir guère le choix, ce qui invite le quotidien bruxellois *Le Soir* à lui suggérer, hier, par le biais d'un petit dessin en « une », de s'adresser au FMI.

Six pieds à sept ans

À sept ans, le jeune Soviétique Igor Ladan mesure déjà 1.80m et pèse 90kg. Il s'est rendu aux États-Unis dans l'espoir que les médecins parviennent à l'opérer d'une tumeur au cerveau, de la grosseur d'une balle de tennis, responsable de sa croissance anormale. Des chirurgiens de la clinique de Mayo ont l'intention de l'opérer d'une tumeur très rare de la glande hypophyse. Igor et sa mère Svitlana Ladan, de Kiev, sont arrivés il y a trois semaines à l'issue d'une campagne internationale d'aide qu'elle avait lancée. L'opération sera financée entièrement par des dons. Igor est actuellement soigné pour réduire la taille de la tumeur afin de permettre une intervention chirurgicale dans environ trois mois. A sa naissance, le garçonnet semblait normal, mais à six mois, il avait la taille d'un bébé d'un an, et à un an, celle d'un bébé de trois ans. Les médecins de Kiev et de Moscou ne disposant d'aucun traitement, la famille d'Igor a écrit à la Croix-Rouge internationale en Suisse, qui lui a conseillé de s'adresser à des médecins et des hôpitaux, notamment en Angleterre et aux États-Unis. Igor sera opéré par l'équipe de l'endocrinologue le Dr Donald Zimmerman.



PHOTO AP

LA POLICE EST GRATIS

POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE

Numéro de la police: XYZ
 Année: 90
 Véhicule assuré: Sprint ou Firefly
 No de série: GM 123456789
 Adresse de notre compagnie d'assurance: _____

Nom de l'assuré: Votre nom
 Adresse de l'assuré: Votre adresse

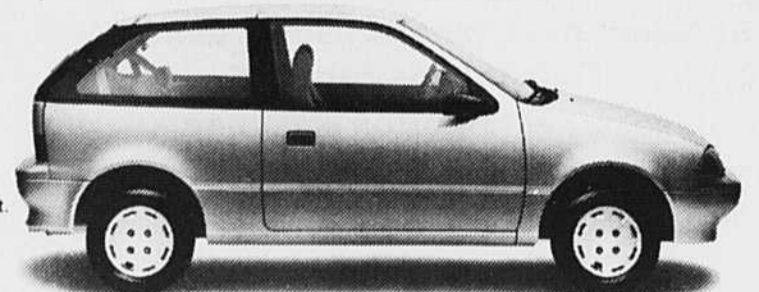
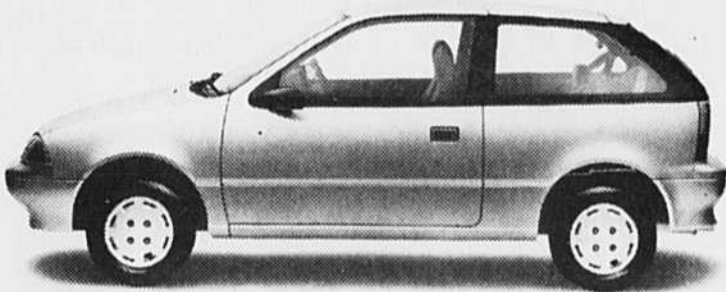
Date d'entrée en vigueur: Jour Mois Année 00 10 00
 Date d'expiration: Jour Mois Année 00 10 00

COURTIER: NOTRE COURTIER

DU 2 AU 13 OCTOBRE
NOUS VOUS PAYONS UNE POLICE D'ASSURANCE
À L'ACHAT D'UNE SPRINT OU D'UNE FIREFLY
À PARTIR DE SEULEMENT

8 395 \$

Cette offre s'applique uniquement aux Sprint et Firefly vendues et livrées entre le 2 et 13 octobre 1989 inclusivement. Cette offre ne s'applique pas aux ventes commerciales. La police d'assurance couvre votre véhicule pour une période de 12 mois suivant la signature du contrat d'assurance. La police d'assurance vous offre une protection complète: • responsabilité civile pour une valeur de 1 000 000 \$ • dommages éprouvés par le véhicule assuré • tous risques franchise de 250 \$ • valeur à neuf garantie 12 mois. Voir votre concessionnaire pour tous les détails.



LES CONCESSIONNAIRES GM, ÇA ROULE!

CHEVROLET
Beretta
Camaro
Caprice
Cavalier
Corsica
Corvette
Celebrity
Sprint

OLDSMOBILE
88 Royale
Cutlass Calais
Custom Cruiser
Cutlass Ciera
Cutlass Supreme
Ninety Eight Regency
Toronado

PONTIAC
6000
Bonneville
Firebird
Firefly
Grand Am
Grand Prix
Safari
Sunbird
Tempest

BUICK
Century
Electra
Electra Estate
Le Sabre
Reatta
Regal
Riviera
Skylark

LES CONCESSIONNAIRES GM VOUS OFFRENT ÉGALEMENT CES EXCELLENTS PRODUITS.



CADILLAC
Allante
Brougham
De Ville
Eldorado
Fleetwood
Seville

CAMIONS CHEVROLET
Chevrolet S-10
Blazer S/V
Suburban
Sportvan
Astro
Chevy Van
Pick-up C/K
Tracker

CAMIONS GMC
GMC S-15
Jimmy S/V
Suburban
Rally
Safari
GMC-Vandura
Pick-up C/K
Tracker



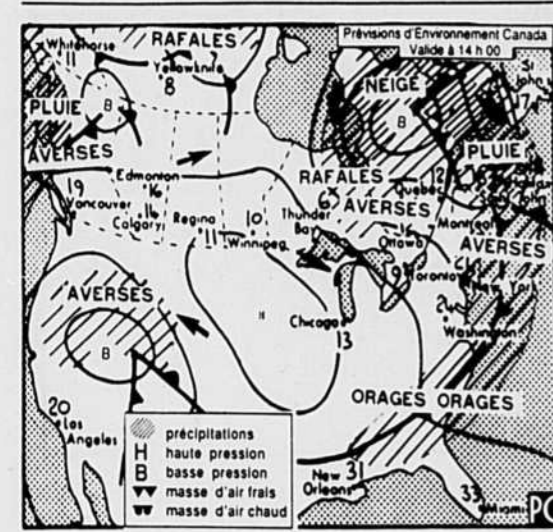
LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
- 200-299 Immobilier — Commercial
- 300-399 Marchandises diverses
- 400-499 Offres d'emploi
- 500-599 Services
- 600-699 Véhicules automobiles
- 900-999 Avis

- 101 Propriétés à vendre**
- MAISON HISTORIQUE 1839** en excellent état. Canadienne en pierre, 3 étages, 100,000 p.c. de terrain. St-Placide, en bordure du lac des Deux-Montagnes. Site magnifique. Accès à marina privée. Tennis. 1-258-4651, 1-258-4304.
- ST-BRUNO:** Secteur prestigieux 87. Construction supérieure, grands pièces, deux garages, proximité golf. Christian Lamandé. 653-4111. Le Permanent Ctr.
- 101 Propriétés à vendre**
- GRANDE MAISON À VENDRE,** bord de l'eau, Lac Renaud, Prévost, 11 1/2 pces, gar.X2, foyer, \$150,000. 1-224-4747.
- ST-BRUNO** Cul-ton-Built. Spacieux, luxueux bungalow brique, rue de La Régnence. Camille Lacoursière, S.R.I. 653-9970, 653-2496. Mtl. Trust ctr.
- ST-BRUNO** Rés. prestigieuse, voisine golf Mont Bruno. Constr. récente, pces spacieuses. Véronique Jodoin: 653-1222, 653-2496. Mtl. Trust ctr.

LA METEO



Situation générale: un front arctique associé à une autre dépression sur la baie James balayera la province d'ouest en est aujourd'hui. Il nous amènera d'abord des averses dispersées puis des flocons de neige.

Ce front sera également accompagné de vents vifs du nord-ouest et des températures à la baisse.

Ces conditions persisteront demain.

MONTREAL

Nuageux avec fréquentes éclaircies et possibilité d'une averse. Max.: 12. Risque de précipitations: 30 %. Demain: nuageux avec éclaircies.

LEVER DU SOLEIL 6 h 55
COUCHER: 18 h 31

QUÉBEC

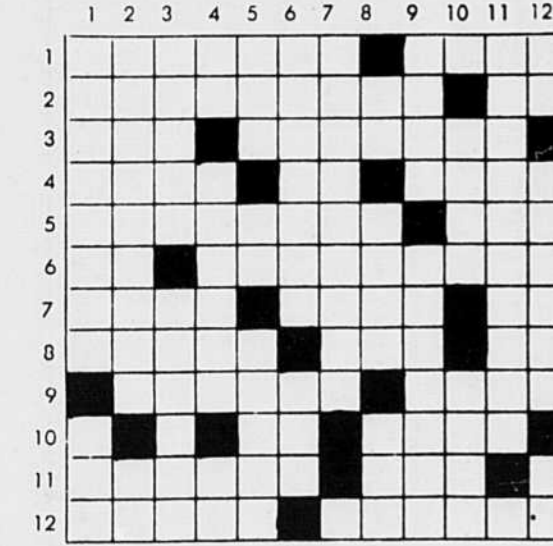
Abili-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec quelques averses ou orages se changeant en quelques averses de neige. Max.: 0. Risque de précipitations: 60 %. Demain: nuageux avec éclaircies et vent. Possibilité de chutes de neige.

Poniac-Gatineau et Lièvre: nuageux avec éclaircies et flocons de neige. Max.: 6. Risque de précipitations: 40 %. Demain: nuageux avec éclaircies et vent. Possibilité de chutes de neige ou de neige fondante.

Laurentides: nuageux avec quelques averses ou chutes de neige fondante. Max.: 10. Risque de précipitations: 60 %. Demain: nuageux avec éclaircies et quelques chutes de neige.

Ottawa-Hull-Cornwall: nuageux avec fréquentes éclaircies et possi-

LES MOTS CROISÉS



- Horizontalement**
- Plante herbacée du genre ibéris. — Exagérément satisfait.
 - Elle prend ses vacances au mois d'août. — Volt-ampère.
 - Oestrus. — Grade universitaire.
 - Refuge. — Nickel. — Absence de valeur.
 - Gros animal terrestre. — Hurlémeur.
 - Thallium. — Évolution anormale des dents.
 - Commune de l'Ardeche. — Tissu recouvrant le matelas. — Idem.
 - Vagabonder. — Époque. — Strontium.
 - Faute. — Drogue.
 - Étain. — Plus mauvais.
 - Inflammation de l'uvula. — Frère servant.
 - Pièce d'une habitation. — Malhonnête.
- Verticalement**
- Petit verrou. — Courant électrique.
 - Mine de houille. — Commandement.
 - Combat. — Imaginaire.
 - Astate. — Nommer les lettres. — Lui.
 - Argile rouge. — Mercure. — Résultat d'une soustraction.
 - Tranquille. — Première page d'un journal.
 - Réduire en cendres.
 - Issu. — Souverain slave. — Ride.
 - Ingénieur allemand, né à Karlsruhe (1844-1929). — Bizarro.
 - Annonce ce qui suit. — Tracas.
 - Doctrine d'Averroès.
 - Tantale. — Frotter d'huile. — Seul.
- Solution d'hier**
- 1 M A N C E N T I L I Z E R
2 E P O U S E R
3 U R N E
4 T H E I S T E
5 D A C E
6 H E U R E
7 N A D I R
8 D A R D
9 N O B I L I T É
10 E S O T E R I S M E
11 I D
12 E U T O N I E N N E
1 A V E L U
2 V I C A R
3 M O R T
4 T R E M A T A
5 O I R
6 E U A N A L
7 S I R E X
8 T O T L E

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE 286-1200

- 101 Propriétés à vendre**
- GRAND LAC BROMPTON** Maison de prestige. Terrain 84 400 pi.ca. 5 chambres, 4 1/2 s.b. 6 garages + boat house + pour hydravion et bateau, piscine creusée, foyer, énorme patio, façade lac 265 pi. Construction 3 ans. \$685,000. 1(819)823-2804.
- 105 Propriétés à louer**
- BROSSARD «N».** Cottage semi-détaché, 3 + 1 c.c., sous-sol fini. 465-0269
- 113 Propriétés à revenus à vendre**
- AMHERST:** Édifice semi-commercial (libre). Commerce r-d-c + log. 2 étages (libre). Info: 842-5333
- 160 App. et log. à louer**
- MÉTRO ROSEMONT** 2^e étage, grand & luxueux 3 1/2, salon 17x29, c.c. 14x21, four encastré, plaque chauff., ventilateur & tapis. Personne sérieuse, avec réél. Libre \$550 276-5587, jour. 322-4482, soir.
- MTL-NORD** 4 1/2, très propre, ent. rénové et frais peint, entrée lav./séc., 661-0514, 321-8672.
- N.D.G. - BEAU 7 1/2:** Haut duplex, boiseries, lave-vaisselle, foyer, très clair. Libre 1^{er} nov. 482-3570
- N.D.G.:** Près métro, 2 1/2, cuisinière, frigo, meublé, jardin, paisible. \$450/mois. 483-2895
- NOUVEAU-ROSEMONT** Métro Langelier. Haut duplex, 5 1/2 non-chauffé. 1,000 à 2,600 pi.ca. 845-1435.
- 101 Propriétés à vendre**
- CINOPLEX 1988,** à St-Joseph-Du-Lac, \$285,000, négociable, taxes basses, excellent revenu, loué au complet, investissement sûr, dans une région en plein développement: 479-6217.
- STE-MARTHE** Du Cap de la Madeleine, 6 X 5 1/2, 4 faces brique, tout loués 5.6 X revenus. 418-362-2830
- 121 Condos à louer**
- DORVAL** Condos neufs, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, béton, air climatisé, ascenseur, 2 s/bains, stationnement, 1 mois gratuit. 631-3486
- 122 Condos à vendre**
- BOIS ST-LAMBERT** 3 1/2 spacieux, bien éclairé, \$75,000. Entre 9h à 5h: 1-348-9214, 658-0300.
- BROSSARD,** magnifique condo de luxe, 1,310 pi.ca., vue panoramique, tennis, piscine, etc... 669-2476.
- CONDO DELUXE REPENTIGNY** Bord du fleuve, 4 1/2, terrasse, 3 garages, piscine int., tennis, sauna, salle d'exercices. Tél. après 18 hrs 581-1818, pas d'agent S.V.P.
- LASALLE 4 1/2,** foyer, système d'alarme, stationnement, métro. \$94,900. 365-7520.
- 125 Chalets à louer**
- SUTTON:** 3 c.c., foyer, lav./séch., lave-vaisselle. \$3,500. Du 1^{er} nov. au 15 avril. 678-9959
- 137 Maisons de campagne à louer**
- MAISON CONFORTABLE:** Sur site exceptionnel, à 1 heure de Mtl. (sous-location). 454-4258, après 17h.
- 149 Terrains à vendre**
- CHAMBLY,** Domaine du Golf, prêt à construire pour maison de prestige. 674-4250
- DOMAINE BASILE-ROUTHIER** Terrain prestigieux, bord du lac des Deux-Montagnes, à St-Placide. Site magnifique et protégé, à 40 min. du centre-ville. Marina privée, tennis, services. \$3 à \$5/p.c. 1-258-4651, 4304.
- STE-ADELE** Paroisse, vente de montagne, terrain de prestige, investissement. \$0.50/pi.ca. 514-668-3434.
- 160 App. et log. à louer**
- AHUNTSIC,** 10755 rue Taché, près de Gouin, superbe 7 1/2 chauffé, 4 c.c., sous-sol fini, 2 garages. Libre imm. + 1 X 4 1/2, 384-8216.
- BAS DUPLIX** grand 5 1/2, patio, cour, 3277 Desmarrière, près bus, parc, école. \$555. 722-2520.
- C.D.N.,** Joli appartement rénové, moderne, monitoring de surveillance de l'entrée et couloir, idéal pour retraité et semi-retraité. 739-3199.
- C.D.N., RUE RIDGEWOOD,** sous-location du 1^{er} oct. au 30 juin '90, grand 4 1/2 meublé, peinture fraîche, \$650. 737-2359, laissez message.

DECES

DORION-RYAN, Blainde. — À la résidence Berthiaume-du-Tremblay, à l'âge de 90 ans. Mme Blainde Dorion-Ryan s'est éteinte doucement le dimanche 1^{er} octobre à la suite d'une longue maladie. Mme Ryan laisse dans le deuil ses fils Gérard, juge à la Cour supérieure du Québec, Claude, député à l'Assemblée nationale et ministre de l'éducation, et de l'Enseignement supérieur, et Yves, maire de Montréal-Nord, et président du conseil de la CUM, sa brue Mme Huguette Ryan (Yves), de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants ainsi que d'autres parents. La dépouille mortelle sera exposée au Salon Mozart-Desforges, à Lachute mardi le 3 octobre en après-midi et en soirée. La cérémonie aura lieu à l'église St-Philippe d'Argenteuil, mercredi le 4 octobre. L'heure des funérailles sera annoncée plus tard. L'inhumation aura lieu dans le lot familial dans le cimetière de St-Philippe d'Argenteuil.

407 Offres d'emploi

LE SOUS-DISTRIBUTEUR DU JOURNAL

LE DEVOIR RECHERCHE

camelots

secteurs **Châteauguay, Mercier, Outaouais, Outremont**

contacts **Daniel Gauthier: 699-1868**
Jean-Paul Gratton: 243-4970
Denise Cabot: 643-3854

camelots motorisés

secteurs **Outaouais Outremont**

contacts **Jean-Paul Gratton: 243-4970**
Denise Cabot: 643-3854

Ces postes sont ouverts aux hommes et aux femmes

Pour tout autre secteur 332-3890
Extérieur: région 514 1-800-361-6059
région 418-819 1-800-361-5699

J.N.O.

- 251 Bureaux à louer**
- VIIEUX-MONTREAL** Rénovation unique, a.c., clé en main, prêt stat. métro. 1,000 à 2,600 pi.ca. 845-1435.
- 259 Espaces commerciaux à louer**
- 1799, SAUVÉ EST** 700 pi.ca. Disponible immédiatement. 384-6299
- 275 Locaux à louer**
- 275 EST ST-ZOTIQUE** entre St-Denis/St-Laurent env. 1300 pi.ca., 271-6654
- BUREAU/MAGASIN** 750 p.c. + sous-sol, petit centre d'affaires. 8021 Blaise pascal, R.D.P. 643-1303, 321-1987.
- VERDUN 741 DE L'ÉGLISE** 1,500 pi.ca., plusieurs autres possibilités, faut voir! Libre imm. 761-7357.
- 283 Commerces à vendre**
- • ÉCOLE DE CONDUITE • •
Appeliez Maria 272-1296
- ÉCOLE DE CONDUITE** Bien situé à Montréal. Très bon potentiel. À vendre, 18,000. 325-2461 ou 641-1161.
- FLEURISTE** Duvernay-Laval, très bonne affaire. Doit vendre. 662-3993.
- LE BAR 59 A MASSON,** 20 min. d'Ottawa, gros potentiel. \$150,000. Bob Laroché, G.R. Lauzon, 1-819-986-2062.
- 351 Ameublements**
- AVIS AUX CONSOMMATEURS** Meubles de manufacture à prix de gros. 351-7079. A. Tessier Ltée.
- 391 Antiquités**
- ACHAT à prix élevé.** Acheteurs graveurs icaot, tableaux anciens, bijoux or, argent, lapis, laques, statues bronze et marbre. Succèsions complètes. Antiquités Guy: 2325, Guy, 935-3600.
- 510 Cours**
- LAURIER** désire offrir des cours de guitare et violon classique, populaire, moderne et progressif. \$30./hre 1-418-654-0052
- 04-10-89

407 Offres d'emploi

LE DEVOIR

postes disponibles

TÉLÉMARKETING

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

HORAIRES VARIABLES
De jour ou de soir

Exigences: facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme.

Communiquez avec
Marie-Claude Gaudet au 844-7531
entre 9h00 et 17h00

J.N.O.

- 510 Cours**
- Centre des Apprentis Routiers**
- COURS: ICC-UV**
MATIÈRES DANGEREUSES
COURS COMPLET
Classes: 1, 2, 3
- 387-7232**
- 247, boul. des LAURENTIDES (Pont-Viau, Laval)**
- \$795.00**
- 05-10-89
- 551 Déménagement**
- A BAS PRIX!** Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 597-9491.
- GILLES JODOIN TRANSPORT INC.** Déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complètes. 253-4374.
- 559 Entretien, réparations, rénovations**
- A.A.A. BAS COMPTE** Joint gyproc, plâtre, peinture, toute rénovation intérieure, travail garanti. 623-1605
- 510 Cours**
- ANGLAIS COURS PRIVÉS.** professeur diplômé, immersion, \$45. pour 2 heures. 481-9474.

578 Santé

PROGRAMME DE NUTRITION ÉQUILIBRÉ
KILOS EN TROP?
ÉNERGIE EN MOINS?
FATIGUE DE SURMONTÉ?
Aimeriez-vous changer votre apparence physique sans que votre poids et avoir quand même de l'énergie? Appelez-moi, je vous donnerai tous les détails et vous raconterai mes aventures personnelles de succès. Stéphane Massé, 388-5446.

590 Préparation de curriculum vitae

• PAR UN PROFESSIONNEL
• Informatique Olivetti
Métro Laurier, 843-7189

591 Occasions d'affaires

AVONS CLIENTS pour investissement garanti. Rendement annuel jusqu'à 20%. 875-5625.

VOUS MANUFACTUREZ UN PRODUIT? Aimeriez-vous avoir plusieurs représentants? On a la solution. Demandez: Michel 514-759-9158.

593 Services immobiliers

GÉRANCE — RÉPARATION
Maintenance générale d'immeubles 282-8873

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers

ENTREPOSAGE DE BATEAUX Disp. d'emplacement de 250 bateaux 12 à 35 pi. Transports courtes & longues distances. Marina J.L.G. Memphrémagog 1(819)843-4915, 843-2159.

695 Automobiles à vendre

AUDI 88, turbo, Quattro, 22,000 km, carte Audi janvier 91, 5 vit. Exotique et très rapide! 497-6795 de 9h à 17h.

BUICK LE SABRE L7EE 1989
Tout équipé de A à Z, employé GM. 430-5783 ou 298-5043.

FORD TRACER 1987, excellente condition, 2 portes, hatchback, \$8,000. 521-3667.

OLDS Sierra, 83, très propre, air climatisé, radio cassette stéréo, tout équipé. Prix négociable. 388-5050.

TOYOTA SUPRA '85, aut., 63,000 km, tout équipé, excellente condition, 482-7911 ou 486-3955.

05-10-89

Objectif: 22 millions\$

\$532,446

S.V.P. envoyez votre contribution à:

CENTRAIDE
493 Sherbrooke Ouest,
Montréal, H3A 1B6

NE MANQUEZ PAS...

le prochain cahier spécial consacré aux

professions

parution: 13 octobre
tombée publicitaire: 1er octobre

Les cahiers spéciaux du **DEVOIR**

service de publicité: (514)842.9645 / 1-800-363.0305 / Télécopieur: 844.6175

Pour commander des exemplaires de ce cahier spécial veuillez téléphoner au 844-5738

MAGAZINES ÉCONOMIQUES AUTOMNE

1989

bientôt

INVESTISSEMENTS & ABRIS FISCAUX

parution 27 octobre
tombée publicitaire 29 septembre

PERSPECTIVES 1990

parution 1er décembre
tombée publicitaire 3 novembre

SERVICE DE PUBLICITÉ:
TÉLÉPHONE: (514) 842 9645 SANS FRAIS: 1-800-363 0305
TÉLÉCOPIEUR: (514) 844-6175

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Loufoque, truculent et triste

L'arrivée de Dave Barrett achève de couler le NPD au Québec

LA LOGIQUE et le tact n'étaient pas au rendez-vous lorsque, vendredi dernier, M. David Barrett a annoncé sa candidature au leadership du parti néo-démocrate. Avec des sabots que lui envierait tout fermier des Pays-Bas, il s'est lancé dans l'une des plus tonitruantes charges contre le Québec qu'il aurait été possible d'imaginer. M. Barrett avait juré avec tous les artifices du genre que jamais au grand jamais il ne tenterait sa chance dans cette aventure. Il aurait dû être fidèle à sa promesse. Il aurait évité au Canada entier un spectacle grotesque et plutôt loufoque.

À deux mois du congrès du NPD d'où émergera le prochain chef de cette formation, l'affaire ne peut pas être traitée à la légère. Aucune surprise à ce qu'à tous les échelons du NPD, on s'interroge avec anxiété sur le nouveau cours ainsi imprimé à la course déclenchée par la démission de M. Ed Broadbent.

M. Barrett considère que le Canada est obnubilé par la question québécoise. C'est un point de vue et c'est son droit de l'exprimer. Mais comment se rendre à cet argument (qui en vaut bien d'autres), lorsque son auteur consacre la majeure partie de sa conférence de presse à commenter la politique et à décrier les leaders du Québec ?

De deux choses, l'une. Ou bien, la réalité et le fait québécois méritent vraiment attention et intérêt de la part du reste du pays. Ou bien M. Barrett, tout premier ministre qu'il fut, tire à boulet rouge sur une cible qui ne devrait retenir l'attention de personne. La réponse à cette double interrogation ne plaide pas en faveur d'une démarche inscrite au coin de l'intelligence la plus subtile.

Et M. Barrett de clamer au-delà de ses Rocheuses l'urgence d'aborder les vrais problèmes qui préoccupent directement tous les Canadiens. On aurait aimé l'entendre présenter et expliciter les fondements d'une politique de l'emploi, du logement, de la santé. Il aurait pu puiser dans l'expérience de son mandat à la tête du gouvernement de Victoria pour annoncer ses couleurs. Il s'est contenté de pratiquer un vieux sport qui revient à la mode : la logorrhée anti-québécoise. C'est sans doute rentable à ce moment-ci.

Admettons que M. Barrett s'est empêtré dans sa propre logique bien personnelle. Il vaut mieux s'intéresser au fond de son intervention fracassante, remarquée et truculente à certains égards.

On comprend que le Premier ministre du Québec et le chef de l'Opposition n'ont pas tellement bonne presse au Canada anglais pour des raisons d'ailleurs diamétralement opposées. Mais de là à tailler en pièces les deux hommes, il y a pire qu'un simple accroc à la courtoisie élémentaire. Passe encore que M. Barrett ne voile aucunement son mépris pour le Québec. Mais qu'il ait recours à ce procédé pour alécher les suffrages des délégués au congrès de Winnipeg, cela donne la mesure de l'homme.

Que M. Barrett ne saisisse pas la différence entre « oui » et « non », c'est son problème. D'autres avant lui ne faisaient pas le partage entre le chinois et le français. Au moment où les écoliers de l'Europe de 1992 doivent maîtriser trois langues avant la fin de leurs études secondaires, le cri du cœur du député de Vancouver témoigne d'une vision des choses plutôt étriquée. Il vaut peut-être mieux pour nos oreilles le voir échouer tous les cours intensifs de français qu'on tenterait de lui faire ingurgiter...

Devant un tel charabia, vaut-il encore la peine de se pencher sur le refus de M. Barrett d'appuyer les accords du lac Meech ? Il est plus pertinent de s'interroger sur l'acharnement du NPD à brûler les derniers ponts avec le Québec. Reniement de la parole donnée à la Chambre des Communes, volte-face des candidats au leadership et tarte à la crème de M. Barrett, la coupe est pleine. Le NPD aurait fait son deuil des électeurs québécois qu'il n'articulerait pas mieux sa propagande.

Le NPD représente pourtant un aspect important de la vie politique de cette fédération. Il doit éviter le marécage où l'entraînent actuellement M. Barrett et ses concurrents à la direction du parti. Aussi doit-on s'associer aux pressions exercées actuellement sur le chef néo-démocrate d'Ontario, M. Bob Rae. Cet ancien représentant aux Communes d'une circonscription d'Ottawa devrait revenir à la scène fédérale. Son expérience parlementaire, son ouverture aux réalités de l'ensemble du pays, son intelligence constituent autant d'atouts sur lesquels devrait miser une formation désespérément à la recherche d'un leadership authentique.

M. Barrett, quant à lui, devrait continuer à donner la réplique à Yvon Deschamps.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Un rêve sans lendemain

La Chine ne pourra ignorer les impératifs économiques

LE PREMIER octobre 1949, lorsque Mao Zedong fit son entrée sur la grande place Tiananmen à Pékin, des centaines de milliers de personnes étaient venues crier leurs espoirs dans le nouveau régime communiste. Quarante ans plus tard, sur la même place, il n'y a que des élites choisies qui paradent. Le peuple n'a plus le cœur à la fête et de toute façon on lui a fait comprendre qu'il n'était pas le bienvenu.

C'est dans ce même lieu symbolique, il y a quelques mois à peine, que l'armée chargea les étudiants et mit fin brutalement à un vaste mouvement en faveur de la « démocratisation ».

Le rêve de la révolution s'est donc évanoui. Il a certes fait germer de grandes réalisations, mais à un prix si élevé que les bases même du système sont désormais menacées.

Ce n'est pas le moindre succès du régime d'avoir sorti la masse des paysans de la profonde misère dans laquelle elle était enlisée depuis de nombreuses années et d'avoir hissé la Chine au rang de puissance nucléaire. Les Chinois vivent beaucoup mieux ; en témoigne leur espérance de vie qui a doublé en quatre décennies. Et la République populaire occupe une place respectable dans les relations internationales.

Mais l'autoritarisme et la brutalité du régime sont demeurés implacables. La redistribution des terres fit des centaines de milliers de victimes, et

l'industrialisation accélérée (le *Grand bon en avant*), des millions d'autres. La Révolution culturelle enclenchée au milieu des années soixante apporta aussi son cortège de morts, alors même que la Chine devenait pour plusieurs *intellos* occidentaux le nouveau phare du socialisme. Le désenchantement fut brutal.

Avec l'arrivée au pouvoir de Deng Xiaoping, la Chine commença à s'ouvrir aux modèles de gestion économique occidentale. Elle donna longtemps l'impression qu'elle allait enfin, graduellement, s'émanciper de l'économie collectiviste et centralisée. On la présentait même en exemple à Mikhaïl Gorbatchev.

Quelques années plus tard, les étudiants descendent en masse dans la rue dénonçant la corruption et la concentration du pouvoir. Ce fut une autre désillusion.

Mais, au-delà du rêve sans lendemain, la Chine réelle continue à rappeler les dirigeants aux impératifs de la vie quotidienne, ceux de la production et des besoins essentiels, alors même que son économie ne peut se couper d'un environnement international de plus en plus contraignant.

L'ouest aurait tort dans ce contexte de boudier le régime. La coopération est la seule voie praticable. Elle a déjà produit des résultats tangibles. La patience fera le reste.

— ALBERT JUNEAU

Le Festival des films du monde

Ce n'est pas en se pliant au joug qu'on le secouera

QUELLES que soient les vraies statistiques au guichet du Festival des films du monde de Montréal, il suffit d'avoir été l'un des fidèles de l'événement, ces dernières années, pour ne pas douter de l'immense succès populaire qu'il remporte. Cet été, les cinéphilas, francophones et anglophones, y étaient nombreux, peut-être plus qu'avant, et il ne manquait pas non plus de ces multiples minorités de plus en plus « visibles ».

Et pourtant, on se défend mal d'un certain malaise. Ce festival qui ne jure que par la vraie culture cinématographique, du moins à en croire ses principaux organisateurs, n'en finit plus de parler de marché, de films qu'on achète ou qu'on refuse d'acheter, de débouchés qui sont immenses ou trop exigus. Il y a là un asservissement qui tranche avec la soif de cinéma authentique que l'organisation montréalaise se plait à saluer dans les foules qui remplissent les salles du festival.

Ainsi, on comprend mal pourquoi les festivaliers qui paient leurs billets et les gouvernements d'ici qui subventionnent le reste, se mettraient en frais pour permettre à des producteurs de mieux atteindre, en anglais, l'auditoire des 250 millions d'anglophones qui peuplent l'Amérique de M. Serge Losique et de Mme Danièle Cauchard.

Certes, le Festival de Montréal permet de voir un cinéma étranger de qualité qu'on retrouve encore trop rarement dans nos cinémas ou aux écrans subventionnés de Radio-Canada et même de Radio-Québec. Mais justement, ce n'est pas en se comparant à ces boîtes traditionnelles qu'un Festival international saurait justifier la part trop maigre qu'il fait aux films accessibles en français ni cette facilité avec laquelle il gonfle son programme de films accessibles en anglais.

Dans la querelle du sous-titrage, M. Losique et Mme Cauchard invoquent plusieurs arguments, dont deux seulement sont valables. Certains films ne sont disponibles qu'à la dernière heure et, en effet, il vaut mieux les avoir en primeur en an-

glais que de les rater. D'autres sont produits par des pays pauvres, pour qui la seule langue internationale est l'anglais. C'est vrai. Mais ces raisons ne tiennent pas pour la plupart des films britanniques, nord-américains et... anglo-canadiens, surtout quand ils n'en valent pas la peine.

Justement, la querelle du sous-titrage ne doit pas nous égarer. Même si tous les films du Festival étaient accessibles en français, l'engouement du milieu et d'une trop grande partie de la critique pour le film occidental, pour ne pas dire paroissial, rabaisserait encore la prétention d'y montrer les « films du monde ». Des films, il y en a beaucoup au Festival, de plus en plus, et même trop. Cette année on avait fait une plus grosse sélection de pellicules américaines, françaises et canadiennes. Cela peut satisfaire les maniaques du record. Mais ce n'est pas là, autant qu'il le faudrait, le cinéma du monde. Ni une garantie de qualité.

Dans le cinéma d'ici, les fonds publics ont servi à financer, avec quelques bons films, pas mal trop de *navets*. On ne devrait donc pas se gêner pour faire subventionner plus généreusement par l'État, sinon le sous-titrage des meilleurs films du monde, à tout le moins une plus sévère sélection. Cette sélection devrait retenir les présentations en français « de préférence », comme le prévoit le règlement du Festival de Montréal. Si vraiment le Festival manque de « moyens », et non de jugement ou de colonne vertébrale.

En tout cas, ce n'est pas en imposant l'anglais à la majorité d'ici — même sous prétexte qu'elle n'est que six millions et qu'elle consomme de plus en plus la production des États-Unis, — qu'on va permettre au film d'auteurs et de créateurs de prendre pied au Québec. Ce n'est pas non plus en se pliant à la loi du nombre et du marché, qui fait déjà tant de ravages dans la production commerciale, qu'on pourra un jour en secouer le joug.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

LA CHINE POPULAIRE CÉLÈBRE SES 40 ANS !



LETTRES AU DEVOIR

Simple coup d'oeil

L'E gouvernement Bourassa a remis un document sur l'équité « démontrant son souci de se doter d'une structure salariale exempte de discrimination ».

Comment peut-il remettre, sans aucune gêne, un document qui, au contraire, instaure plus de discrimination entre les diplômés de niveau collégial ?

Comment ce même gouvernement peut-il aussi prétendre éliminer la discrimination en ignorant complètement le sort des diplômés universitaires ?

A-t-il seulement pris la peine de regarder, ne serait-ce que furtivement, les différentes échelles salariales de ce groupe ? L'économie n'aurait certes pu lui échapper, car un simple coup d'oeil lui aurait démontré à quel point les salaires des groupes à majorité féminine sont inférieurs à ceux des groupes à majorité masculine.

Prenons l'exemple des diététistes (98,7 % de femmes), pourquoi celles-ci, détentrices de baccalauréat, se trouvent-elles classées dans la plus basse échelle salariale avec \$ 6,000 de moins que les groupes à majorité masculine détentrices de baccalauréat ?

Pas besoin de savants analystes ni d'enquêtes publiques pour le prouver, la discrimination est évidente.

— Claudette Pélouquin-Antoun
présidente
Syndicat professionnel
des diététistes du Québec
Montréal, le 28 septembre.

Histoire d'un PEN Club

« UN ÉCRIVAIN québécois de langue française avait demandé un Centre francophone autonome mais cette proposition fut finalement rejetée par un vote pris au sein de la dizaine de membres francophones. Il faudra attendre vingt ans la naissance d'un Centre francophone »... (Jean Royer)

Ce paragraphe me semble fort incomplet. Voici une version personnelle assez différente. De retour du congrès mondial du PEN à New York (1964, je crois), MM. Jean-Guy Pilon et Robert Charbonneau songent à doter le Canada d'un PEN francophone autonome. Les membres du PEN canadien s'y objectent. Alors président de l'Association des écrivains canadiens, Robert Charbonneau consulte son conseil d'administration dont j'étais trésorier. Mme Andrée Maillet et Charlotte Savary, MM. Claude Jasmin et Jacques Ferron l'appuient fortement. Nous rédigeons une demande à l'intention du Bureau international qui l'agrèra si elle reçoit l'appui de deux parrains-membres. Le PEN canadien refuse son parrainage.

Mandaté par l'AEC, je me rends à Paris, en mai 1967, rencontrer le secrétaire du PEN de France, Jean de Beer ; je traverse à Londres discuter avec le PEN d'Angleterre et le secrétaire international Carver. Dûment parrainé par les PEN de France et d'Angleterre, je reviens à Montréal où se tient la première réunion d'un conseil provisoire : Mme Germaine Guévremont est élue présidente ; Mme Alice Parizeau, vice-présidente ; Mme An-

drée Maillet, secrétaire et Jacques Lamarche, trésorier. En juillet 1967, dans l'enceinte de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, où 68 PEN sont réunis à Abidjan avec leurs 136 délégués sous la présidence de l'écrivain américain Arthur Miller, je sollicite l'adhésion du PEN Club canadien-français. L'assemblée générale l'accepte.

Robert Charbonneau meurt à l'automne peu après que nous eussions amorcé d'amicales relations avec le PEN canadien, à la résidence personnelle de M. Lawrence Lande, avec Alice Parizeau et Germaine Guévremont.

J'ai eu, par la suite, l'occasion de retourner à Londres et à Paris assister, à titre de délégué officiel du PEN canadien-français, à trois reprises aux réunions du Bureau international. À Montréal, le PEN canadien-français eut le plaisir d'accueillir tour à tour MM. Robert Goffin (PEN de Belgique), Bernard Clavel, Alberto Moravia ainsi que le président du PEN de France, au fil des années.

Sans vouloir minimiser les magnifiques efforts de nos successeurs, il m'a toutefois semblé imprudent de déclarer qu'il a fallu « attendre vingt ans la naissance d'un Centre francophone » — reconnu internationalement depuis le Congrès d'Abidjan de 1967.

— JACQUES LAMARCHE
St-André-Avellin, le 23 septembre.

Qu'est-ce qu'un scab ?

DANS LE DEVOIR du 27 septembre, Roger Rondeau, psychologue et syndiqué de la FAS, dit qu'il n'a pas compris pourquoi on l'a traité de « scab » alors qu'il n'a pas suivi le mouvement de grève voté majoritairement dans son établissement.

Mais qu'est-ce qu'un « scab » ? C'est quelqu'un qui laisse les autres se battre à sa place pour améliorer ses conditions de travail. Les « scabs » méritent-ils les augmentations de salaire gagnées de haute lutte par les autres ? Voilà une belle question morale.

Roger Rondeau plaide que l'on doit obéir aux lois, même si elles ne font pas notre affaire, et qu'il doit donner l'exemple aux jeunes délinquants auprès de qui il travaille. Les choses ne sont plus aussi simples, tout le monde ne partage pas les mêmes valeurs comme autrefois.

Aujourd'hui, dans les écoles primaires (j'y ai deux enfants), on apprend aux élèves à former leur propre jugement moral plutôt qu'à suivre aveuglément des normes toutes faites. On présente à l'enfant des problèmes concrets, comme il est susceptible d'en rencontrer toute sa vie, et on l'invite à réfléchir et à discuter pour se former une conscience personnelle.

Exemple : ton ami vole une pomme. Que dois-tu faire ? Le dénoncer au professeur ? Te taire parce que c'est ton ami ? L'inciter à rendre la pomme ? On voit qu'il y a plusieurs valeurs sous-jacentes dans ces questions : la justice, l'amitié, l'échange. Il n'y a pas une seule bonne réponse. Dans l'analyse de Roger Rondeau, il semble y avoir une seule bonne réponse : il faut suivre la loi. Dans le domaine des relations de travail, la loi est la photographie des rapports économiques dominants. C'est un domaine du droit très mouvant. La légitimité d'un État législateur qui arme unilatéralement un État employeur fait partie de la zone grise de la morale contemporaine.

On pourrait aller plus loin.

■ Avis de l'éditeur

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour nos dossiers.

Prière de s'en tenir à moins de deux pages, dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc.

LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

Einstein ne disait-il pas : « Ne faites rien contre votre conscience, même si l'État vous le demande ». L'autoritarisme a-t-il déjà une seule fois réglé le fond du problème ?

— JACQUES FOURNIER
Montréal, le 30 septembre.

Cette année

ALORS que le gouvernement canadien s'apprête à concevoir les grandes lignes de son budget pour l'année prochaine, j'aimerais exprimer mes préoccupations en ce qui concerne la part consacrée à l'aide au tiers-monde.

En 1988, le gouvernement avait décidé d'aider les pays en développement ayant le plus besoin, et avait fait part de son engagement dans un document intitulé *Partageons notre avenir*. Or au printemps 1989, ce même gouvernement annonçait au peuple canadien qu'il coupait de 13 % son aide internationale, s'attirant ainsi le mécontentement compréhensible de l'opinion publique internationale outrée par ce revirement de situation.

En tant que citoyen canadien, fier de ce pays qui a toujours été considéré comme un pionnier en matière d'aide internationale, j'avoue être moi-même quelque peu déçu de la tournure des événements au cours de la dernière année. L'image du Canada projetée à l'extérieur ne peut m'être indifférente et c'est pourquoi j'espère que les dirigeants de notre pays rédigeront le budget en pensant aux effets dévastateurs que nos coupures auront eu sur les enfants du tiers-monde.

Souhaitons que le gouvernement augmente cette année son budget d'aide internationale pour concrétiser à nouveau l'intérêt que les Canadiens portent aux populations les plus démunies du globe.

— ERIC TARDIF
Hull, le 27 septembre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2V 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe. Enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Abonnements (514) 844-3368

LE DEVOIR - (USPS #003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limited, 211 rue St-Sacrement, Montreal, Quebec H2V 1X1. Subscription rate per year is \$439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER: send address changes to Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

La Chine : le capital au service du pouvoir

Les dirigeants chinois veulent une ouverture sur le monde taillée à leur mesure

PIERRE HOUDE

L'auteur revient d'un séjour d'un an en Chine

EST-CE l'ironie du sort ou la tradition chinoise que d'éliminer ceux qui, par leurs idées, osent interroger les dirigeants du Parti communiste chinois (PCC), au pouvoir depuis maintenant 40 ans ? La répression de juin n'est pourtant pas la pire qu'a entretenue le PCC depuis son accession au pouvoir, depuis « la libération », comme il se plaît tant à le dire. Il aura beau être le premier à crier son progrès ou « À bas l'impérialisme », sa dictature demeure toujours une dictature quel que soit le qualificatif qu'en donne le pouvoir en place.

Un second regard...

La stupeur en Occident a été grande face à la crise de Beijing et la réaction des gouvernements, très mesurée. Malgré cela, les autorités chinoises ont senti l'urgence de rappeler leur position idéologique et politique.

« Il n'y a rien de changé; la Chine maintient sa politique de porte ouverte », annoncent les nouveaux dirigeants du PCC. L'événement de Beijing commande néanmoins la prudence. Cette prudence occasionne l'abstention qui, à son tour, a pour effet de reporter à plus tard de nombreux projets. La Chine et l'Occident, selon des impératifs passés sous silence, mettront donc plus ou moins de temps à digérer cette crise.

Le PCC aura cependant du mal à convaincre le monde occidental du bien-fondé du coup de Beijing. La pureté d'intentions de ceux que le pouvoir allèche est mise en doute. Aussi, les temps et les énergies consacrés à redorer le blason chinois retardent d'autant l'application de correctifs requis par une situation économique et sociale difficile (inflation galopante, chômage déguisé, sous-emploi, faible productivité, administration trop lourde, primauté de l'éducation idéologique, dévalorisation de l'enseignement, mépris des libertés fondamentales, etc.). Ces situations sont toutes liées à un choix de société, à la qualité de gestion de ce même choix ainsi qu'à la critique de cette société comme de sa gestion.

Les intellectuels et universitaires chinois qui remettaient en question ce choix de société et son mode de gestion ont disparu. Il faudra plus que du temps aux dirigeants chinois pour accepter de modifier ce choix



Durant les événements de juin à Pékin, les étudiants chinois mettent la dernière main à la *Déesse de la Démocratie*, dont les traits ne sont pas sans rappeler la *Statue de la Liberté*.

de société qui paralyse les meilleures richesses du pays et ses forces vives. Cette acceptation passe par la reconnaissance d'un état de faits.

Et durant cette période d'attente, la situation économique et sociale se détériore. En un sens, il faut d'abord aller au plus pressé, c'est-à-dire endiguer la fuite des experts et des capitaux. Pour mieux convaincre, les dirigeants chinois lancent alors le mot d'ordre : « Les affaires comme d'habitude ». À ceux qui hésitent et se retirent de Chine, ils affirment qu'ils seront vite remplacés par d'autres, qu'il sera plus difficile

de revenir, que la Chine n'oublie pas ses amis, etc.

La main du PCC est tendue au monde, la porte reste ouverte ! Le ton se veut rassurant, mais il n'apaise pas les inquiétudes des gens d'affaires. Chez certains, les pertes déjà encourues en mai et juin derniers suffisent pour se retirer de Chine. Ceux qui restent font pressions... (Ont-ils du succès ?) Chez d'autres, la crainte de perdre de nouveaux marchés les incite à retourner en Chine et à reprendre leurs activités. C'est le cas notamment des Japonais dont les investissements en Chine sont impor-

tants. Les échanges reprennent lentement. Il faut laisser au temps le soin d'effacer des mémoires les événements tragiques et de sécuriser ceux que la Chine pourrait encore intéresser.

La stratégie chinoise des dix dernières années a presque réussi à faire oublier au monde la révolution culturelle et ses horreurs. À faire oublier qu'en Chine le capital est au service du pouvoir et que le régime compte aussi asservir le capital international à ses propres fins. La Chine s'engageant dans la voie de la modernisation a besoin d'une ouverture sur le monde. Le PCC met le capital au service du régime qu'il croit le plus apte à sortir la Chine de son faible développement. Et puisqu'il le fait auprès d'un milliard 200 millions d'humains, rien n'interdit de croire qu'il peut aussi faire de même avec le reste du monde. Cette stratégie est gagnante jusqu'au jour où survient la crise de Beijing. Ce « printemps-là » ne plaît guère et surtout donne l'alarme, l'ordre de sortir de Chine.

Mission impossible

Des démocraties, les dirigeants chinois veulent avant tout leurs capitaux et leurs technologies. Mais les capitaux sont indissociables des cultures et des sociétés qui les véhiculent. C'est ce que les dirigeants chinois refusent de reconnaître. S'obstinant à ignorer ce fait, les dirigeants du PCC s'organisent pour accepter ceux-ci tout en refusant celles-là. Ce qui demande un travail de titan et une armée de contrôleurs. Les dirigeants chinois veulent d'une ouverture sur le monde taillée à leur mesure. Rien de plus.

L'Occident et l'Orient vont éventuellement s'ajuster. Le retour jugé précipité des gens d'affaires ou des diplomates est-il dans l'ordre des choses ? Les affaires et la politique marchent souvent ensemble. Et le temps ? Il favorise un recul par rapport à l'événement et aussi à l'information qu'en donnait la presse écrite ou télévisuelle. Ce recul ajoute à la compréhension de la Chine. Son histoire n'est-elle pas faite de réformes et de répressions, de luttes pour la survie et pour conserver le pouvoir ?

En apparence, il n'y a rien de changé en Orient. Les retours et les nouvelles arrivées d'étrangers en Chine sont salués comme il se doit : avec la plus grande marque de politesse. Telle est la manière chinoise de recevoir des étrangers et de leur faire sentir l'impérieuse nécessité de se comporter en invités.

La position de la Chine ne changera pas parce que l'Amérique crie au scandale et se porte à la défense de la démocratie. Dès le 12 juin, la plus haute direction du PCC lance un mot d'ordre : « Soyez vigilants ! » Faites en sorte que les événements de Beijing ne se répètent plus ». En somme, les dirigeants chinois veulent que toutes futures manifestations, pouvant aboutir — selon le point de vue — au « désordre » ou à plus de démocratie, soient étouffées dans l'oeuf et que, selon l'expression de Deng Xiaoping, vive la « dictature démocratique ».

En un sens, c'est grâce à « l'événement » si l'Occident voit un peu plus clair dans cette démocratie « à la chinoise ». Ce genre de réveil, de nouvel éclairage constitue un acquis précieux et un rappel. Il marque le début d'une remise en question. À la suite de cette démarche, plusieurs auront peut-être le goût d'être aussi fermes et exigeants que le sont les Chinois eux-mêmes. Ainsi, une étape nouvelle marquerait la fin d'une coopération trop souvent à sens unique.

« Il n'y a rien de changé », affirment les dirigeants chinois. Que faut-il entendre ? Que ce qui se passe en Chine est de régime interne. Dans ce cas, les dirigeants chinois veulent aussi nous indiquer que les prochains coups « à la Tiananmen » sont de régime interne au même titre que les règlements d'exportation, les garanties de production ou les délais de livraison. Ça ne concerne que les Chinois, leur juridiction exclusive.

Une porte ouverte mais étroite

Et pour l'Occident, qu'y a-t-il de changé ? Il faudrait voir ! La porte est ouverte, mais elle est étroite. Celui qui accepte d'aller en Chine sait au départ à quoi s'en tenir et reconnaît la nature des contraintes. Est-ce encore possible d'y aller les yeux fermés, d'émettre un chèque en blanc ou d'accepter les seules règles du jeu que le PCC voudrait bien imposer ? Quelle explication peut-on trouver aux réponses affirmatives ?

Les nombreux échanges économiques, techniques ou militaires resteront-ils en suspens ? Si oui, l'entrée de la Chine dans le GATT sera rediscutée, comme les contrats de prêts à long terme de différents pays. Dans le cas contraire, il faut comprendre que l'Occident subventionne une dictature démocratique qu'il décriait lors des événements de Beijing ! La Chine demeure ce paradis de paradoxes où la contradiction attire la contradiction !

Le mariage au Palais de justice de Montréal

Les services sont conçus de manière à répondre d'abord aux besoins des fonctionnaires

LIBRE OPINION

GILLES RONDEAU

Lettre adressée au protonotaire du Palais de justice de Montréal

DANS notre société, le mariage est une des institutions les plus fondamentales et il importe que la cérémonie qui marque l'union de deux personnes soit empreinte de dignité, revête une part de solennité et se déroule sans anicroches. Telle n'est cependant pas la situation qui a prévalu lors de notre récent mariage au Palais de justice de Montréal, le 15 juillet dernier.

À titre de citoyens, payeurs de taxes et à titre de consommateurs ayant déboursés des argents pour un produit, nous vous écrivons pour nous plaindre de la mauvaise qualité des services reçus et pour vous demander de prendre les mesures nécessaires pour rectifier une situation que nous jugeons inacceptable.

Nous regrettons de le dire, mais les services de mariages civils offerts par le Palais de justice de Montréal sont de piètre qualité et contribuent de ce fait à ternir l'image sociale du mariage. C'est l'impression qui se dégage de notre ex-

périence récente en tant qu'utilisateurs de vos services.

Le premier et principal défaut que nous avons constaté tient à ce que l'ensemble du système de services nous apparaît être conçu de manière à répondre d'abord aux besoins des fonctionnaires plutôt qu'à ceux des utilisateurs. Ceci se remarque aisément et d'entrée de jeu au moment du choix de la date et l'heure de l'événement. La grille horaire imposée va comme un gant aux officiants, mais pas forcément aux utilisateurs : premier mariage à 9 h et dernier mariage à 16 h. Qui veut se marier à 9 h du matin ? Il nous apparaît qu'il ferait plus de sens de faire les mariages par exemple de 10 h à 18 h.

Le mouvement perpétuel

D'autre part, selon la loi de l'offre et de la demande, c'est en été et durant les week-ends que le plus de gens désirent se marier. Or, le Palais de justice n'offre de mariages qu'en semaine et le samedi. Pourquoi pas le dimanche ? De la même façon, le Palais de justice demeure fermé à la Saint-Jean-Baptiste et à la Confédération, deux jours convenant parfaitement aux mariages puisque fériés.

Autre problème illustrant le peu de cas fait aux utilisateurs du service : celui des salles où la cérémonie est dispensée. Le Palais de justice ne dispose que d'une seule

salle conçue expressément pour les mariages, ce qui est nettement insuffisant. Pour le reste, soit la très grande majorité du monde, on se rabat sur les salles d'audience, c'est-à-dire les salles normalement utilisées en semaine pour rendre justice. Ainsi, du lundi au vendredi, des salles d'audience sont employées pour entendre des causes de divorce et le samedi pour officier des mariages... En somme, la roue sans fin, le mouvement perpétuel.

Le samedi, 15 juillet, six salles fonctionnaient en même temps, soient la salle des mariages et cinq salles d'audience. Or, les salles d'audience avaient simplement été ouvertes. Rien n'avait été préparé, monté ou prévu de quelque façon pour souligner que dans ces salles, ce jour-là dans chacune d'elles, quelque chose d'important, soit plus d'une douzaine de mariages allaient être célébrés. Non, il n'y avait aucune décoration, aucun appareil. C'était nu, fret, et malheureusement aussi pas très très propre. En effet, comme les tables et fauteuils des époux et témoins sont ceux qui servent à cœur d'année, nous y avons retrouvé des échantures, des taches d'huile, de la saleté incrustée, etc.

Nous avons constaté un bris dans les communications entre ceux qui reçoivent les futurs époux lors de

l'entrevue pré-nuptiale et ceux qui officient. Naturellement, dans un tel cas, ce sont les utilisateurs qui paient la note. Lors de l'entrevue pré-nuptiale, nous avons posé des questions sur la musique qui accompagnerait la cérémonie. On nous a lors dit : « Nous fournissons les magnétophones et il y a une cassette de musique d'atmosphère qui est jouée. Quelle musique ? Je ne sais pas au juste, mais c'est bien. Si vous souhaitez autre chose, libre à vous d'arriver avec une cassette de votre cru, nous la ferons jouer ».

Le jour du mariage, nous sommes ainsi arrivés avec notre cassette pour nous faire dire par l'officiant : « Je regrette, mais il y a seulement deux salles sur les six qui sont en opération aujourd'hui qui disposent d'un magnétophone. Pas celle-ci. Toute la journée, les gens se sont plaints partout ». Trop tard même pour apporter son propre appareil. N'importe quelle organisation qui se respecte ne donne pas d'informations erronées. À croire qu'on se fout du monde ! Nous espérons que la même scène ne s'est pas répétée tous les samedis de l'été car, alors, ce serait de l'inconscience grave.

Enfin, la cérémonie a débuté et s'est déroulée à grande vitesse. Elle a duré le temps d'un éclair de magnésium. Au moins les paroles du rituel étaient pleines de sens et respec-

teuses de l'égalité des sexes. Bravo pour ça au moins.

Le bouquet, à notre avis, c'est le chaos indescriptible qui régnait pour les arrivées et départs dans la voie prévue pour les automobiles. Ce jour-là, le 15 juillet, il s'est célébré pas moins de 80 mariages au Palais de justice de Montréal, soit une entrée de fonds d'au moins \$10,000 pour l'État. Tout cet argent a été empoché sans qu'on ne garde le moindre petit montant pour retenir les services d'un agent de sécurité afin d'assurer un minimum d'ordre dans les arrivées et départs.

Le curé du coin aurait offert beaucoup plus

Ont ainsi été laissés à eux-mêmes et ce sur une seule allée, 80 cortèges qui sont arrivés et repartis par grappes de 12 dans la journée. Là comme ailleurs, sans contrôle, ce sont les plus effrontés et les plus impolis qui monopolisaient les lieux. Ils accaparaient les meilleures places, y stationnaient leur grosse limousine louée et attendaient que leurs mariés à eux soit ressortis. Au diable tous les autres !

On nous avait par ailleurs écrit : « Le stationnement en face du Palais de justice est mis à la disposition des mariés et de leurs invités le samedi ». Exact. Cependant, on ne nous

avait pas expliqué où il était exactement, ni comment s'y rendre, ce qui n'est pas mince affaire avec tous les sens uniques qui prévalent dans le quartier, l'autoroute, etc. Une photocopie d'un diagramme bien fait ne coûte pourtant pas très cher et serait un geste courtis apprécié. Ce ne sont pas tous les visiteurs qui sont familiers avec les environs du Palais de justice.

Tous ces éléments nous ont fait regretter d'avoir choisi le Palais de justice de Montréal pour nous marier. Nous pensons que le curé du coin nous en aurait offert beaucoup plus pour notre argent. Avec certitude, nous pouvons dire qu'il aurait traité notre mariage et l'institution du mariage comme telle de façon beaucoup plus respectueuse que les employés de l'État ne l'ont fait.

L'organisation qui prévaut présentement pour les mariages civils au Palais de justice de Montréal est déficiente et les services qu'elle offre sont de mauvaise qualité. Nous pensons que le malade est probablement trop moribond pour être sauvé. Le seul remède valable consisterait, à notre avis, à remettre toute l'organisation des mariages civils entre les mains de l'entreprise privée. Telle est la conclusion peu réjouissante à laquelle nous arrivons à la suite de notre expérience vécue comme utilisateurs de ces services.

La gâchette facile : les syndicats ou les éditorialistes ?

RÉPLIQUE

MONIQUE SIMARD

La vice-présidente de la CSN répond ici à Jean Francoeur à propos des négociations dans le secteur public

DE NÉGOCIATION en négociation, chaque fois que les syndicats arrivent dans la phase cruciale précédant le règlement de leur convention collective et qu'ils s'y présentent appuyés de mandats de grève, le scénario médiatique est invariablement le même. Les syndicats sont alors accusés de brandir le spectre de menaces inacceptables, de négocier avec leurs vis-à-vis avec un revolver sur la tempe.

Ces derniers jours, jamais aura-t-on vu un vocabulaire aussi dur à l'endroit des syndicats de la part des éditorialistes des grands quotidiens. À titre d'exemple : Jean Francoeur écrivait le 26 septembre : « Les négociateurs syndicaux préfèrent jouer leurs dernières cartes avec un revolver sur la table ». M. Francoeur poursuivait par « Et comme la FAS a dû brûler quelques cartouches dans son sprint pré-électoral, il s'agit tout bonnement de remplir le chargeur ».

N'est-ce pas là tomber un peu trop facilement dans une analyse sans

nuance du droit à la libre expression d'un rapport de force. En temps normal, tout le monde convient que seule une négociation de bonne foi permettant aux parties en présence de faire valoir leur position et de se respecter mutuellement peut trouver une conclusion heureuse. Pourquoi en est-il autrement dans cette phase cruciale que nous vivons actuellement avec les négociations dans le secteur public ?

La grève, une décision lourde de responsabilités

Il est toujours étonnant de constater de fois en fois combien les moindres faits de la vie quotidienne sont laissés pour compte lorsqu'il s'agit de commenter l'actualité à ce stade-ci des négociations. Du jour au lendemain, les moindres faits et gestes, les déclarations, les efforts soutenus des syndicats pour dire, décrire et dénoncer l'état lamentable dans lequel se trouvent actuellement les services publics au Québec ne trouvent plus écho, plus aucune résonance. On se comporte comme s'ils n'avaient jamais existé. Du jour au lendemain, des situations intolérables décrites par les syndicats à long terme d'année qui font justement état du manque de personnel, de charge trop lourde de travail, d'instabilité dans les services, de coupure de personnel font en sorte que des

milliers de personnes se retrouvent laissées à elles-mêmes en dehors de toute période de grève. En faisant abstraction de cette réalité, ne crée-t-on pas de toute pièce un néant entre le point de départ des négociations et son fil d'arrivée.

Décider de faire la grève n'est jamais une décision facile à prendre. C'est une décision lourde de responsabilité et elle ne s'exerce jamais de gaieté de cœur. Malgré tout, les syndicats de la CSN ont décidé dans une forte majorité de l'exercer. Des hommes et des femmes ont exercé la grève en sachant et en connaissant la répression qui s'abattraient sur eux : perte de salaires, perte d'ancienneté et retenues des cotisations syndicales à la source. Réduire cette manifestation massive uniquement à une expression de jusqu'au-boutisme dénuée de sens c'est oublier que ces hommes et ces femmes qui à long terme d'année ont à soigner et à prendre soin de milliers de personnes ne marchent plus dans les conditions qu'on leur impose.

Quant au caractère illégal de la grève, il ne faut pas perdre de vue que la loi empêche tout moyen de pression significatif pouvant avoir un impact réel sur l'avancement de la négociation. Et c'est cela le fond de la question. En opposant le droit de négocier et le droit de faire la grève dans le réseau de la santé et des services sociaux et le droit du public de

recevoir des services, cette loi dénature le processus même de négociation dans le secteur public. Or, le droit de grève et le droit de négocier ne sont pas dissociables. Aussi croyons-nous qu'ils doivent être compatibles avec le droit du public de recevoir des services sociaux et de santé et qu'il faut plutôt les voir dans une perspective de coexistence et de tolérance réciproques.

C'est dans cet esprit que la notion de services essentiels et un code d'éthique en cette matière ont été élaborés par la CSN et ses syndicats de la santé et des services sociaux. Mais voilà encore des points de divergence entre la loi et nous. Que peut-on considérer comme services essentiels à la population ? La loi nous fixe un pourcentage, un plancher de services, à respecter sans différencier par ailleurs ce qu'est l'essentiel de l'accessoire. Comment peut-on considérer tout aussi essentiel à la santé et à la sécurité du public la secrétaire du directeur général et le secrétaire à l'admission de l'urgence, l'hygiéniste industriel qui s'occupe de planification et l'inhalothérapeute qui s'occupe des grands brûlés, le préposé à la réprographie, le peintre en regard de la préposée aux bénéficiaires ou de l'infirmière aux soins intensifs ou de la psychologue à l'urgence sociale ?

Condamner les syndicats à l'illégalité, tout comme leur retirer le

droit de grève ou leur donner un droit de grève symbolique qui ne mène nulle part. Les législateurs ou les gouvernements ne règlent rien par l'autorité ou la répression. À court terme, peut-être. Mais certainement pas à long terme. Laisser cours au libre exercice de la négociation est la seule façon de pouvoir entendre les problèmes et les régler.

« Par stratégie »

Depuis le début de ces négociations, tous nos efforts et toutes nos énergies sont consacrés à les faire débloquer. Divers moyens de pression et d'action en appui à la négociation ont eu lieu au cours des mois de mars, avril, mai et juin, dont une manifestation regroupant plus de 10,000 personnes sur l'équité salariale. Aux différentes tables de négociation, nous avons demandé la médiation au mois de mai et, depuis cette période, les comités syndicaux de négociation n'ont cessé de travailler à circonscrire leurs demandes. Si bien qu'aujourd'hui se retrouvent aux tables de négociation essentiellement les demandes majeures. M. Johnson attend qu'elles soient encore réduites et dégradées.

Des milliers d'hommes et de femmes ont dû faire la grève pour amener le gouvernement à leur faire des offres sur les salaires, l'équité salariale pour les femmes et leur répon-

dre sur leur cadre de règlement pour leurs conditions de travail normatives. Le premier ministre Bourassa a même reconnu dans une entrevue radiophonique que « par stratégie, le gouvernement a attendu le début des débrayages dans le secteur public avant de déposer ses offres sur l'équité salariale ». Même la population n'est pas dupe d'une telle attitude puisqu'un sondage Sorécom mené pour le compte de la CSN révélait que 75 % des répondants affirmaient que Bourassa a l'habitude d'attendre que les syndicats exercent des moyens de pression avant de négocier les points importants de la convention collective.

Dans un tel contexte, n'est-ce pas un peu normal que ces mêmes hommes et femmes croient toujours à la nécessité d'utiliser l'ultime recours qu'est la grève pour se faire entendre ?

Pendant que les qualificatifs de toute sorte courent sur les syndicats, les vraies questions de fond sont oubliées. Parmi celles-là, pourquoi le gouvernement a-t-il attendu à l'exercice de la grève pour que commentent véritablement les négociations ? Pourquoi ne bouge-t-il pas de ses positions initiales ? Et, finalement, pourquoi le gouvernement se refuse-t-il à investir en ressources humaines et financières pour relancer les services publics au Québec ?

Les coûts astronomiques des traumatismes exigent une meilleure évaluation médicale

Renée Rowan

LES COÛTS de la santé et de la réadaptation sont énormes et augmentent constamment, sans compter les compensations salariales. En 1981, on estimait qu'au Québec les compensations salariales pour les seuls maux de dos s'élevaient à au moins \$ 150 millions annuellement.

Quant aux traumatisés crâniocérébraux ou aux accidentés de la route, la Régie de l'assurance-automobile du Québec estime qu'une victime de 30 ans, déclarée inapte au travail, entraîne pour la RAAQ, sous forme d'indemnisation, des déboursés se situant entre un demi et trois quarts de million de dollars.

« Ces coûts ne sont pas extensibles

à l'infini surtout si l'on veut permettre l'accès médical à tous. Nous sommes donc de plus en plus obligés de faire des choix souvent difficiles. Pour y arriver, il est impérieux de développer des instruments d'évaluation mesurable, des instruments scientifiquement éprouvés et fiables. C'est le défi posé à la médecine de réadaptation », a affirmé hier le Dr Yves-Louis Boulanger, chef du service de physiothérapie à l'Institut de réadaptation de Montréal.

Chef de file dans le domaine de l'évaluation mesurable, l'Institut a organisé à l'occasion de ses 40 ans, en collaboration avec la Régie de l'assurance-automobile du Québec, un colloque international sur l'évaluation mesurable en médecine de réadaptation, une première mondiale

francophone.

Cette rencontre de deux jours, qui a débuté hier, a attiré à Montréal quelque 350 intervenants (on a dû en refuser une centaine d'autres) de plusieurs pays, dont la France, la Belgique, les États-Unis, le Canada, témoins de la multidisciplinarité en réadaptation : physiatres, physiothérapeutes, infirmières, chercheurs, psychologues.

« Face aux coûts exorbitants de la médecine, le choix qui s'impose est simple : ou rationner ou évaluer. La subjectivité n'est pas toujours raisonnable, même si l'expérience du clinicien est grande. Elle est de toute façon toujours un très mauvais outil de mesure et donc de recherche », dit le Dr Boulanger.

Les cliniciens devront, dorénavant, pouvoir s'appuyer sur des instruments de mesure objectifs et scientifiques, donc les plus exacts possibles, des outils qui soient valides, utiles et efficaces, a souligné le Dr Céline Lamarre, physiatre à l'IRM. Cela leur permettra de redistribuer l'argent et de favoriser l'autonomie de la personne handicapée. L'invalidité et l'institutionnalisation coûtent très cher à la société, a-t-elle ajouté.

Un colloque comme celui en cours permet une réflexion et une prise de conscience multidisciplinaire indispensable, a noté le Dr Boulanger. Il est aussi l'occasion pour les intervenants en réadaptation d'adopter un langage commun, de même que des échelles d'évaluation au niveau international.

Les abus sexuels des prêtres préoccupent les évêques

Marie Laurier

L'ÉPISCOPAT canadien abordera le délicat problème des agressions sexuelles des prêtres ainsi que celui du serment de fidélité exigé des responsables de l'enseignement de la foi en Église. Ces deux sujets controversés seront traités à huis clos lors de la prochaine assemblée plénière de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) à Ottawa du 23 au 27 octobre.

Le thème principal de cette rencontre, qui regroupera quelque 100

évêques du pays, portera cependant sur la mission et la vocation des laïcs dans les diocèses. Les réunions plénières sont ouvertes aux médias, mais les journalistes ne sont pas admis aux discussions en ateliers.

Ce sujet a été choisi en raison de son actualité et de son importance réelle au sein de l'Église catholique du Canada, de même qu'en réponse au Synode romain de 1987 traitant du laïc. Les membres de la Conférence des évêques catholiques du Canada entendent donc faire le point sur la co-responsabilité des clercs et des laïcs et donner un écho au récent sondage traitant des ressources hu-

maines au sein de l'Église canadienne.

L'assemblée étudiera d'autres sujets d'intérêt, notamment la préparation au Synode de 1990 sur la formation des prêtres et l'élection des délégués canadiens ainsi que l'étude du programme et des services de la CECC. Les rapports du président sortant, Mgr James Hayes, et des représentants des quatre régions pastorales du Canada seront également à l'ordre du jour.

Mgr Hayes, archevêque de Halifax, achève un mandat de deux ans. À l'issue des assises d'octobre et en vertu de la tradition et de l'alter-

nance entre francophone et anglophone, il sera remplacé à la présidence de la CECC par le vice-président actuel, Mgr Robert Lebel, évêque de Valleyfield.

On soulignera également le 25^e anniversaire d'ordination épiscopale du nonce apostolique, Mgr Angelo Palmas, des évêques Joseph-Aurèle Plourde, archevêque sortant d'Ottawa (remplacé récemment par son coadjuteur Mgr Marcel Gervais), Antoine Hacault, de Saint-Boniface, Jules Leguerrier, de Moosonee, en Ontario, et André Cimichella, évêque auxiliaire à Montréal.

Air Canada remet les hélices en vogue vers l'Abitibi

d'après la Presse Canadienne

AIR CANADA a annoncé hier que deux villes du Québec et quatre d'Ontario seront désormais desservies par des avions à hélices au lieu d'avions à réaction.

À compter du 4 février 1990, les DC-9 seront donc remplacés par des appareils Dash-8, plus lents, ce qui permettra au transporteur aérien de réorienter ses avions à réaction vers des marchés plus denses, a indiqué le vice-président aux services aux passagers dans une déclaration émise à Montréal.

Val d'Or et Rouyn-Noranda sont les deux villes concernées par cette mesure au Québec. En Ontario, ce

sont Timmins, Sudbury, North Bay et Windsor.

« La fréquence accrue des vols des transporteurs locaux au cours des quelques dernières années a fait d'Air Canada un joueur minoritaire au point où nos vols DC-9 ne sont plus économiques », a déclaré Jean-Jacques Bourgeault.

Mais les maires de plusieurs des villes en question ont vu dans cette annonce une insulte qui relève leur communauté à un statut de trou perdu et compromet leurs programmes de développement économique.

Selon M. Bourgeault, le service aux communautés touchées s'améliorera parce que les deux partenai-

res d'Air Canada, Air Alliance et Air Ontario, offriront de nouveaux services au moyen des avions à hélices Dash-8. « Même si Air Canada suspendra 10 vols, nos partenaires ajoutent 15 vols », a-t-il dit.

Pour certains dirigeants municipaux, cette nouvelle a permis de mieux faire passer la pilule. « Si les coupures entraînent un nombre supérieur de liaisons avec Air Alliance, nous ne sommes pas du tout contre la décision », a affirmé André Savard, trésorier de la ville de Rouyn-Noranda.

En revanche, la plupart des dirigeants municipaux n'ont pas apprécié la mesure. Pour eux, les avions Dash constituent un substitut infé-

rieur aux avions à réaction, notamment parce que la durée des vols s'en trouvera prolongée.

« La crédibilité de communautés comme North Bay, Sudbury et Timmins est atteinte », s'est irrité le maire de North Bay, Stan Lawlor, qui a également reproché à Air Canada d'avoir pris une décision « arbitraire » et sans consultation.

« On nous prive totalement d'un service auquel nous sommes parfaitement en droit de nous attendre », a protesté pour sa part le maire de Timmins, Dennis Wellin, qui entend forger un front commun des maires pour condamner la décision d'Air Canada.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ L'ACDI

leurs suppose que nous devons aussi viser l'excellence. Le défi est grand », a dit M. Doré, qui entend élargir la collaboration des services municipaux avec le milieu universitaire.

Le programme « intervalles » financé par l'ACDI servira en tout premier lieu à former de jeunes chercheurs des pays sub-sahariens, a expliqué le ministre Landry. « L'urbanisation est en train de transformer le tiers monde dont la population urbaine grimpera de 330 millions qu'elle était en 1985 à deux milliards en l'an 2000 », a-t-elle poursuivi.

La détérioration des conditions de vie dues à la surpopulation des villes du tiers monde est un nouveau problème auquel nous prévoyons nous attaquer en les aidant à fournir les services de base, a expliqué la responsable de l'ACDI.

◆ Salaires

sures prévoient que pour chaque journée de grève illégale le syndiqué perd une année d'ancienneté d'emploi.

Michel Cléroux, de l'Association des hôpitaux du Québec, a émis ces précisions hier en soirée, après qu'une trentaine de directeurs d'établissements, responsables d'associations régionales ou sectorielles, se soient réunis toute la journée.

« L'objectif de notre réunion n'était pas de décider si les hôpitaux vont appliquer ou non la loi, a-t-il indiqué. Les hôpitaux ne sont pas au-dessus des lois. Nous voulions plutôt définir une application uniforme, cohérente, et qui ne prêche pas à confusion, des différentes modalités ».

Les recommandations de l'Association des hôpitaux concernant l'application des sanctions seront envoyées à tous les membres de l'AHQ d'ici 48 heures au maximum, ajoute M. Cléroux.

La semaine dernière, des informations indiquaient que les administrateurs d'hôpitaux craignaient que la loi soit difficile à appliquer. Les syndicats pourraient inonder de griefs les directions d'établissements, griefs exprimant leur désaccord sur l'interprétation des sanctions. Comme les établissements de santé paient les frais d'arbitrage, un trop grand nombre de griefs pourrait paralyser plusieurs établissements.

M. Cléroux n'a pas semblé préoccupé par cette question. « Le problème pourrait se poser si les sanctions étaient appliquées de façon différente d'un établissement à l'autre, mais nous nous sommes justement entendus sur une application uniforme. De plus, dans les cas de griefs, la jurisprudence s'établit rapidement, l'arbitre a le texte de loi devant lui ».

Michel Cléroux ne s'a pas voulu préciser combien de syndicats exac-

tement seraient touchés par les sanctions, et n'a pas voulu donner plus de détails sur la façon dont seront effectuées les coupures affectant l'ancienneté. « Le syndicat et les syndicats d'un établissement seront informés en temps et lieu, par lettre ou par affichage, que l'ancienneté est maintenant modifiée. C'est tout ce que je peux vous dire. Nous avons encore des aspects légaux à vérifier, ce qui sera fait d'ici quelques jours ».

La semaine dernière, le ministère de la Santé et des Services sociaux avait émis une directive imposant aux directeurs des établissements de santé l'obligation d'appliquer la loi.

◆ L'Arctique

sent pas d'une façon concluante qu'un important changement climatique ait commencé. Toutefois, les températures élevées et les extrêmes météorologiques de l'été dernier et de l'été 1988 correspondent aux scénarios qui prévoient que le globe connaîtra un réchauffement climatique découlant de l'intensification de l'effet de serre ».

Ce scénario global ne comporte pas que des hausses de températures mais aussi des « accidents » climatiques importants.

Dans les régions du nord du Manitoba et de la Saskatchewan, où sévissent cet été une exceptionnelle sécheresse, on a dénombré plus de 600 incendies qui ont forcé l'évacuation de plus de 23.000 personnes. Un peu plus au sud, dans les Prairies, on a aussi enregistré un nombre record de 28 tornades, soit le double de la moyenne annuelle établie pour la période 1974-87.

L'Ontario a subi pour sa part d'autres problèmes : des pluies torrentielles ont, par exemple, provoqué l'accumulation en 17 heures de plus de 264 mm de pluie, noyant maisons et terres agricoles. Les pertes ont été évaluées à plus de \$ 35 millions.

Le Québec a toutefois eu la vie moins dure cet été alors que les canicules étaient moins persistantes que l'été dernier. Par contre, le très beau temps enregistré en juin et juillet a permis au soleil de réchauffer les lacs autant que l'année précédente. Mais si les humains ont eu moins chaud que l'an dernier, l'ensoleillement exceptionnel de cet été semble avoir touché sensiblement la faune aquatique dans les lacs qui se sont ainsi chargés d'une quantité inhabituelle de rayons solaires.

Un biologiste du ministère de la Pêche, de la Chasse et de la Pêche (MLCP), M. Jean-Paul Blais, donne un indice qui va dans ce sens.

Dans la réserve Rouge-Mattawin, explique-t-il, le gouvernement n'a fermé en 1989 que 85 lacs comparativement à 125 l'an dernier même s'ils ont été pêchés aussi intensément que dans le passé. Normalement, Québec ferme les lacs lorsque les pêcheurs ont récolté le « quota » fixé par les biologistes. Le succès de pêche, explique M. Blais, semble avoir été plus bas de façon générale cette année — et pour les salmonidés en particulier — en raison du réchauffement inhabituel de l'eau.

Le réchauffement constant du climat au cours des 50 prochaines années, selon le scénario connu sous le nom « d'effet de serre », pourrait

avoir d'autres conséquences importantes pour la faune.

Un autre rapport d'Environnement Canada rendu public hier cerne les conséquences du phénomène sur le parc national de Prince Albert.

Selon ce rapport, le parc, qui est situé au centre de la Saskatchewan, verra sa faune et sa flore changer progressivement. Ainsi, on prévoit que l'habitat du caribou, présent dans ce parc, en viendra à disparaître complètement. En contrepartie, les cerfs et les bisons profiteront de l'augmentation des surfaces herbacées. Mais les conditions de nidification de la seule colonie protégée de pélicans blancs au Canada pourraient être bouleversées dramatiquement par l'assèchement général du parc.

Le rapport estime par contre que le réseau des parcs aidera à la faune à s'adapter aux changements climatiques puisqu'ils subissent moins de stress biologiques que d'autres.

L'accumulation de gaz carbonique dans la haute atmosphère, qui doit en principe emprisonner chaque jour davantage la chaleur du Soleil comme le fait une vitre de serre, pourrait élever la température du globe de 1,5 à 4,5 degrés centigrades d'ici 2050. La Terre s'est réchauffée de 4,5 degrés centigrades depuis la fin de l'ère glaciaire.

◆ Une grève

« des moyens plus lourds qu'il faudra de nouveau recommander à nos membres ». Pour l'heure, on se contente de moyens de pression légers au plan local.

Mme Pagé a reconnu que les médias parlent plus de la CSN que de la CEQ. La première est davantage représentée dans le domaine de la santé et « certains médias ont un parti pris flagrant pour l'autre centrale », a-t-elle expliqué. Une « étude poussée » de la couverture médiatique à laquelle se livre la CEQ « le démontre très clairement ».

La CEQ entend donc, à compter de maintenant, « prioriser » ses interventions publiques sans la CSN « de façon à mieux contrôler le message et l'image ».

◆ Canada Packers

riat de la compagnie. M. Porretti dit ignorer le nom des compagnies susceptibles d'être intéressées à Canada Packers. Mais, selon certains observateurs, il ne fait pas de doute que McCain Foods, de Florenceville, au Nouveau-Brunswick, soit du nombre.

McCain a en effet tenté, il y a quatre ans, de prendre le contrôle de Canada Packers. Mais en vain. McCain a vendu alors les 12 % d'actions qu'elle détenait dans cette entreprise pour \$ 54 millions.

« McCain va regarder ce dossier de très près au cours des prochains jours », affirme un analyste torontois qui s'attend également à ce que George Weston et John Labatt fassent de même.

« Quelques entreprises américaines et anglaises seront également sur les rangs, ajoute-t-il, bien qu'il serait étonnant que Canada Packers donne le contrôle de l'entreprise à des étrangers ».

Canada Packers a été créée en

1927. Ses 36 millions d'actions en circulation appartiennent à des Canadiens dans une proportion de 99 %. La compagnie est également implantée en Angleterre, en Australie, au Mexique et aux États-Unis. Plus de 12.000 employés y travaillent. Ses marques de commerce les plus connues sont Maple Leaf, York, Squirrel, Black Diamond et Shur-Gain.

Au cours de son exercice financier terminé le 31 mars dernier, Canada Packers a réalisé un profit de \$ 25,2 millions et un chiffre d'affaires de \$ 3,2 milliards.

Pour le premier trimestre terminé le 24 juin dernier, le bénéfice d'exploitation a grimpé de 7,9 % par rapport au trimestre correspondant de 88. Et dans l'ensemble, le bénéfice des filiales de Canada Packers situées au Canada s'est nettement amélioré.

◆ L'Allemagne

Comme la semaine dernière, les forces de l'ordre ont adopté une attitude discrète. Plusieurs manifestants scandaient « Nous voulons rester », faisant allusion aux dizaines de milliers de leurs compatriotes déçus par la rigidité du régime qui ont choisi de passer à l'Ouest.

À Berlin-Est, environ 25 personnes ont poursuivi dans la soirée une veillée aux chandelles dans l'église de Gethsemani pour demander la libération de plusieurs dizaines d'opposants emprisonnés récemment.

D'autre part, le numéro un est-allemand Erich Honecker démissionnera dans quelques jours, après la célébration du 40^e anniversaire de la création de la RDA, a annoncé, hier, le quotidien ouest-allemand *Die Welt*.

Le quotidien ne cite pas ses sources, se contentant de souligner qu'il existe des indications donnant à penser que M. Honecker va passer la main. Selon le journal, M. Honecker souffre d'une « détérioration totale des organes internes ».

Par ailleurs, les réfugiés est-allemands ont continué hier à affluer dans les ambassades de RFA à Prague et Varsovie, au grand mécontentement de Berlin-Est, qui y voit un « manquement à la parole donnée ». Au lendemain de l'évacuation vers la RFA par trains spéciaux de quelque 6.300 Allemands de l'Est réfugiés depuis plusieurs semaines dans les deux ambassades, plus de 2.000 de leurs compatriotes avaient déjà pris leur place hier à Prague et, à l'ambassade de Varsovie, on en comptait 150.

À Prague, la police tchécoslovaque a tenté d'empêcher quatre réfugiés de pénétrer dans l'ambassade en escaladant ses murs, mais les a finalement laissés entrer par la porte principale. À Bonn, le gouvernement a protesté pour la deuxième fois en 24 heures contre l'attitude de la police tchécoslovaque. L'ambassadeur de Tchécoslovaquie a été convoqué au ministère des Affaires étrangères pour s'entendre dire que Bonn attachait la plus grande importance au libre accès à son ambassade. Le ministère avait annoncé un peu plus tôt que, à la suite d'une première plainte, dimanche, Prague avait donné l'assurance qu'il n'empêcherait pas les réfugiés d'entrer dans l'ambassade.



Jean-V. DUFRESNE

▲ Montréal

La conspiration élastique

ENCORE une fois, le Québec l'a échappé belle. Cette fois grâce à la Commission des écoles très catholiques de Montréal, qui a toujours donné le ton en matière de morale scolaire. Alors, pas de distributeurs de condoms pour le cas où les écoliers, à un âge où les hormones leur sortent par les oreilles, seraient tentés de jouer au docteur à la récréation.

Dieu nous protège des consortiums de latex malais qui croyaient pouvoir impunément étirer jusqu'ici leur élastique conspiration. À moins que le président de la CECM, M. Michel Pallascio, ne se ravise, et permette-moi d'en douter, le Tentateur est en pleine déroute, et il ne reste plus maintenant, pour assurer le triomphe de la vertu, qu'à inscrire la masturbation obligatoire au programme du Secondaire V, confier l'éducation sexuelle de nos enfants à Gilberte Côté-Mercier, et notre Saint-Georges collectif aura enfin terrassé une fois pour toutes le dragon du commerce charnel.

On doit en conclure que la conformation génétique de nos petits voisins ontariens est différente de celle de nos étudiants. Là-bas, dans les banlieues de Sodome et Gomorre, c'est-à-dire de Mississauga à Scarborough, le conseil scolaire métropolitain de Toronto, dans une décision qui révèle bien toute l'importance pour le Québec de demeurer une société distincte, a conclu en effet à l'absence de vertus particulièrement aphrodisiaques à utiliser la capote.

À preuve, bien avant d'avoir autorisé l'installation de ces *dispensers* à côté de la machine à Coke, près de la moitié des adolescents et adolescentes canadiens se vaudraient déjà dans la fange, et avec une furieuse envie de cultiver leur perversion jusqu'à la sénilité, poussés par je ne sais quelle diabolique impulsion, vieille de 500 millions d'années, laquelle nous a fait passer de l'amibe à Beethoven.

Mais Beethoven l'a échappé belle lui aussi, car on soutient encore à la CECM, sous l'influence de l'Association des parents catholiques, que le continence est préférable au condom pour se protéger du sida. Or, les amibes, que je sache, n'ont jamais écrit de symphonies.

Je ne sais quelle esthétique a pu découvrir la Commission des écoles catholiques de Montréal dans cette membrane pour la croire si excitante, mais, semble-t-il, on l'interdit chez nous parce qu'elle encouragerait les relations sexuelles chez les jeunes. Pauvres eux, nés dans un siècle où l'écart entre la puberté et la fin des études atteint maintenant dix ans ; à défaut de se contenir, ils se débrouilleront en empruntant le *Saran-Wrap* à maman.

Heureusement, il y a Jean Coutu. Nos éducatrices invoquent en effet la proximité des pharmacies pour justifier leur refus. En somme nos jeunes dénaturés n'ont qu'à se procurer leurs condoms là où ils achètent leur dentifrice. Après tout, Jean Coutu ne vend pas — c'est à peu près tout ce qu'il ne vend pas — de manuels scolaires. À moins que l'association des vendeurs de capotes ait vu d'un mauvais oeil la concurrence que pourrait lui livrer les sociétés de distribution de condoms, mais je chasse loin de moi cette pensée. Quel homme d'affaires oserait ainsi faire pression sur nos éducateurs ? Pensez-donc.

Pendant ce temps, le ministère de la Santé et des Services sociaux nous rappelle que la décision est affaire purement locale et ne relève pas de lui. Étrange attitude que celle-là, si l'on songe que les maladies transmises sexuellement, les grossesses, les avortements, les classes spéciales pour adolescentes enceintes, et tout le cortège de désolation sociale qu'entraînent maternité et paternité non désirées, il nous semblait que tout cela émergeait au budget de l'État québécois, et que celui-ci avait aussi la responsabilité non seulement de veiller à la dépense publique, mais surtout de protéger la santé des jeunes citoyens.

À Varsovie, des Allemands de l'Est réfugiés à l'ambassade ont déclaré que les fonctionnaires ouest-allemands enregistraient les nouveaux arrivants et en transféraient une partie dans des centres d'hébergement en banlieue. L'Allemagne de l'Est a accusé la RFA d'avoir manqué à sa parole en acceptant de nouveaux réfugiés dans ses deux ambassades et elle a exigé qu'ils en soient expulsés.

Le chef de la mission est-allemande à Bonn a « résolument protesté » à ce sujet auprès du ministre à la Chancellerie Rudolf Seiders en reprochant à la RFA de ne pas tenir ses promesses, rapporte l'agence est-allemande ADN. ADN écrit que la version ouest-allemande de l'accord qui a permis l'évacuation de dimanche est « tout simplement inexacte ».

Il s'agit en fait d'un geste unilatéral de la RDA plutôt que du résultat d'efforts diplomatiques déployés en marge de l'Assemblée générale des Nations unies par le ministre ouest-allemand des Affaires étrangères Hans-Dietrich Genscher, ajoute ADN. À Bonn, en revanche, le bruit court avec insistance que l'Union soviétique a joué un rôle important dans cette affaire.

Tout au long de la crise des réfugiés, qui a débuté en juillet, le président Mikhaïl Gorbatchev s'était maintenu en contact avec le chancelier Helmut Kohl, a fait savoir Bonn. Un responsable ouest-allemand a

laissé entendre que le chef de la diplomatie soviétique Edouard Chevradzade avait approuvé l'accord lors de discussions la semaine dernière à New York.

3 octobre par la PC et l'AP

- 1987: décès du dramaturge Jean Anouilh en Suisse à l'âge de 77 ans.
 - 1983: l'avocate Claire Lortie plaide non coupable à une accusation de meurtre.
 - 1980: le Québec dit non à la formule de rapatriement de la constitution proposée par le premier ministre Trudeau.
 - 1978: la télévision fait son entrée à l'Assemblée nationale à Québec.
 - 1977: madame Indira Gandhi, premier ministre indien, est interpellée à New Delhi, sur accusation de corruption.
 - 1966: le Lesotho, ancienne colonie britannique du Basutoland, accède à l'indépendance.
 - 1952: explosion de la première bombe atomique britannique dans le Pacifique, au large de l'Australie.
 - 1950: Air France inaugure la liaison Paris-Montréal.
- Il s'agit d'un 3 octobre: le compositeur français Camille Saint-Saëns (1835-1921); le poète et romancier français Louis Aragon (1897-1982); l'écrivain américain Gore Vidal (1925-).



Centraide

Donnez.

Il n'y a pas d'autre façon d'agir.

THEATRE / chronique

Un début *country* sur fond de déficit

Robert Lévesque

VOUS SOUVENEZ-VOUS de Hank Williams ? C'est l'ancêtre des musiciens *country*. Il est mort dans sa Cadillac Fleetwood. À 29 ans. Il était assis sur le siège arrière, le premier janvier 53, et son copain qui conduisait, croyant qu'il dormait et ne voulant pas le déranger, avait conduit durant cinq heures pour se rendre au concert du Premier de l'an qu'il devait donner... et qu'il ne donna jamais. Il était mort.

Sous le titre de *Hank Williams : The Show He Never Gave*, le Centaur inaugure sa 21e saison cette semaine avec cette pièce de Maynard Collins qui met en scène le musicien américain ayant influencé tout le monde du *country*, de Bob Dylan à Willie Nelson.

Le comédien Sneezy Waters joue le rôle de Hank Williams et met également en scène ce spectacle qui fait le tour du monde depuis près de 15 ans. Le Centaur a mis la main sur ce *show* pour lequel un critique du *Ottawa Citizen* a déjà dit en parlant de Sneezy Waters : « *If Hank is dead then who is this ?* ».

Au Centaur, dans le Vieux-Montréal, Maurice Podbrey lance cette 21e saison avec cependant, pour la première fois depuis 1975, un déficit d'environ \$ 100,000. Ce théâtre, le plus solide et le plus établi de la communauté anglophone, qui ignorait jusqu'au mot même de déficit, fait face cette année à une situation financière préoccupante.

Dans *The Gazette*, on qualifiait jusqu'à maintenant le Centaur de « roc de Gibraltar » du théâtre anglo-montréalais. Le déficit actuel est dû à des subventions gouvernementales gelées et des coûts de production à la hausse, mais aussi à une campagne de souscription qui a raté de \$ 80,000 son objectif. Avec un spectacle populaire comme celui sur Hank Williams, qui a fait ses preuves ailleurs, on espère lancer la saison sur un bon pied.

Le résultat fâcheux de ces difficultés financières au Centaur : on annule la production déjà annoncée de *Twelfth Night* de Shakespeare. Le Centaur n'a pas produit une seule pièce de Shakespeare depuis 15 ans. On comprendra que cette annulation a causé une certaine déprime rue Saint-François-Xavier.



Hank Williams a influencé tout le monde du *country*.

Les Guerriers sur les routes belges et françaises

RENÉ-DANIEL DUBOIS met en scène une nouvelle version de la pièce de Michel Garneau, *Les Guerriers*, que l'auteur ira jouer (seul en scène) en Belgique et en France.

Créée au Théâtre d'Aujourd'hui la saison dernière, avec les comédiens Robert Lalonde et Eudore Belzile, la pièce de Garneau fera à compter de ce jeudi le circuit des festivals de Liège (Jeune théâtre) puis de Limoges (Francophonies), avant d'être jouée un soir à Avignon (à la maison Jean-Vilar le 16) puis à Paris au centre Georges-Pompidou du 25 au 27 octobre. La pièce sera également enregistrée sur les ondes de Radio-France internationale.

Accompagné de son metteur en scène René-Daniel Dubois, puis de l'auteur Michel-Marc Bouchard, Michel Garneau participera également aux États généraux de la création théâtrale francophone qui auront lieu à Limoges les 13 et 14 octobre.

Le Parminou dans l'Ouest canadien

LE THÉÂTRE Parminou repart pour une septième fois dans les provinces de l'Ouest canadien, cette fois-ci avec *L'Égalité brille pour tout le monde*, un spectacle qui aborde la question de l'égalité des chances en emploi. Cette troupe socio-théâtre, qui fait un théâtre essentiellement de tournée, débutera sa tournée à Vancouver et Victoria, du 10 au 13 octobre, pour faire ensuite les villes d'Edmonton, Calgary, Lethbridge, Saint-Paul, Fort McMurray, Saskatoon, Regina, Winnipeg, Saint-Boniface, Sudbury, London, St. Catharines, Toronto et Ottawa.

Musset à domicile

L'ÉTÉ dernier, dans Charlevoix, le metteur en scène Joseph Saint-Gelais avait mené une expérience particulière. Il faisait jouer *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée* dans les salons de qui-voulaient bien inviter ce spectacle itinérant. On donna 43 fois la comédie romantique de Musset.

L'aventure mène la troupe (les Productions G.L.M.) au premier Festival mondial de théâtre à domicile, une curiosité qui aura lieu à Melun-Sénart, en banlieue parisienne. Les comédiens Line Lamarche et Luc Gingras iront jouer leur *Musset à domicile* français dès le 23 octobre.

Richard III s'en vient

C'EST évidemment, quelques jours après le *Galilée* de Robert Lepage, l'autre événement attendu de ce début de saison : le *Richard III* d'André Brassard joué par Guy Nadon. Première au Rideau-Vert vendredi soir. Si les Anglais du Centaur annulent Shakespeare, les Canadiens français sont là pour venger le vieux Will, devenu l'auteur le plus joué au Québec depuis deux ans.

Velazquez à New York

NEW YORK (AFP) — Une exposition de 35 chefs-d'œuvre de Diego Velazquez s'ouvre aujourd'hui au musée Metropolitan de New York avec un prêt exceptionnel du musée du Prado de 17 tableaux du peintre sévillan, le premier consenti hors d'Espagne.

Avec cette exposition d'une durée de trois mois, les New-Yorkais pourront admirer près de la moitié de l'œuvre du célèbre peintre (1599-1660) qui, en 40 ans, exécuta environ 90 tableaux inspirés aussi bien de la religion que de la mythologie ou de personnages royaux.

Parmi les chefs-d'œuvre exposés figurent *La Vieille Femme cuisinant*, prêt de la *National Gallery* d'Écosse, *Le Vendeur d'eau*, provenant du musée Wellington à Londres, *Baltazar Carlos et un nain*, du musée des Beaux-Arts de Boston, et, bien sûr, plusieurs portraits du roi Philippe IV

d'Espagne.

C'est, en effet, sous le patronage du souverain que Diego Velazquez se démarqua d'un style relativement conventionnel (*L'Adoration des mages*) pour aborder des personnages de la cour avec des traits plus libres et plus intimes.

Mais, si l'on peut admirer les portraits de *La Reine Mariana*, des infantes Marie-Thérèse et Margarita, *Las Meninas*, ou *Las Hilanderas* considérées comme les œuvres maîtresses de Velazquez n'ont pu effectuer le déplacement.

Cependant, l'exposition est déjà exceptionnelle en soi, selon Philippe de Montebello, directeur du musée Metropolitan, car « la seule notion d'une exposition Velazquez est une notion que la plupart de nous avions écartée puisqu'appartenant au royaume des rêves irréalisables, tant le peintre est rare et grand ».

À la galerie de l'UQAM

Olindo Gratton, statuaire

Marie Laurier

IL FUT le contemporain de Napoléon Bourassa, père du fondateur du DEVOIR; celui, aussi, des sculpteurs Louis-Philippe Hébert, dont il deviendra le chef d'atelier, et Alfred Laliberté, à qui il enseignera à l'école du Conseil des arts et manufactures de l'époque, dans les années 1870.

On lui doit, entre autres, les 13 statues qui ornent le fronton de la basilique/cathédrale Marie-Reine-du-Monde, boulevard René-Lévesque, et celle de l'ancienne église Saint-Jacques intégrée au pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM. Mais le nom de cet artiste est quasi méconnu du grand public.

Pendant, il n'y aura plus de raison de l'ignorer puisque une partie de l'œuvre du statuaire Olindo Gratton, qui vécut de 1855 à 1941, sera exposée à la galerie de l'UQAM du 13 octobre au 19 novembre. Ce sera la première fois depuis 1918 que le public montréalais pourra se familiariser avec l'œuvre de cet artiste. Mgr Olivier Maurault, alors recteur de l'Université de Montréal, avait organisé une exposition à la bibliothèque Saint-Sulpice et un peu plus tard, en 1942, il y en eut une autre, posthume, au petit séminaire de Sainte-Thérèse, son lieu d'origine.

Cet événement est le fruit d'une recherche intensive du conservateur invité Bernard Mulaire qui a con-

sacré son mémoire de maîtrise d'histoire de l'art à Olindo Gratton dont il est l'arrière-petit-neveu. Il signe également le catalogue publié aux éditions Fides.

Les quelque 36 objets, articles ou sculptures réunis pour la première fois à l'UQAM proviennent d'une vingtaine de prêteurs : des descendants de la famille de l'artiste, des collectionneurs privés, des communautés religieuses (Servantes de Jésus-Marie de Hull, Congrégation de Notre-Dame de Montréal, Clercs de Saint-Viateur), des institutions scolaires (collège Lionel-Groulx de Sainte-Thérèse), de l'archevêché de Montréal, d'églises (Notre-Dame de Montréal, chapelle Notre-Dame-de-Bonsecours).

Les œuvres exposées — des statues, bas et hauts-reliefs en bois, bustes en plâtre, crucifix, etc. — sont pour la plupart de petites et moyennes dimensions mais d'autres, de taille plus imposante, complètent l'ensemble, par exemple le *Saint Henri* ornant autrefois la façade de l'église Saint-Henri-des-Tanneries à Montréal, qui a été restauré depuis peu par le Musée du Québec auquel il appartient, l'*Ecce Homo* de la chapelle du Sacré-Coeur de la basilique Notre-Dame, qui fut restauré après l'incendie de 1978. La paroisse Sainte-Madeleine d'Outremont prêtera son Christ en croix.

Olindo Gratton est né en 1855 dans une maison de Rosemère qui existe toujours au 369, Grande-Côte. Il fit ses études au petit séminaire de



Ange adorateur, sculpture sur bois d'Olindo Gratton faisant partie de la collection de la chapelle Notre-Dame-de-Bonsecours.

Sainte-Thérèse et, vers 1872, vint s'établir à Montréal dans le quartier environnant l'actuel emplacement de l'UQAM et de l'église Saint-Jacques. En 1901, il installe sa maison et son atelier à Sainte-Thérèse et poursuit sa carrière de statuaire, sculptant des articles d'inspiration religieuse surtout pour différents régions du Québec, de l'Ontario, du Ma-

nitoba, de la Nouvelle-Angleterre et de la Californie. Il est mort en 1941, laissant quelque 300 œuvres réalisées entre 1877 et 1939.

La galerie de l'UQAM est située dans le pavillon Judith-Jasmin et le public pourra visiter gratuitement l'exposition Olindo Gratton à compter du 13 octobre jusqu'au 19 novembre, de midi à 18 h.

Bino Fabule : premier long métrage québécois d'animation

Pierre Roberge
de la Presse canadienne

UN JOUR, en sortant deux coupes de son four à céramique, Réjeane Taillon constate que la base de chacun fléchit sous le poids.

« Ils avaient penché l'un vers l'autre durant la cuisson. En les contemplant, il m'est apparu des visages, avec un sourire et un regard. Les deux objets semblaient se parler », raconte la cinéaste qui eut ainsi l'idée de départ de ce qui, au bout de quelques années de travail, allait donner un film.

Bino Fabule, premier long métrage québécois d'animation — il conjugue des personnages en trois dimensions et un comédien — aura sa sortie commerciale vendredi, à Montréal, Laval et Québec.

C'est une fantaisie qui nous promène entre les planètes Marmiton et Kermagor, en compagnie de Bino (seul humain de l'histoire), Chopinette, la douce et résolue Claire de Lune, et Potassium, le savant paresseux et frustré de ne pas détenir le secret de la transparence.

Un film de \$ 3 millions, dont la part canadienne de 60 % a été rassemblée par Ciné-Groupe, de Montréal, qui a déjà coproduit *La Bande à Ovide* pour la télévision. Le 40 % restant a été assumé par des partenaires de Paris et Bruxelles.

Travaillant déjà en cinéma, à Québec, Réjeane Taillon avait la céramique pour principal passe-temps : « J'ai toujours aimé faire des pièces uniques, suivant mon intuition. Le

jour des deux coupes penchées, j'ai pensé à des personnages et je les ai voulus près du quotidien. »

Sous l'égide des producteurs Jacques Pettigrew et André Bélanger, de Ciné-Groupe, Mme Taillon se lance en 1984 dans ce travail de doigts, de tête et de longue haleine.

La cinéaste met d'abord au point un procédé pour se passer du latex pigmenté à l'acrylique, qui a l'inconvénient de se fendiller. Avec Bill Maylone, artisan de Vancouver rencontré lors d'un stage à l'Office national du film, Mme Taillon sculpte avec des ciseaux des prototypes de polystyrène, à partir desquels ils réalisent des moules en plâtre, d'où ils sortent les personnages en latex

blanc qu'ils vont recouvrir — voilà la particularité — de silicone imbibé d'encre d'imprimerie, un mélange homogène lisse ou épais (comme du crémage à gâteau) qui s'étend à la spatule.

Puis, avec le co-réalisateur André Roussil, les scénaristes Nicole Le-riche et Jean-Pierre Liccioni, le conseiller Co Hoedeman, le concepteur Christian Bénard et une demi-douzaine d'autres artisans, on tourne.

Il fallait alors, image par image, « préserver l'intégrité des personnages. Leurs démarches et mimiques devaient être plausibles. Nous ne voulions pas qu'ils soient saccadés comme des robots ».

« Je dirais que c'était d'abord

l'émotion, ensuite l'action, explique Réjeane Taillon au sujet des prises de vue. Pour que les personnages fictifs soient en cadence avec l'humain, ils ne pouvaient pas bouger comme des ressorts, nous leur avons donné un rythme de société normale. »

Les scènes avec Bino (joué par Pietro Pizzutti) et son ami Torticoils, la tortue, ont été tournées à Bruxelles. Le partenaire français a réalisé le décor du *cosmotron* et d'autres accessoires.

La trame sonore fait entendre les voix de Violette Chauveau, Mireille Thibault, Roseline Hoffman, Benoit Dagenais, Ronald France, Christine Olivier, Jean Fontaine et Marie-Chantal Labelle.



Los Carayos et autres joyeux lurons du rock

Tous les soirs jusqu'à dimanche, le Spectrum (à 20 h) et le bar Les Foutounes électriques (à minuit) crouteront sous la pluie de décibels que le Festival international rock de Montréal doit déverser sur les oreilles endurcies des *rockers* « nou-

velle vague » avec les groupes du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de France, des Antilles, de Belgique, du Maroc, d'Italie et du Cameroun qui doivent nous visiter. Pour la clôture, dimanche prochain à 15 h Parabellum (France) et Valium & les Dépressifs (Québec) offrent une matinée sans alcool aux Foutounes... (Notre photo : Los Carayos, de France.)

Jésus de Montréal primé

HALIFAX (PC) — Le film *Jésus de Montréal*, de Denys Arcand, a reçu le prix du meilleur film du Festival du film de l'Atlantique, en fin de semaine à Halifax.

Le prix du meilleur documentaire a été partagé entre deux films : *Rivers to the Sea*, de John Brett, et *Pelts*, de Nigel Marham.

Science et Vie, spécial Québec

Jean-Paul Bury
de la Presse canadienne

PARIS (PC) — Soucieux de s'attacher un lectorat canadien difficile à fidéliser, le très sérieux magazine français *Science et Vie* lance, en ce début d'octobre, un supplément destiné spécialement aux lecteurs québécois. La direction de la revue trimestrielle a confié la réalisation de ce supplément à un journaliste canadien installé en France, Yves Margraff.

Revue scientifique thématique, *Science et Vie* hors série est mis en vente au Canada trois mois après sa sortie en France. « Ce décalage s'explique par des contingences commerciales incontournables », explique-t-on chez l'éditeur Excelsior. On y fait parfois valoir que « le trimestriel n'a pas pour objet de suivre l'actualité de près, mais d'établir des dossiers de fond » et que « son con-

tenu scientifique n'est guère périssable ».

En adjoignant au magazine de 160 pages 16 pages d'informations thématiques rédigées d'un point de vue résolument canadien, *Science et Vie* cherche de toute évidence à développer un marché que les éditeurs français ont toujours eu de la difficulté à atteindre.

« Il est vrai, fait remarquer le rédacteur canadien du supplément, que les revues françaises, en dépit de la langue, restent le plus souvent, pour les lecteurs québécois, des publications étrangères. »

La première livraison canadienne de *Science et Vie* hors série, publiée à 20,000 exemplaires, est consacrée à l'aéronautique. On y trouve notamment un article très documenté sur « l'affaire des Super-Canadair », les 215 turbopropulsés « mis au point pour répondre aux desiderata des pompiers de l'air français mais que le gouvernement français finale-

ment a décidé de ne pas acheter ».

Le contrat de conception et de fourniture d'éléments des futurs Airbus A 330-340 entre l'Aérospatiale et Canadair y est, en revanche, présenté comme « le premier véritable accord de coopération aéronautique franco-canadien ».

Il est également question de l'encourageant accueil du futur *Regional Jet*, héritier du *Challenger*, et des succès techniques et commerciaux du motoriste De Havilland. Le « spécial Canada » de *Science et Vie* sur l'aéronautique traite aussi largement de la privatisation d'Air Canada et de la prometteuse exploitation des marchés européens à l'avant-veille de la réglementation aérienne de ce côté de l'Atlantique.

La prochaine livraison du magazine, distribuée en janvier au Canada, portera sur « les émotions » et rendra hommage au savant canadien Hans Selye, inventeur du stress.

LA TÉLÉ CE SOIR

★ *Titicaca*. *L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau* explore le lac Titicaca à la recherche d'un trésor et d'une ville inca. Radio-Québec, 20 h.

★ *Carmen et compagnie*. Julia Migens, danseuse et cantatrice (*Carmen*), est parmi les invités de Jacques Chancel au *Grand Échiquier*. Également le comique Jango Edwards et les inénarrables Ballets Trocadéro qui sont au *Lac des cygnes* ce que la Poutine est à Phédre. TV5, 20 h 30.

★ *Civilisations*. *Man Alive* présente un portrait de l'architecte métré Douglas Cardinal, créateur du musée canadien des Civilisations à Ottawa. CBC, 21 h 30.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *Sea of Love* sem. 7 h 15, 9 h 30
ASTRE II: — *Millennium* sem. 7 h, 9 h 10
ASTRE III: — *Sex, Lies and Videotape* sem. 7 h 10, 9 h 10
ASTRE IV: — *Uncle Buck* sem. 7 h 15, 9 h 15
BERRI I: (288-2115) — *Cinéma Paradiso* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
BERRI II: — *Le jeune Einstein* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI III: — *La vie et rien d'autre* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15
BERRI IV: — *Abyss* 1 h, 3 h 45, 7 h, 9 h 40
BERRI V: — *Marquis* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, jeu. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 9 h 40
BONAVENTURE I: (465-5906) — *Millennium* sem. 7 h, 9 h 15
BONAVENTURE II: — *Uncle Buck* sem. 7 h 30, 9 h 30
BROSSARD I: (465-5906) — *Le jeune Einstein* sem. 7 h 15, 9 h 15
BROSSARD II: — *Jésus de Montréal* sem. 7 h, 9 h 25
BROSSARD III: — *L'arme fatale 2* sem. 7 h 05, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Parthenon* sem. 7 h 05 — *Cookie* 9 h 45
CARREFOUR LAVAL 2: *The Abyss* sem. 7 h, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 3: *Cinéma Paradiso* sem. 7 h, 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 4: *Jésus de Montréal* sem. 7 h 10, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 5: *Le jeune Einstein* sem. 7 h 20, 9 h 10
CARREFOUR LAVAL 6: *Sea of Love* sem. 7 h 30, 9 h 50
CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl — *Sea of Love* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h, 20 h, 9 h 45
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: Mtl — *Parthenon* 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 25
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: Mtl — *Cinéma Paradiso* 1 h 15, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
CINÉMA JEAN-TALON: Mtl — *Haute sécurité* 7 h 30, 9 h 30
CINÉMA OMEGA 1: — *Chérie, j'ai réduit les enfants* sem. 7 h 20, 9 h 20
CINÉMA OMEGA 2: — *Haute sécurité* 7 h 30, 9 h 30
CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. (521-1793, après 18 h) — *Little Vera* tous les soirs 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001) — Un oeil sur la performance. *Espèces nomades* 19 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — *Sex, Lies and Videotape* sem. 7 h 15, 9 h 20
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: *Millennium* sem. 7 h 30, 9 h 45
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: *Parthenon* sem. 7 h, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: *Sea of Love* sem. 7 h, 9 h 25
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: *Uncle Buck* sem. 7 h 10, 9 h 10
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: *When Harry Met Sally* sem. 7 h 05, 9 h 10
CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — *Hiroshima mon amour* 18 h 35 — *Moi, une femme* 20 h 35
CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Black Rain* 7 h, 9 h 25
CINÉMA V - 2: *In Country* 6 h 55, 9 h 20
CINÉPLEX I: (849-3456) — *Parthenon* 1 h 15, 4 h 7, 9 h 35
CINÉPLEX II: — *Cookie* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX III: — *L'arme fatale 2* 1 h 25, 4 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX IV: — *Batman* (v.1.) 1 h 05, 4 h, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX V: — *When Harry Met Sally* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX VI: — *Nocturne indien* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45
CINÉPLEX VII: — *Jésus de Montréal* 1 h 45, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 35
CINÉPLEX VIII: — *Porton d'éternité* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
CINÉPLEX IX: — *Vicimes du Vietnam* 1 h 25, 4 h, 7 h, 9 h 20
Pointe-Claire (694-4915) — Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, les jeu. ven. sam. dim. 17h à 20h.
LA CAGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau, Brossard (678-4404) — Ateliers d'art gratuits pour les enfants les jeu. ven. sam. dim. 17h30 à 20h30.
LA CAGE AUX SPORTS: Carrefour Angrignon, 7077 Newman, Lasalle (363-1403) — Ateliers d'art gratuits pour enfants, jeu. ven. sam. dim. de 17h30 à 20h30.
LA CAGE AUX SPORTS: 1800 chemin Côte Vertu, St-Laurent (745-4322) — Atelier d'art gratuit pour les enfants du jeu. au dim. de 17h30 à 20h30.
LA CAGE AUX SPORTS: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244) — Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h30 à 20h30.
CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux Montréal (861-8143) — Live Jazz du lun. au ven. de 17h à 21h. — Happy hours de 17h à 21h.
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656) — Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h30.
CLUB SODA: 5240 ave. du Parc, Montréal (270-7848) — Robert Charlebois en spectacle, du 26 sept. au 9 oct.
ESPACE LIBRE: 1945 Fullum, Montréal (521-4191) — Ombus présenté « Alberto D'Arrigo » de Robert Claing, m. en s. Jean Asselin, du 10 oct. au 11 nov., mar. au sam. à 20h30.
HÔTEL LA CITADELLE: 410 ouest Sherbrooke, Montréal — Le chanteur-pianiste John Gilbert, mar. au ven. de 20h à 01h.
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450) — Bar du Foyer: Tibor Cassar, pianiste, lun. 17h à 19h, mar. au ven. 17h à 01h, sam. 19h à 01h.
HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal — Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h à 01h.
HÔTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511) — Café Baroque Arthur:

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Indiana Jones and The Last Crusade* 6 h 55, 9 h 35
FAIRVIEW II: — *Black Rain* 6 h 50, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Sex, Lies and Videotape* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 10
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Uncle Buck* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *When Harry Met Sally* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Millennium* 1 h, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) — **GREENFIELD I:** (671-6129) — *Johnny Handsome* 7 h 30, 9 h 40
GREENFIELD 2: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 6 h 50, 9 h 35
GREENFIELD 3: — *Dead Poets Society* 7 h, 9 h 40
IMAX: Vieux-Port de Montréal — *En direct de l'espace: Vertige* mar. au jeu. 10 h 15, 13 h 45, 15 h 30, 19 h, ven. 10 h 15, 13 h 45, 15 h 30, 19 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20, 17 h 15, 19 h, 22 h 30, dim. 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h, 22 h 30, *The Dream is Alive and Speed* mar. au dim. 12 h, 20 h 45
IMPERIAL: (288-7102) — *Black Rain* 12 h 30, 3 h 20, 6 h 20, 9 h 20
LAVAL I: (688-7776) — *Black Rain* 7 h, 9 h 25
LAVAL II: — *Haute sécurité* 7 h 30, 9 h 50
LAVAL III: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 7 h, 9 h 40
LAVAL IV: — *Turner and Hooch* (v.1.) 7 h 10, 9 h 20
LAVAL V: — *Johnny Handsome* 7 h 20, 9 h 30
LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Abyss* sem. 7 h, 9 h 20
LAVAL 2000 2: *La vie et rien d'autre* sem. 6 h 30, 9 h 15
LOEW'S I: (861-7437) — *Shirley Valentine* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 30

LOEW'S II: — *In Country* 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h
LOEW'S III: — *A Dry White Season* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
LOEW'S IV: — *Dead Poets Society* 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h 05
LOEW'S V: — *Licence to Kill* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h
QUIMETOSCOPE: (525-8600) — Salle 1: *Un film brisé sur l'amour* 19 h — *Camille Claudel* 21 h 30 — salle 2: *Deux* 19 h 10 — *Illusionnaire d'un enfant gâté* 21 h 20 — Salle 3: *Institut Leon Tolstoï*
PALACE 1: — *Johnny Handsome* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
PALACE II: — *Lethal Weapon* 21 h 40, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30
PALACE III: — *Turner and Hooch* 12 h 50, 3 h 50, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30, mer. 12 h 50, 3 h 50, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 45
PALACE IV: — *Indiana Jones and the Last Crusade* 12 h 20, 3 h 20, 6 h 20, 9 h 20, lun. 12 h 20, 3 h 20, 6 h 20, 9 h 20
PALACE V: — *True Love* 12 h 40, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40
PALACE VI: — *Batman* 12 h, 3 h, 6 h, 9 h
PARADIS I: (354-3110) — *Abyss* sem. 7 h, 9 h 40
PARADIS II: — *Calme blanc* sem. 7 h 10, — *Batman* sem. 9 h
PARADIS III: — *Karate Kid 3* sem. 9 h 05, — *S.O.S. fantômes 2* sem. 7 h
PARISIEN I: (866-3856) — *Trop belle pour toi* 12 h 40, 2 h 45, 4 h 55, 7 h, 9 h 05

PARISIEN II: — *Les matins infidèles* 1 h, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30
PARISIEN III: — *Bal pousseur* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 25
PARISIEN IV: — *Romuald et Juliette* 12 h 10, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 30
PARISIEN V: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 1 h, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 15
PLACE ALEXIS NIHON: (935-4246) — *The Abyss* 1 h, 4 h 7 h, 9 h 35
PLACE ALEXIS NIHON II: — *Sea of Love* 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50
PLACE ALEXIS NIHON III: — *Package* 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — *Abyss* sem. 7 h, 9 h 40
PLACE LONGUEUIL 2: — *Porton d'éternité* sem. 7 h 25, 9 h 35
LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550) — *Do the Right Thing* 7 h 15 — *Festival of Animation* 9 h 30
UNIVERSITÉ: Mtl (849-0041) — *Société des poètes disparus* 6 h 30, 9 h
VERSAILLES I: (353-7880) — *Black Rain* 6 h 50, 9 h 35
VERSAILLES II: — *Haute sécurité* 7 h, 9 h 15
VERSAILLES III: — *Chérie, j'ai réduit les enfants* 6 h 50, 9 h 10
VERSAILLES IV: — *Turner and Hooch* (v.1.) 6 h 50, 9 h 10
VERSAILLES V: — *Romuald et Juliette* 7 h, 9 h 15
VERSAILLES VI: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 6 h 50, 9 h 20

À SURVEILLER

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent (3131 Sherbrooke est), de 9 h à 20 h; à l'UQAM, La Grande Place, Pavillon Judith-Jasmin (1455 St-Denis), de 9 h à 17 h 30; à Juliette, sous-sol de la cathédrale (rue St-Charles-Borromée), de 10 h à 20 h, et à Lemoyne, Centre Lajeunesse (120 René-Philippe), de 15 h à 20 h 30. 937-7761.

Ce soir à 19 h 30, la maison de prière Emmaüs (2600, av. Desjardins, Mtl) vous invite à une rencontre avec M. Michel Naggar qui vous entretiendra du siège apostolique d'Antioche, témoin du christianisme au Proche-Orient. 255-4773 ou 254-2833.

Ce soir à 19 h 30, l'Association des parents et amis du malade mental-Rive-Sud vous invite à une conférence donnée par le Dr Paul André Lafleur, sur le thème: *Les troubles de comportement, au Centre d'accueil « Chevalier de Lévis », 40 Lévis, près chemin Chambly, Longueuil. Entrée libre.*

Ce soir à 19 h 30, l'Entraide-Diabétique de l'Est invite tous les diabétiques, leurs parents et amis à une conférence intitulée: *Le centre de jour de diabétologie de HMR, et le mardi 17 oct. à 19 h 30, l'Association du diabète du Québec au service du diabétique.* Entrée libre. 352-8550.

L'association ALPHA (Aspects artistiques, littéraires et photographiques de la région Hazebrouckoise) organise jusqu'au 15 décembre 89, un concours littéraire réservé aux novellistes. Règlement complet sur demande à M. Bruno Dewaele, 9, av. Pierre-Curie 59190 Hazebrouck (France). Prière de joindre une enveloppe timbrée ou un coupon-réponse international.

Ce soir à 19 h, débute au Centre St-Pierre (1212 Panet, Mtl), une série de 3 rencontres ayant pour thème: *L'appel à la justice aujourd'hui*, avec Gregory Baum. 524-3561, poste 303.

Le Musée des beaux-arts de Montréal (1379 Sherbrooke ouest) vous offre, aujourd'hui à 14 h 30, un musée causerie (45 min.). — Mercredi 4 oct. à 13 h 30, visite guidée de la Collection permanente. 2-85-1600.

Mercredi 4 oct. à 19 h 30, la bibliothèque Yves-Thériault (670 Place Publique, Ste-

Dorothee), présentera une conférence intitulée: *Toutes les religions se valent-elles?* animée par M. Robert Vachon. Entrée libre. 662-4552.

La Société d'étude et de conférences vous invite, mercredi 3 oct. à 14 h, à venir entendre Mme Sylvie Dépatie sur l'histoire de l'île Jésus au XIIIe siècle, à la Maison des Arts de Laval (1395, boul. de la Concorde ouest). 252-3000, poste 3709 ou 761-3194.

Le Collège Marie-Victorin vous propose un séminaire sur *La gestion du temps*, les 17 et 18 oct. de 9 h à 16 h 30, à l'hôtel Royal Roussillon de Montréal. Inscr.: 325-0150, poste 2246 avant le 5 oct.

Tous les mardis, Cinéma-rencontres et discussions après le film vers 21 h 30 au Poullet Doré (340 Ste-Catherine est). Rendez-vous dans l'entrée de l'UQAM, vers 18 h 30, en passant par le métro. 388-8727.

Loisir littéraire vous offre pour cet automne, 21 ateliers, 21 occasions de partager le plaisir de l'écriture et de la lecture, de réveiller l'écrivain qui sommeille en vous. Les ateliers se donnent à Montréal, certains à Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières. Inscr.: 252-3033.

Mercredi 4 oct. à 19 h, 2 sessions seront offertes au Centre St-Pierre (1212 Panet, Mtl) *La violence chez les jeunes* avec Gilles Lamoureux et *La pratique de la révision de vie* avec Jean Fortier. 524-3561, poste 303.

Le Théâtre d'art lyrique de Laval (163 Filion, Ste-Rose) est à la recherche de bénévoles dans les domaines suivants: couturières, machinistes, comptables, dessinateurs, maquilleuses, coiffeuses, publicistes, téléphonistes, etc. 625-0802 (Nicole Beaudoin).

Les Soirées d'Hélène invite les personnes célibataires, séparées, divorcées, mariées... tous les mardis, à une soirée-santé-opportunité. — Tous les samedis, souper à la Maison Perrault (67 St-Antoine est). Réserv.: 279-7846.

Le Mouvement action chômage de Montréal invite les étudiants, les chômeurs et les travailleurs à ses rencontres d'information qui débutent les mardis et les jeudis à 13 h, ainsi que les mercredis à 19 h, au 6839A Drolet, local 304. 271-4099.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h.15 à 02h.30. — Carl Tremblay, du 5 au 8 oct.
AUDITORIUM DU CEGEP MAISONNEUVE: 3800 est Sherbrooke, Montréal — Présentation du film *Appel à la justice*, le 3 oct. à 19h.
BAR LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — NightFlight (Trio Rick Weston) le 3 oct. à 22h.15
BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808) — Jazz les mardis à 22h.
BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aymer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h à 24h, mar. 20h à 01h, mer. au ven. 17h à 22h. — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h. — Billy Georgette, pianiste/chanteur, sam. de 17h à 19h. — Le trio de Bernard Prieau, les dim. de 19h à 24h. — Stan Patrick, piano, le 8 oct. — Joe Sullivan, trompette, le 15 oct. — Boogie Gaudet, sax ténor, le 22 oct. — Jackie Johnson, chanteuse, le 29 oct.
LE BIJOU: 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244) — Jimmy Bond saxophoniste/chanteur, lun. au ven. de 17h à 20h.
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808) — Spectacles du mer. au sam.
CAFÉ CENTRAL: 4479 St-Denis, Montréal — Tous les mar. et mer. jusqu'au 1er nov., Yannick Rieu Ensemble
CAFÉ DE LA PLACE: PDA, Montréal (842-2112) — Minetti, de Thomas Bernhard, jusqu'au 21 oct. à 20h.
CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (345-7932) — Jazz les ven. et sam. à 21h.30
LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada,

Pointe-Claire (694-4915) — Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, les jeu. ven. sam. dim. 17h à 20h.
LA CAGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau, Brossard (678-4404) — Ateliers d'art gratuits pour les enfants les jeu. ven. sam. dim. 17h30 à 20h30.
LA CAGE AUX SPORTS: Carrefour Angrignon, 7077 Newman, Lasalle (363-1403) — Ateliers d'art gratuits pour enfants, jeu. ven. sam. dim. de 17h30 à 20h30.
LA CAGE AUX SPORTS: 1800 chemin Côte Vertu, St-Laurent (745-4322) — Atelier d'art gratuit pour les enfants du jeu. au dim. de 17h30 à 20h30.
LA CAGE AUX SPORTS: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244) — Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h30 à 20h30.
CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux Montréal (861-8143) — Live Jazz du lun. au ven. de 17h à 21h. — Happy hours de 17h à 21h.
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656) — Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h30.
CLUB SODA: 5240 ave. du Parc, Montréal (270-7848) — Robert Charlebois en spectacle, du 26 sept. au 9 oct.
ESPACE LIBRE: 1945 Fullum, Montréal (521-4191) — Ombus présenté « Alberto D'Arrigo » de Robert Claing, m. en s. Jean Asselin, du 10 oct. au 11 nov., mar. au sam. à 20h30.
HÔTEL LA CITADELLE: 410 ouest Sherbrooke, Montréal — Le chanteur-pianiste John Gilbert, mar. au ven. de 20h à 01h.
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450) — Bar du Foyer: Tibor Cassar, pianiste, lun. 17h à 19h, mar. au ven. 17h à 01h, sam. 19h à 01h.
HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal — Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h à 01h.
HÔTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511) — Café Baroque Arthur:

• *Sexy Folies* • à compter du 23 nov. mer. jeu. ven. dim. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30
IMAGES DU FUTUR: Vieux-Port de Montréal — Exposition internationale d'arts et nouvelles technologies: hologrammes, courts films en 3D par ordinateur, installations interactives avec le public. Thème: Bicentenaire de la Révolution française, tous les jours de 12h à 23h, jusqu'au 8 oct.
LA CROISSETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Mike Mirizio, pianiste, du mer. au ven. 17h à 20h.
LA DILIGENCE: 7385 boul. Décarie, Montréal (731-7771) — Théâtre Candlelight: « Eubie » comédie musicale avec Michelle Sweeney, Philip Cole, Geraldine Hunt, Dan Johnson, du mar. au dim., dîner 18h.30, spectacle 20h.30
L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454) — Restaurant français dancing romantique, du mar. au dim. de 19h à 01h, musique zézane avec le groupe Les Joyeux Gitans
LE GRAND HÔTEL: 777 Université, Montréal (879-1370) — Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h à 01h, le sam. de 20h à 01h. — Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h à 02h.
L'ENTRÉE-TEMPS: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000) — Disk Jockey, du mer. au sam.
LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000) — Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam.
LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU FORT-CHAMBLY: (658-1585) — Ouvert jusqu'au 8 oct., le lun. de 13h à 17h et du mar. au dim. de 10h à 17h.
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Jazz avec Tim Jackson, pianiste, et Skip Bey, contrebassiste, du mar. au jeu. de 20h à 01h, les ven. et sam. de 21h à 02h.
MAISON DE LA CULTURE MERCIER: 8105 rue Hochelaga, Montréal — Musique-rock avec Jean Leleup, le 3 oct. à 20h.
MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379 ouest Sherbrooke, Montréal (285-1600) — Musée Causerie, le 3 oct. à 14h30.
RESTAURANT CLAUDIO'S: 124 est St-Paul, Vieux-Montréal (866-0845) — Spectacles de jazz du mer. au sam. à 22h, le dim. à 13h.
RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 4559 Papineau, Montréal (523-2246) — Jocelyne Trudelle trouvée morte dans ses larmes • de Marie Laberge, du 28 sept. au 29 oct. à 20h30.
RISEING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657) — Dance Hall Reggae avec Rhythm Posse, les 4-5 oct. à 22h.
SALLE FRED-BARRY: 4353 Ste-Catherine E., Montréal (523-8974) — « Le Délic du destin », écrit, mis en scène et interprété par Larry Tremblay, du 14 sept. au 14 oct., du mar. au sam. à 20h30.
SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA, Montréal (842-2112) — OSM Concert gala, Charles Dutoit, chef, Andreas Schiff, piano, oeuvres de Hindemith, Beethoven et Prokofiev, les 3-4 oct. à 20h.
STADE OLYMPIQUE: Montréal — L'Observatoire de la tour du Stade Olympique est accessible par hélihélicoptère tous les jours, lun. 12h à 23h, mar. au dim. 10h à 23h. — pour renseignements: 252-8687
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, Montréal (523-1211) — « Les grands départs » de Jacques Langueval, m. en s. Jean Asselin, du 19 sept. au 14 oct. à 20h.
THÉÂTRE L'ÉLYSÉE: 35 rue Milton, Montréal (849-4056) — « Les extravaganies et voluptueuses aventures du baron de Orac » texte de Henri-Pierre Cami, du 27 sept. au 15 oct., mer. au dim. à 19h.
THÉÂTRE DE LA VEILLÉE: 1371 Ontario E., Montréal (525-6582) — *Journal des Rêves* de Yuki Mishima, adaptation et m. en s. Michel Forques, du 21 sept. au 7 oct.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563) — *La vie de Galilée* de Bertolt Brecht, traduction Gilbert Turp, m. en s. Robert Lepage, du 26 sept. au 21 oct., du mar. au ven. 20h, sam. 16h, et 21h.
THÉÂTRE OUTREMONT: 1248 ouest Bernard, Montréal (282-9362) — Les Grands Explorateurs présentent Mondes interdits d'Asie avec Patrick Bernard, du 2 au 8 oct., lun. au mer. 20h, jeu. ven. 19h, sam. 19h, et 21h.30, dim. 13h.30
THÉÂTRE PORT-ROYAL: Place des Arts (842-2112) — *La Compagnie Jean-Duceppe* présente « Folie à lier » de Tom Topor, jusqu'au 21 oct. à 20h, sam. 16h 30 et 21h.

MIMÉMO: 12.30 Campus
13.00 Cinéma d'après-midi
13.30 Culpabilisation • amér. 83 avec Belinda Bauer, Anthony Perkins et Joseph Bottoms
14.00 Double défi
15.00 Les mini-stars de Nathalie
16.00 De bonne humeur
17.30 Capsule Allo-Ciné!
17.30 Fais-moi un dessin
16.30 Le tour du monde en 80 jours
17.00 Catimini
17.30 Le club des 100 watts
18.00 Passe-Partout
17 RADIO-QUÉBEC
12.00 Pause musicale
12.30 L'enfant et l'ère informatique
13.00 Pause musicale
13.30 Pause musicale
14.00 Tremplin
14.30 Découvre ton monde: Le Mexique et le Japon
15.00 Début de soirée
16.00 Cousins...cuisine des amériques
16.30 Le tour du monde en 80 jours
17.00 Catimini
17.30 Le club des 100 watts
18.00 Passe-Partout
6 CBMT
12.00 Midday
13.00 All my children
14.00 Coronation Street
14.30 Talkabout
15.00 Guiding Light
16.00 Generations
16.30 Danger Bay
17.00 Video Hits
17.30 Golden Girls
18.00 Newswatch
6 CFTM
12.00 Ici Montréal
12.15 Bon appétit

17.00 Family Ties
12.30 Pulse
13.00 Shirley
14.00 Another World
15.00 General Hospital
16.00 Oprah Winfrey Show
17.00 Night Court
17.30 The Cosby Show
18.00 Pulse
15 TV 5
14.50 Bonne journée
15.00 Info-5
15.30 Sept sur sept
16.30 Temps présent
17.30 Un regard s'arrête
18.00 Récréation

FAMOUS PLAYERS

"Romuald et Juliette est un bonheur de film, encore plus surprenant et plus réussi que le 'Coffin'". — Studio

DANIEL AUTEUIL
 FIRMINE RICHARD

MAMAN, IL Y A UN BLANC DANS TON LI!

ROMUALD, JULIETTE

Le PARISIEN 12:40
 480 STE CATHERINE O. 866-3658
 2

Coup d'oeil boursier	*Indice de la Bourse de Montréal
	↑ 2022.73 + 17.91
Indice TSE-300	Indice Dow-Jones
↑ 3972.76 + 22.74	↑ 2713.72 + 20.90
Dollar canadien (Cents US)	Or (Toronto, US\$)
↓ 84.89 - .09	↑ 366 + 1
Taux d'escompte	Inflation
12.48%	5.2 %

Les sociétés de capital de risque ont \$ 800 millions à investir au Québec

Jean Chartier

LE RÉSEAU Capital dispose de \$ 800 millions à investir en capital de risque. C'est ce qui ressort d'un exposé présenté hier par le président de la nouvelle association des gestionnaires de fonds de capital de risque, association nommée Réseau Capital.

M. Jean-Pierre Chartrand, vice-président des Investissements Novacap, a précisé que 36 institutions financières québécoises ont déjà consenti \$ 1.295 milliard dans 3,071 entreprises. Mais il y a déjà des fonds totalisant \$ 2.116 milliards disponibles.

Le président de la société d'investissement Tremplin 2000 souligne pour sa part qu'une récente recherche menée par la revue *Inc* établit qu'aux États-Unis on trouve davantage de fonds de capital de risque en provenance de ce qu'on y nomme des « Angels », soit en termes financiers, d'individus fortunés, que d'institutions financières. Ce phénomène se répéterait au Québec.

Une telle tentative de regroupement est nouvelle. Elle permettra à des innovateurs de présenter leur demande à un pool d'investisseurs ou du moins de faire une présentation unique à des investisseurs regroupés. C'est le Fonds de solidarité des Travaillateurs de la FTQ qui a été présenté comme le plus important investisseur de capital de risque au Québec à l'heure actuelle avec des fonds approchant les \$ 300 millions

consentis jusqu'à maintenant. La Caisse de dépôt et de placement vient ensuite avec son fonds pour les PME. La Banque Fédérale de développement est également membre de la nouvelle association avec l'une de ses divisions.

Plusieurs groupes régionaux en sont aussi membres. Il en est ainsi de Centre d'aide aux entreprises Gaspé-Nord, des autres Centres d'aide du Kamouraska, du Témiscouata et de Matane, du Fonds de développement économique Laprade Portneuf, des Fonds Laprade de Saint-Maurice et de Champlain, de même que du

Fonds industriel de développement Richmond-Wolfe, de Gestion Estrie Capital, d'Investissement Mauricie, Bois-Franc, Drummond et finalement de Soficar Centre-Mauricie. Les sociétés d'investissements régionales se multiplient depuis quelques années.

Les firmes majeures sont aussi représentées dans cette association avec Power Financial Capital, Lavintech, Schroder Ventures, Roy-nat, BNC et le Trust général du Canada.

M. Chartrand a déclaré que Ré-

seau Capital cherchera à stimuler une meilleure capitalisation des PME et à instituer un climat favorable à des échanges productifs au sein du groupe. A Novacap, quelque 250 dossiers sont examinés à chaque année mais il n'y a finalement que trois ou quatre investissements consentis au cours de l'année.

Les dossiers marginaux de démarrage et de redressement seront mieux référés. Novacap ne considère pas les investissements de moins de \$ 1 million. Une telle association est à même de suppléer à ceci.

Le libre-échange coûte cher en paperasserie aux entreprises

OTTAWA (PC) — Le coût de préparation des documents pour être admissibles à certaines réductions tarifaires dans le cadre de l'accord de libre-échange est si élevé que des compagnies canadiennes ne demandent plus ces réductions, a indiqué hier M. Terry McBride, cadre chez General Motors du Canada Ltée.

Selon M. McBride, gérant du service des douanes avec la division diesel de l'important fabricant de véhicules, les certificats nécessaires pour prouver que les biens sont ad-

missibles en tant que produits de fabrication canadienne constituent un véritable mal de tête et des dépenses considérables.

Aussi, « à cause des exigences sur l'origine d'un produit, des compagnies ont-elles décidé de ne pas faire appel à l'accord de libre-échange », a déclaré M. McBride devant les participants au congrès annuel de l'Association canadienne des exportateurs.

Il connaît certains cas qui se sont produits chez son employeur, a-t-il dit, où la préparation du certificat

d'origine coûtait 20 fois plus que la somme pouvant être économisée avec la réduction tarifaire prévue par l'accord de libre-échange avec les États-Unis.

Pour obtenir une réduction de tarifs, les exportateurs doivent prouver que leurs produits respectent le règlement complexe du lieu d'origine. Selon cette exigence, un produit doit être substantiellement fabriqué en Amérique du Nord afin d'éviter des entreprises de l'extérieur du continent d'abuser de l'accord.

VIE DES ENTREPRISES

Steinberg : bénéfices à la hausse

LES RÉSULTATS de Steinberg et de ses filiales pour l'exercice terminé le 29 juillet font état d'une amélioration significative du bénéfice et de la marge brute d'autofinancement comparativement à 1988. Le chiffre d'affaires consolidé est de \$ 4.452,904,000 alors que le bénéfice net consolidé s'élève à \$ 59,226,000 en comparaison d'une perte de \$ 17,011,000 pour l'exercice précédent. Un gain extraordinaire de \$ 4,027,900 après impôts (19 cents par action ordinaire et action subalterne de classe A, sans droit de vote) a été réalisé principalement lors de la vente des activités d'exploitation du groupe franchisé Plus inc., au début de l'exercice 1988-1989. Le bénéfice net consolidé par action ordinaire et action subalterne de classe A, sans droit de vote, après les postes extraordinaires et la provision pour les actions privilégiées et préférentielles, s'établit à \$ 2.40 (bénéfice dilué de \$ 2.31) en regard d'une perte de \$ 1.40 (perte diluée de \$ 1.40) par action pour l'exercice précédent.

Résultats exceptionnels pour Maax

LE GROUPE Maax a atteint des résultats exceptionnels pour le premier semestre clos le 31 août dernier. Au cours du second trimestre, le chiffre d'affaires consolidé a atteint \$ 4,819,700, comparativement à \$ 4,360,836 pour le trimestre équivalent de 1988, une hausse de 11 %. Par ailleurs, le bénéfice connaît un bond spectaculaire, atteignant \$ 317,250, comparativement à \$ 137,000, une hausse de plus de 130 % pour le trimestre. Ainsi, le bénéfice par action pour le trimestre est de 6 cents. Pour les six premiers mois de l'exercice 1989, les ventes de Maax atteignent \$ 9,666,200, en progression de 32.3 % par rapport aux ventes de \$ 7,305,000 du premier semestre de 1988. Au bout de six mois, le bénéfice net consolidé est de \$ 668,000 ou 12 cents par action.

Air Alliance s'améliore

AIR ALLIANCE apportera des améliorations substantielles à ses services au départ de Montréal vers Rouyn-Noranda et Val-d'Or, à la suite du retrait de services annoncé, plus tôt hier, par Air Canada. « Les voyageurs de Rouyn-Noranda et Val-d'Or auront dorénavant des services sans escale avec Montréal pour destination; le tout sera combiné à une augmentation importante du nombre de vols », expliquait hier, dans un communiqué le président-directeur général d'Air Alliance, précisant que les nouveaux services seront mis graduellement en place à compter de la mi-janvier.

IBM supprime des emplois

LE NUMÉRO UN mondial de l'informatique, International Business Machines Corp., a annoncé hier, des mesures incitatives au départ qui devraient déboucher sur la suppression de 600 à 1,000 emplois dans quatre sites. Les suppressions de poste, sur la base de départs volontaires, représentent moins de 1 pour cent des 223,000 emplois de la firme IBM. Le coût de ce plan social n'aura pas de répercussion vraiment significative sur les bénéfices de la compagnie, a indiqué le porte-parole d'IBM, Peter Tonis.

ACTIVITES INDUSTRIELLES

Consommation record d'acier

LA CONSOMMATION mondiale d'acier devrait atteindre cette année 791 millions de tonnes métriques, ce qui représente un nouveau record historique, a indiqué hier à Berlin-Ouest M. Lenhard Holschuh, secrétaire général de l'Institut international du fer et de l'acier (IISI). Il précisé que 38 % de ces tonnages ont été produits à partir de matériaux recyclés. L'effort de recyclage a ainsi permis d'économiser cette année 160 millions de tonnes de charbon et 200 millions de tonnes de minerai de fer. L'activité devrait se maintenir l'an prochain puisque l'institut ne prévoit qu'une très légère baisse de la production de 7 millions de tonnes sur le plan mondial. Cette année, les hauts fourneaux des seuls pays occidentaux devraient couler 494 millions de tonnes d'acier brut, soit 1.8 % de plus qu'en 1988. La production du monde occidental se situerait ainsi à un niveau proche du record absolu de 1973 (495 Mt), a souligné M. Holschuh. Mais sa consommation devrait stagner jusqu'au milieu des années 90 à son niveau actuel, selon lui. L'IISI souligne également le dynamisme des économies nouvellement industrialisées d'Extrême-Orient: la consommation d'acier brut a augmenté cette année de 20 % à Taiwan (près de 3 millions de tonnes) et de 12 % en Corée du Sud (plus de 2 Mt). Cette forte progression devrait se ralentir l'année prochaine, l'IISI tablant sur une hausse de 2.8 % pour Taiwan et de 6.7 % pour la Corée du Sud.

REPERES ECONOMIQUES

Hausse de la construction aux É.-U.

LES DÉPENSES de construction ont augmenté de 1.8 % en août aux États-Unis, enregistrant ainsi leur première augmentation en trois mois et la plus forte depuis le début de l'année, a annoncé hier, le département du Commerce. Les dépenses de construction se sont accrues de \$ 7.3 milliards US, en août, pour atteindre \$ 421.8 milliards en rythme annuel et en données corrigées des variations saisonnières. Cette hausse a fait suite à un recul de 0.6 % en juillet et de 0.8 % en juin. En mai, les dépenses de construction avaient progressé de 1.4 %. L'augmentation d'août est la plus importante depuis celle de 2.3 % enregistrée en décembre 1988. Ces chiffres tendent à indiquer que ce secteur est en passe de sortir du marasme dans lequel il se trouvait depuis le printemps en réaction à la hausse des taux d'intérêt provoquée par le resserrement de la politique monétaire de la Réserve fédérale (Fed) au second semestre 1988 et au début 1989, ont noté des analystes. Le département du Commerce a également précisé qu'en août, les constructions résidentielles ont très légèrement baissé (moins 0.05 % en rythme annuel) pour totaliser \$ 198.9 milliards US alors que les constructions non résidentielles (usines, magasin, bureaux, etc.) ont fait un bond de 2.9 % pour atteindre \$ 100.3 milliards en rythme annuel.

Les Billes s'entendent sur le contrôle de Canadian Tire

TORONTO (D'après CP) — La longue et amère querelle qui divise les membres de la famille Billes sur le contrôle de Canadian Tire Corp. semble avoir pris fin.

En vertu d'une entente de principe dévoilée hier par la compagnie, la famille Billes et les marchands de Canadian Tire prolongeront pour une période de dix ans une convention d'actionnaires portant sur les droits de vote des actions ordinaires.

Les Billes et les marchands se sont entendus sur la nomination de 13 des 16 membres du conseil d'administration de la compagnie en autant qu'ils détiennent ensemble au moins 50.1 % des actions ordinaires en circulation de l'entreprise. Chacun des

groupes impliqués détiendra également un droit de préemption (premier refus) quant à la vente de leurs actions.

Les frères Alfred et David Billes et leur soeur Martha Billes possèdent un peu plus de 60 % des actions votantes de la compagnie. Les marchands, quant à eux, en détiennent 17 %.

Il y a trois ans, les Billes annonçaient qu'ils vendraient leur bloc de contrôle à CTC Dealer Holdings, une société qui est la propriété des marchands de Canadian Tire. À l'époque, les marchands avaient omis de faire une offre aux détenteurs d'actions subalternes (et non votantes). A

Voir page 14 : Canadian Tire

Stone fait une offre pour CB Pak à \$ 11.25 l'action

(LE DEVOIR) — Stone Consolidated, anciennement Consolidated-Bathurst, a dévoilé hier son intention d'acheter à \$ 11.25 pièce toutes les actions ordinaires de CB Pak qu'elle ne détient pas déjà, soit 4,135,160 titres représentant environ 20 % des actions ordinaires de sa filiale d'emballage. Cette offre dépasse les \$ 45 millions.

Des actionnaires détiennent une participation minoritaire dans CB Pak ont dénoncé vivement cette offre publique d'achat. Les dirigeants du Groupe Gagné, de Montréal, estime en effet que l'offre est préjudiciable et ils recommandent aux autres actionnaires de refuser l'offre.

Il y a un an, des cadres de CB Pak

avaient fait une offre de \$ 25.50 l'action; elle n'a pas eu de suite et l'entreprise a été vendue par la suite avec Consolidated-Bathurst à Stone Containers. La semaine dernière, CB Pak a déclaré un dividende de \$ 10 par action.

Stone a chargé Nesbitt Thomson Deacon pour former un groupe de sollicitation aux fins du rachat de ces actions.

Par la même occasion, CB Pak a annoncé la formation d'un comité spécial au sein de son conseil d'administration. Après avoir examiné l'évaluation effectuée par Nesbitt Thomson Deacon pour le compte de Stone Consolidated et reçu l'opinion

Voir page 14 : Stone

1992 renforcera l'autonomie régionale

Claude Turcotte

L'EUROPE d'après 1992 en devenant un seul et vaste marché unifié pour les 12 pays membres de la communauté suscitera le renforcement de la notion d'autonomie régionale, ce dont entend profiter la Wallonie au maximum, d'autant plus que la Belgique est déjà engagée dans un processus d'évolution constitutionnelle qui verra bientôt l'instauration d'une forme de fédéralisme très décentralisé accordant aux entités fédérées des compétences réservées la plupart du temps jusqu'à maintenant au pouvoir central.

En inaugurant hier « la semaine wallonne au Québec », M. Albert Liénard, ministre de l'Aménagement du territoire, de la Recherche, des Technologies et des Relations extérieures de la région wallonne, a tenu « à resituer la Wallonie sur le vaste échiquier européen ». La Wallonie compte une population francophone de 3.2 millions d'habitants; elle fait partie d'un pays, la Belgique, dont la population atteint 9.9 millions. La Communauté économique européenne (CEE) et ses 12 pays membres regroupent 320 millions de citoyens ou de consommateurs. « Je suis intimement persuadé, a dit M. Liénard, que le renforcement des notions d'unité et d'autonomie régionales sera une conséquence de 1992 car un marché européen homogène n'est pas viable si son modèle de gestion se fonde sur une bureaucratie centralisée ».

Selon le ministre, « il importe de décentraliser pour permettre aux régions de jouer pleinement leur rôle essentiel de relais » auprès de la population et des instances communales. Cela, a-t-il expliqué, donne des responsabilités accrues aux régions et c'est pourquoi la Wallonie prend une part active aux travaux de l'assemblée des régions d'Europe, une enceinte internationale qui regroupe plus d'une centaine de régions européennes et qui travaille en corrélation avec la Commission européenne.

Pour la Wallonie, Europe 92 ne peut pas mieux tomber, puisque l'évolution constitutionnelle interne de la Belgique, enclenchée de 8 août 1988, conduit tout droit à un fédéralisme très décentralisé, qui donnera même aux régions, dont la Wallonie, des pouvoirs d'ordre international incomparables. Les compétences accordées aux régions sont vastes, englobant l'aménagement du territoire, l'environnement, le logement, la politique de l'eau, de l'énergie, les politiques économiques et industrielles, etc. Bref, en Belgique on parle de « révolution pacifique », une expres-



La semaine wallonne au Québec permet de mieux connaître ce coin de la Belgique qui se prépare au grand marché de 1992. Ici, le rocher Bayard à Dinant, en bordure de la Meuse.

sion qui ne manque pas de faire penser à la « révolution tranquille » des Québécois.

La Wallonie et le Québec ont en effet beaucoup en commun. Le rapprochement amorcé à la fin de 1980 par une déclaration commune affirmant leur autonomie à partir de leurs traits distinctifs en matière de culture et de langue a évolué très rapidement vers une coopération économique, qui se fait de plus en plus directement entre les entreprises, quoique les autorités gouvernementales, les consulats et délégations, sont toujours là pour mettre l'épaule à la roue. On attache une attention toute particulière aux échanges technologiques depuis le secteur agro-alimentaire et l'aéronautique jusqu'à la biotechnologie, les communications et l'environnement.

Au nom du gouvernement du Québec, M. Paul Gobeil, qui quittera très bientôt la vie politique et le ministère des Affaires internationales, a réaffirmé la politique de libéralisation déjà bien connue. « Dans l'ensemble, a-t-il dit, le Québec est sorti gagnant du mouvement de libéralisation des échanges des dernières décennies. Nous croyons que ce sera également le cas si les projets actuels de libéralisation des échanges se concrétisent tant de ce côté-ci de

l'Atlantique qu'en Europe.

Dans le cadre de la semaine wallonne au Québec, M. Liénard dirigera jusqu'à vendredi une délégation de hauts fonctionnaires, de représentants de fédérations et de centres de recherche à Montréal, Québec, Sherbrooke, Drummondville et dans le Bas-Saint-Laurent. A cela il faut ajouter une mission d'une quinzaine d'industriels wallons qui se promèneront également à travers le Québec.

Malgré la courte histoire des relations Wallonie-Québec, il existe tout de même un certain nombre d'exemples de coopération, mais le cas le plus spectaculaire reste sans conteste celui de Bombardier et de sa filiale BN, cette compagnie belge, vieille de 160 ans et spécialisée dans la fabrication de matériel ferroviaire et de transport urbain ferré. Cette histoire a commencé par une simple collaboration en 1980 pour la construction de 26 wagons pour une commande de Portland, Oregon. A la demande de la Société générale de Belgique, Bombardier devenait partenaire de BN en 1984 et prenait l'année suivante une participation de 45 %, portée à 75 % deux ans plus tard et à 90 % l'an passé. Avec des usines en Belgique, en Grande-Bretagne et en France depuis un mois,

BN connaît une croissance très forte depuis quelques années. Cette entreprise est véritablement devenue la tête de pont de Bombardier en Europe. En trois mois cette année, BN a reçu des commandes de \$ 580 millions, notamment pour la construction de 150 wagons pour le TGV Trans-Manche. Et puis, il y a eu le gigantesque contrat de \$ 620 millions pour construire 250 wagons de touristes pour la ligne qui passera sous la Manche. Les actions de BN sont passées de 550 francs belges en 1985 à 4000 francs cette année.

Bombardier est évidemment un cas particulier. D'une manière générale, les échanges entre gens d'affaires wallons et québécois sont sujets aux mêmes embûches culturelles que ceux qui peuvent exister avec d'autres pays européens. Il est donc important pour quiconque veut s'installer dans le pays de l'autre d'avoir des partenaires ou associés locaux.

La Belgique a un déficit commercial d'environ \$ 1 milliard avec le Canada. Les trois-quarts des exportations canadiennes en Belgique sont faites de céréales. Les Belges exportent ici surtout du verre, du cuir, des produits chimiques, etc. Pour sa part, la Wallonie se vante d'avoir des exportations qui représentent 1 % du commerce mondial.

LA VIE ÉCONOMIQUE



LES DÉJEUNERS-CAUSERIES 1989-1990 de La Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Monsieur Jean Campeau
Président-directeur général
Caisse de dépôt et placement
du Québec



Le mardi, 10 octobre 1989 à midi
Le Centre Sheraton Montréal
(Salle de bal)

Titre de son allocution:

«Bilan et perspective»
La Caisse... au profit des Québécois

Prochain déjeuner-causerie
Dr. Larkin Kerwin
Président
Agence spatiale canadienne
Le mardi, 17 octobre 1989
Le Reine Elizabeth

Reservations: 288-9090
772, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 1G1

La force du dollar US ne suffit pas à convaincre la Réserve fédérale de baisser les taux d'intérêt

Pascal Reynard
de l'agence France Presse

WASHINGTON — Les taux d'intérêt aux États-Unis devraient rester stables dans les prochaines semaines, voire durant les prochains mois, car la Réserve fédérale (FED) ne devrait pas, au moins dans l'immédiat, relâcher les rênes du crédit en raison de la poursuite d'une croissance économique assez soutenue, estiment la plupart des experts.

Le Comité de l'Open Market de la Réserve fédérale (Federal Open Market Committee), instance dirigeante de la Fed, se réunit aujourd'hui et demain à huis clos pour arrêter la politique monétaire qui sera suivie dans les semaines à venir.

Cette réunion intervient alors que les craintes d'une récession, encore très nettes au début de l'été, se sont largement dissipées. Les indicateurs publiés ces dernières semaines vont en effet dans le sens d'un «attérissement en douceur» de la croissance s'accompagnant d'une modération de l'inflation, buts recherchés par la Fed, soulignent les analystes.

La Réserve fédérale ne devrait décider, cette semaine, «aucun changement» de sa politique de crédit, estime M. Bob di Clementi, chef économiste chez Salomon Brothers. «Il n'y a rien à attendre» de la réunion de la Fed car d'un côté l'économie américaine «fonctionne bien» en terme d'activité avec la poursuite de la croissance, mais de l'autre «l'inflation reste un sujet d'inquiétude», explique-t-il.

Selon les prévisions des experts privés, la croissance américaine devrait tomber entre 2 et 2,5 % pour l'ensemble de cette année (3,7 % au premier trimestre et 2,7 % au deuxième en rythme annuel) contre

3,9 % en 1988. Quant à l'inflation, elle s'est également ralentie ces derniers mois mais demeure plus élevée que l'an dernier (+4,8 % de janvier à août en rythme annuel contre 4,4 % en 1988 pour les prix de détail).

M. di Clementi exclut également un assouplissement de la politique de crédit de la Fed destiné à faire reculer davantage le dollar. Le billet vert, qui a déjà baissé la semaine dernière grâce aux interventions des banques centrales, constitue «un facteur secondaire» pour la Réserve fédérale qui préfère mettre l'accent sur la lutte contre l'inflation, affirme-t-il.

Le maintien d'une situation monétaire inchangée aura pour conséquence de laisser, dans «les prochaines semaines», à 9 % les taux interbancaires au jour le jour (Federal Funds), principale arme de la politique de crédit de la Fed, précise M.

di Clementi. Cet expert écarte également toute mesure d'assouplissement sensible avant la fin de l'année en prévoyant que les «Fed Funds» devraient se situer «entre 8,75 % et 9,25 %» vers la fin décembre.

Même si la plupart des analystes écartent, en raison notamment de l'inflation encore soutenue, un nouveau desserrement dans l'immédiat des vannes du crédit, certains prévoient toutefois une reprise du mouvement de baisse des taux d'intérêt avant la fin de 1989.

Lors de sa prochaine réunion fin novembre, la Fed pourrait, «peut-être», décider un nouvel assouplissement si la croissance et l'inflation continuent à se ralentir, estime ainsi M. David Blitzer, spécialiste du marché obligataire chez Standard and Poor's.

M. Blitzer prévoit alors une baisse

d'un quart de point des taux à court terme (8,75 % pour les Fed Funds à la fin de l'année au lieu de 9 % actuellement). D'autres experts sont encore plus optimistes: M. Donald Fine, analyste à la Chase Manhattan Bank, table sur un recul d'un demi-point avec des Fed Funds à 8,50 % fin décembre.

La Réserve fédérale avait nettement relâché sa politique de crédit au début de l'été car elle redoutait, à ce moment là, qu'un ralentissement trop brutal de la croissance conduise à une récession.

Grâce à l'outil des Fed Funds, la Fed avait fait reculer, en juin et juillet, de près d'un point les taux d'intérêt à court terme. Cet assouplissement avait entraîné une diminution générale du coût du crédit grâce à une réduction d'un point du taux de base bancaire (10,5 % contre 11,5 % début juin).

L'activité manufacturière montre des signes persistants de ralentissement aux États-Unis

NEW YORK (AFP) — L'activité dans le secteur manufacturier aux États-Unis continue de donner des signes de ralentissement pour le cinquième mois consécutif en septembre mais à un rythme moins marqué, indique la dernière enquête mensuelle des directeurs des achats des grands groupes industriels américains publiée hier.

L'indice composite établi mensuellement par ce groupement professionnel, «The Purchasing Managers Index» et qui est très suivi par l'ensemble des analystes tant privés que

gouvernementaux, s'est établi à 46 le mois dernier à un niveau équivalent à celui de juillet mais en hausse comparé aux 45,2 du mois d'août.

Un indice au-dessous de 50 indique généralement un ralentissement de l'activité dans le secteur manufacturier aux États-Unis alors qu'une lecture au-dessus de 50 indique une expansion de l'activité, précise le groupement professionnel.

La réorientation à la hausse de cet indice reflète la reprise des ventes dans le secteur automobile et la fermeture des exportations industrielles

pendant les deux derniers mois de l'été, a noté M. James Solloways, économiste de Argus Research Corp. En dépit de la réorientation à la hausse de l'indice de la profession en septembre, il reste encore à ses plus bas niveau depuis 1982.

Pendant les trois premiers trimestres de 1989, l'indice de la profession se situait en moyenne à 49,5.

«Si ce rythme était maintenu pendant les trois derniers mois de l'année», a relevé M. Robert Bretz, le responsable de cette enquête mensuelle, cela indiquerait probablement un taux réel de croissance économique de 1,7 %, a-t-il précisé.

Celui-ci a également relevé que l'indice devra tomber au-dessous de 44 pour indiquer une économie en récession pour l'ensemble de 1989.

Les résultats de la dernière enquête des directeurs des achats sont également porteurs de bonnes nouvelles sur le front de l'inflation alors qu'ils indiquent une baisse des prix pour le quatrième mois consécutif.

L'enquête montre également que 60,5 % des directeurs des achats consultés en septembre ont rapporté une augmentation des commandes à l'exportation contre 56 % en août. Le plus haut niveau avait été atteint en avril dernier avec 62 %.

En dépit d'un ralentissement de l'activité moins marqué en septembre comparé aux mois précédents, les économistes de cette association professionnelle ont toutefois noté que le secteur manufacturier pourrait encore connaître des accès de faiblesse d'ici à la fin de l'année en raison de la réduction de la production dans l'automobile et d'une baisse probable de régime dans la construction.



LES DÉJEUNERS-CAUSERIES 1989-1990 DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

UNE OCCASION UNIQUE DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES



Mardi, 10 octobre
M. Jean Campeau
Président directeur général
Caisse de dépôt et placement
du Québec
Le Centre Sheraton Montréal



Vendredi, 8 décembre
Déjeuner spécial des Fêtes
Le Reine Elizabeth



Mardi, 6 mars
M. Eugene N. Riesman
Président du Conseil
La Corporation Première, Québec
Développement immobilier
à Montréal
Le Grand Hôtel



Mardi, 17 octobre
M. Larkin Kerwin
Président
Agence spatiale canadienne
Le Reine Elizabeth



Mardi, 23 janvier
M. Serge Gouin
Président et chef de la direction
Télé-Métropole inc.
Développement technologique
Bonaventure Hilton International



Mardi, 20 mars
Mme Sonja Bata
Directeur
Bata limitée
Globalisation des marchés
Le Meridien Montréal



Mardi, 7 novembre
M. Guy Dufresne
Président et chef des exploitations
Kruger inc.
Environnement
Le Meridien Montréal



Mardi, 6 février
M. Michel Gaucher
Président du Conseil
et chef de la direction
Steinberg inc.
Le nationalisme des années 1990
Le Centre Sheraton Montréal



Mardi, 3 avril
M. Jocelyn Proteau
Président et chef de la direction
Fédération des caisses populaires
Desjardins de Montréal et de
l'Ouest-du-Québec
Fusions et acquisitions
Le Meridien Montréal



Mardi, 14 novembre
M. Jean Monty
Président
Bell Canada
Recherche et développement
Le Grand Hôtel



Mardi, 13 février
M. Charles Lapointe
Président directeur général
L'Office des Congrès et du Tourisme
du Grand Montréal
Industrie du Tourisme à Montréal
Le Reine Elizabeth



Mardi, 10 avril
M. Jean-Claude Delorme
Président directeur général
Téleglobe Canada inc.
Arts et Affaires
Le Reine Elizabeth

Mardi, 21 novembre
A confirmer
Le Meridien Montréal



Mardi, 20 février
M. Claude Blanchet
Président directeur général
Fonds de solidarité des Travailleurs
du Québec
Capitalisation et financement
des entreprises
Le Meridien Montréal

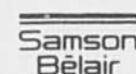
Mardi, 17 avril
A confirmer
Bonaventure Hilton International

Prix du billet 37 \$
Carnet d'abonnement (10 billets): 320 \$
(membres seulement)
Valable pour tous les déjeuners,
sauf le déjeuner spécial des Fêtes.

Renseignements et réservations:
288-9090

772, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1G1

L'interurbain Bell



◆ Canadian Tire

suite des protestations véhémentes de ces derniers, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario intervint et bloqua la transaction, jugée inéquitable pour les détenteurs d'actions non votantes.

Peu de temps après, Me Martha Billes intenta une poursuite contre ses frères afin de les forcer à lui vendre leurs actions. Les frères Billes répondirent par la bouche de leurs canons et entamèrent contre leur soeur des procédures qui visaient exactement l'inverse, que la soeur vende ses actions aux deux frères.

En vertu de ce nouvel accord, les intéressés ont convenu de rendre les armes et ne plus s'engager dans un quelconque litige qui les diviserait.

◆ Stone

de RBC Dominion Securities quant à l'équité de l'offre, ce comité spécial s'est dit d'avis que l'offre est équitable. Sur la foi de la recommandation faite par le comité spécial, le conseil d'administration de CB Pak a recommandé à ses actionnaires d'accepter l'offre.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention
et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

SWABEY OGILVY RENAULT

intégrant le bureau
SWABEY, MITCHELL, HOULE,
MARCoux & SHER

AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE

1001, boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Canada H3A 3C8
(514) 845-7126, Télex: 05-24355
Facsimilé (514) 288-8389

MONTRÉAL OTTAWA



Votre cercle d'amis s'agrandit!

Dans le contexte de mondialisation actuel, vous devez pouvoir compter sur des services de vérification et de consultation de tout premier ordre. Voilà pourquoi Clarkson Gordon/Woods Gordon ont joint les rangs de Ernst & Young International. C'est aussi pour cette raison que nous adoptons la raison sociale Ernst & Young. Nous sommes toujours fiers d'être une société canadienne guidée par les traditions et principes sur lesquels nous

avons bâti notre solide réputation. De plus, nous demeurons déterminés à continuer de vous faire bénéficier de la qualité et du service personnalisé qui sont notre marque depuis 125 ans. Aujourd'hui, nous sommes membre d'un organisme international beaucoup plus fort, constitué d'entreprises comme la nôtre qui assurent d'excellents services professionnels dans plus de 100 pays. C'est dire à quel point votre cercle d'amis s'agrandit!

Ernst & Young

DEPUIS 125 ANS, CLARKSON GORDON AU CANADA.

L'ACTUALITE BOURSIERE

MONTREAL

Les valeurs font des gains

MONTREAL (PC) — Les valeurs ont réalisé des gains, hier, à la Bourse de Montréal dont l'indice grimpa de 17.91 points pour atteindre 2022.73 en fin de journée au cours de laquelle l'activité a été modérée.

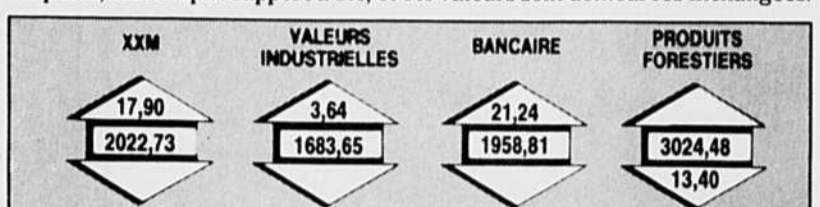
Il s'est transigé un total de 5,202,277 actions, comparativement à 6,673,368 actions lors de la séance de vendredi.

Les pétroliers ont fait un bon, soit de 61.35 points à 1720.70 pendant que les bancaires ont gagné 21.23 à 1958.81, les services, 13.89 à 1627.44, les minières, 5.49 à 2180.36 et les industrielles, 3.64 à 1683.65; pour leur part, les forestières ont perdu 13.40 points à 3024.48.

C'est Banque Nationale qui a été la valeur la plus active dans le groupe des industrielles, en hausse de 1-8 à 143-8 dans le cadre de vente impliquant 116,104 actions.

Le titre le plus animé des minières a été Cambior Inc., en perte de 1-4 à 133-8 pour 60,900 actions transigées.

Parmi les autres titres qui ont suscité l'attention des cambistes, Canadian Packers a gagné 36-5-8 à 201-2, CAE Industries, 1-2 à 114-7-8, Sanivon Group, 35 cents à 44.05, NovaCo Alberta, 1-4 à 87-8 et Banque de Montréal, 1-4 à 31-1-2. Des 462 titres qui ont été mis en vente, ceux en avance ont dépassé ceux en perte, soit 168 par rapport à 148, et 146 valeurs sont demeurées inchangées.



TORONTO

Allure à la hausse

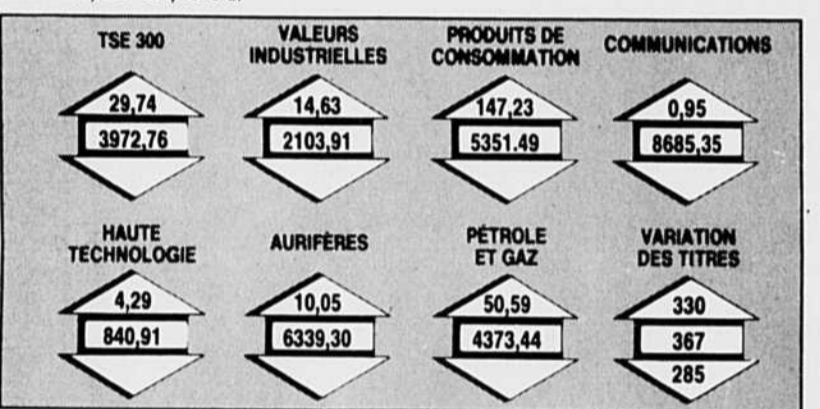
TORONTO (PC) — Les valeurs ont complété dans une allure à la hausse la séance modérée de transactions à la Bourse de Toronto où l'indice a fait un saut de 29.74 pour s'installer à 3972.76.

Environ 22.2 millions d'actions ont été transigées, comparativement à environ 30.9 millions lors de la séance de vendredi dernier.

Parmi les valeurs industrielles, Nova Corp. a gagné 1-8 à 87-8, Canada Packers, 36-5-8 à 201-2, Laidlaw B, 1-8 à 22-3-8, CAE Industries, 1-4 à 114-3-4 et Alcan, 1-2 à 23-7-8. Canadien Pacifique a perdu 1-8 à 27-7, Thomson Corp., 1-8 à 118-1-4, Geac Computer, 5 cents à 22.25, Conpak Seafoods, 10 cents à 45 cents et Capsule Technology, 5 cents à 35 cents.

Chez les minières, Louvren Mines a gagné 3-4 à 88, Cassiar Mining, 3-8 à 36 et Aur Resources, 3-8 à 110-3-4. Central Crude a perdu 1-4 à 55, Minnova Inc., 1-4 à 20-1-8 et Cambior Inc., 1-8 à 133-1-4.

Enfin, dans le groupe des pétroliers, Chieftain International a gagné 7-8 à 202-3-4, PanCanadian Petroleum, 5-8 à 30 et Ranger Oil, 3-8 à 17-1-2. Total Petroleum a perdu 1-4 à 31-3-4, Ocelot Industries B, 1-4 à 101-2 et Numac Oil and Gas, 1-8 à 110-1-2.



NEW YORK

La barre des 2700 est franchie

NEW YORK (AFP) — La tendance a évolué en hausse irrégulière, hier, à Wall Street après une faiblesse initiale, sur un marché très calme.

Un retrait de près de 5 points dans les premières transactions, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a franchi la barre des 2700 points en début d'après-midi pour clôturer à 2713.71 en hausse de 20.89 points.

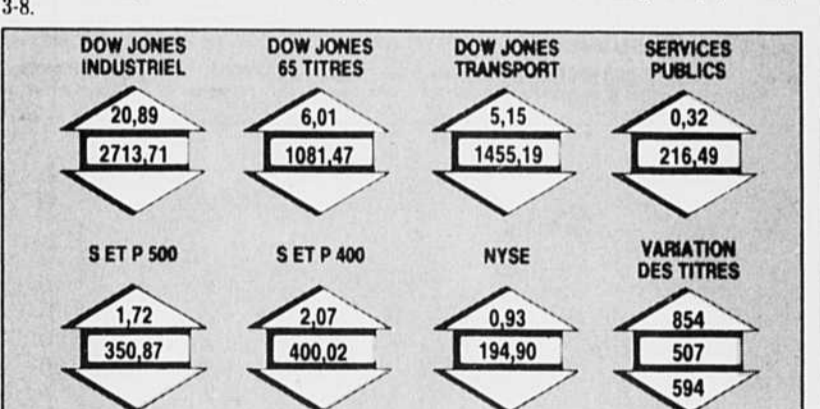
Quelque 127 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en hausse a dépassé celui des baisses : 854 contre 594; 507 titres sont restés inchangés.

Avant perdu le soutien apporté, la semaine dernière, par les achats de fin de trimestre des investisseurs institutionnels, le marché a débuté sur un ton faible, mais a ensuite bénéficié d'une demande sélective, attribuée par les observateurs à une légère détente des taux d'intérêt obligataires.

L'étude mensuelle de l'Association nationale des agents d'achat des entreprises américaines, montrant un affaiblissement du secteur industriel en septembre, n'a pas eu d'influence à Wall Street car une telle évolution était anticipée.

USX Corp. qui a mis en vente les réserves de pétrole et de gaz naturel de la filiale Texas Oil and Gas, a progressé de \$1-2 à \$34-3-4. Wait Disney a gagné \$3-7-8 à \$124-3-4, et Du Pont, \$2-5-8 à \$122.

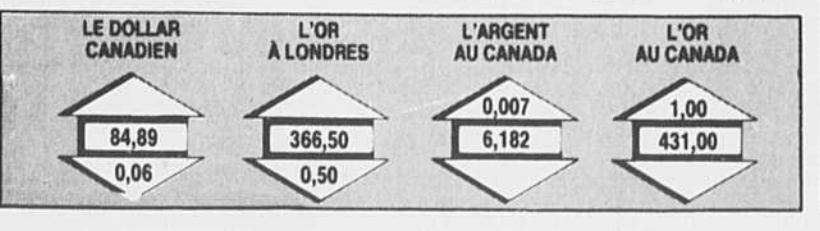
Kellogg a perdu \$2-1-4 à \$71-3-8, Hewlett Packard, \$1 à \$49-1-4 et UAL, \$1-5-8 à \$280-3-8. Pour ce qui est de la performance de certains titres canadiens, Alcan a gagné 1-4 à \$23-1-4, BCE, 1-8 à \$35-1-4 et Becton Dickinson, \$1 à \$58-1-4, tandis que Transpacific Financial Corp. perdait 1-8 à \$5-7-8 et Varsity Corp., 1-8 à \$2-3-8.



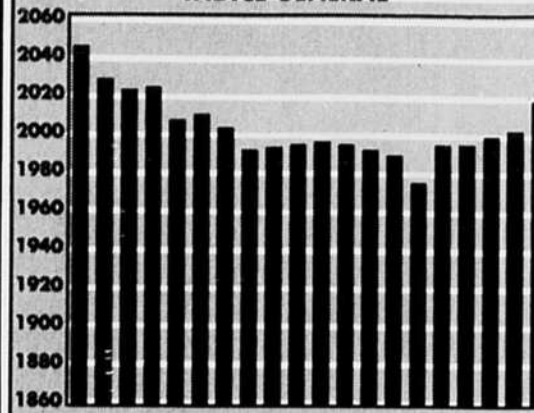
DEVICES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

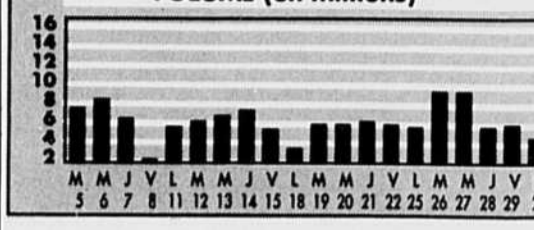
Afrique du Sud	Rand	0.4382	Hong Kong	Dollar	0.1511
Afrique franco	Franc CFA	0.003705	Inde	Roupie	0.0710
Allemagne-Ouest	Mark	0.6279	Israël	Sheqels	0.5835
Australie	Dollar	0.4372	Italie	Lire	0.000862
Autriche	Schilling	0.0818	Jamaïque	Dollar	0.2159
Bahamas	Dollar	1.1779	Japon	Yen	0.008445
Belgique	Franc	0.02982	Liban	Livre	0.00253
Danemark	Couronne	0.1611	Mexique	Peso	0.000470
Espagne	Peseta	0.009916	Norvège	Couronne	1.704
États-Unis	Dollar	1.1779	Portugal	Escudo	0.007423
Finlande	Mark	0.2751	Royaume-Uni	Sterling	1.9058
France	Franc	0.1852	Suède	Couronne	0.1834
Grèce	Drachme	0.007153	Suisse	Franc	0.7251
Hollande	Florin	0.5561	Vénézuela	Bolivar	0.0350



INDICE GÉNÉRAL



VOLUME (en millions)



A B

ACSI-Bio	2000	13	13	13
ADP	2000	70	70	70
AMCA	1000	20	20	20
AMCATZ	100	24	24	24
AMCO	100	24	24	24
AMCO	100	24	24	24
AMCO	100	24	24	24
AMCO	100	24	24	24
AMCO	100	24	24	24
AMCO	100	24	24	24

C D

BC Tel	2275	34	34	34
BCE Inc	4371	41	41	41
BCED	2584	17	17	17
BCE	2584	17	17	17
BCE	2584	17	17	17
BCE	2584	17	17	17
BCE	2584	17	17	17
BCE	2584	17	17	17
BCE	2584	17	17	17
BCE	2584	17	17	17

E F

Echo Boy	1100	18	18	18
Echo Boy	1100	18	18	18
Echo Boy	1100	18	18	18
Echo Boy	1100	18	18	18
Echo Boy	1100	18	18	18
Echo Boy	1100	18	18	18
Echo Boy	1100	18	18	18
Echo Boy	1100	18	18	18
Echo Boy	1100	18	18	18
Echo Boy	1100	18	18	18

G H

GIC	2775	34	34	34
GIC	2775	34	34	34
GIC	2775	34	34	34
GIC	2775	34	34	34
GIC	2775	34	34	34
GIC	2775	34	34	34
GIC	2775	34	34	34
GIC	2775	34	34	34
GIC	2775	34	34	34
GIC	2775	34	34	34

I J

IPL Inc	1130	45	45	45
IPL Inc	1130	45	45	45
IPL Inc	1130	45	45	45
IPL Inc	1130	45	45	45
IPL Inc	1130	45	45	45
IPL Inc	1130	45	45	45
IPL Inc	1130	45	45	45
IPL Inc	1130	45	45	45
IPL Inc	1130	45	45	45
IPL Inc	1130	45	45	45

K L

Koufel A	1700	12	12	12
Koufel A	1700	12	12	12
Koufel A	1700	12	12	12
Koufel A	1700	12	12	12
Koufel A	1700	12	12	12
Koufel A	1700	12	12	12
Koufel A	1700	12	12	12
Koufel A	1700	12	12	12
Koufel A	1700	12	12	12
Koufel A	1700	12	12	12

M N

M Corp	500	13	13	13
M Corp	500	13	13	13
M Corp	500	13	13	13
M Corp	500	13	13	13
M Corp	500	13	13	13
M Corp	500	13	13	13
M Corp	500	13	13	13
M Corp	500	13	13	13
M Corp	500	13	13	13
M Corp	500	13	13	13

O P

O Corp	1000	20	20	20
O Corp	1000	20	20	20
O Corp	1000	20	20	20
O Corp	1000	20	20	20
O Corp	1000	20	20	20
O Corp	1000	20	20	20
O Corp	1000	20	20	20
O Corp	1000	20	20	20
O Corp	1000	20	20	20
O Corp	1000	20	20	20

Q R

Quebec	2000	40	40	40
Quebec	2000	40	40	40
Quebec	2000	40	40	40
Quebec	2000	40	40	40
Quebec	2000	40	40	40
Quebec	2000	40	40	40
Quebec	2000	40	40	40
Quebec	2000	40	40	40
Quebec	2000	40	40	40
Quebec	2000	40	40	40

S T

S Corp	1500	30	30	30
S Corp	1500	30	30	30
S Corp	1500	30	30	30
S Corp	1500	30	30	30
S Corp	1500	30	30	30
S Corp	1500	30	30	30
S Corp	1500	30	30	30
S Corp	1500	30	30	30
S Corp	1500	30	30	30
S Corp	1500	30	30	30

U V

U Corp	2000	40	40	40
U Corp	2000	40	40	40
U Corp	2000	40	40	40
U Corp	2000	40	40	40
U Corp	2000	40	40	40
U Corp	2000	40	40	40
U Corp	2000	40	40	40
U Corp	2000	40	40	40
U Corp	2000	40	40	40
U Corp	2000	40	40	40

W X

W Corp	3000	60	60	60
W Corp	3000	60	60	60
W Corp	3000	60	60	60
W Corp	3000	60	60	60
W Corp	3000	60	60	60
W Corp	3000	60	60	60
W Corp	3000	60	60	60
W Corp	3000	60	60	60
W Corp	3000	60	60	60
W Corp	3000	60	60	60

Y Z

Y Corp	4000	80	80	80
Y Corp	4000	80	80	80
Y Corp	4000	80	80	80
Y Corp	4000	80	80	80
Y Corp	4000	80	80	80
Y Corp	4000	80	80	80
Y Corp	4000	80	80	80
Y Corp	4000	80	80	80
Y Corp	4000	80	80	80
Y Corp	4000	80	80	80

Options

TRANS-CANADA TRANSACTIONS

Trans-Canada	100	20	20	20
Trans-Canada	100	20	20	20
Trans-Canada	100	20	20	20
Trans-Canada	100	20	20	20
Trans-Canada	100	20	20	20
Trans-Canada	100	20	20	20
Trans-Canada	100	20	20	20
Trans-Canada	100	20	20	20
Trans-Canada	100	20	20	20
Trans-Canada	100	20	20	20

Options

TRANS-CANADA TRANSACTIONS

Trans-Canada	100	20	20	20
Trans-Canada	100	20	20	20
Trans-Canada	100	20	20	20
Trans-Canada	100	20	20	20
Trans-Canada	100	20	20	20
Trans-Canada	100	20	20	20
Trans-Canada	100	20	20	20
Trans-Canada	100	20	20	20
Trans-Canada	100	20	20	20
Trans-Canada	100	20	20	20

Options

TRANS-CANADA TRANSACTIONS

Trans-Canada	100	20	20	20
Trans-Canada	100	20	20	20
Trans-Canada	100	20	20	20
Trans-Canada	100	20	20	20
Trans-Canada	100	20	20	20
Trans-Canada	100	20	20	20
Trans-Canada	100	20	20	20
Trans-Canada	100	20	20	20
Trans-Canada	100	20	20	20
Trans-Canada	100	20	20	20

Options

TRANS-CANADA TRANSACTIONS

Trans-Canada	100	20	20	20
Trans-Canada	100	20	20	20
Trans-Canada	100	20	20	20
Trans-Canada	100	20	20	20

L'ACTUALITE BOURSIERE

TORONTO

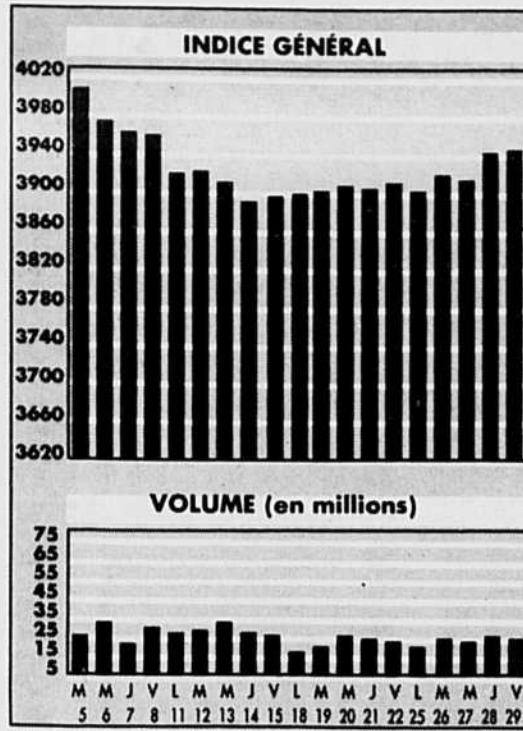


Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their performance metrics.

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their performance metrics.

Table of stock market data for Quebec, listing various companies and their performance metrics.

Table of stock market data for Vancouver, listing various companies and their performance metrics.

Table of stock market data for Winnipeg, listing various companies and their performance metrics.

TABLEAU DE BORD

Table showing economic indicators such as employment, revenue, and inventories.

EMPLOIS, REVENUS

Table showing employment and revenue statistics.

INVENTAIRES

Table showing inventory statistics for various categories.

PRIX

Table showing price indices for various goods and services.

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Table showing construction and public works statistics.

ÉNERGIE

Table showing energy production and consumption statistics.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Table showing international trade statistics.

PRODUCTION

Table showing production statistics for various industries.

VENTES

Table showing sales statistics for various categories.

STATISTIQUES

Table showing various statistical data points.

INDICATEURS

Table showing various economic indicators.

INDICATEURS

Table showing various economic indicators.

INDICATEURS

Table showing various economic indicators.

NEW YORK

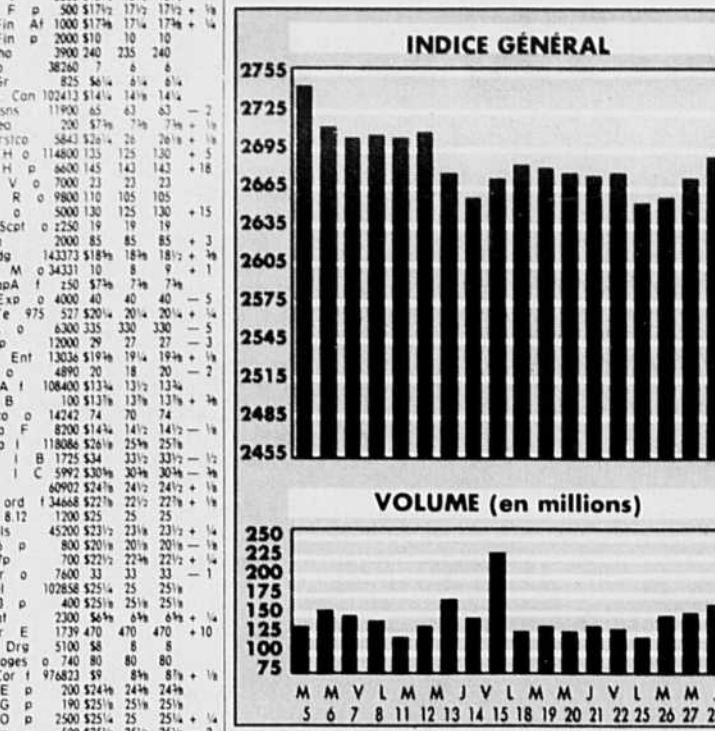


Table of stock market data for New York, listing various companies and their performance metrics.

Table of stock market data for London, listing various companies and their performance metrics.

TABLEAU DE BORD

Table showing economic indicators for London.

EMPLOIS, REVENUS

Table showing employment and revenue statistics for London.

INVENTAIRES

Table showing inventory statistics for London.

PRIX

Table showing price indices for London.

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Table showing construction and public works statistics for London.

ÉNERGIE

Table showing energy production and consumption statistics for London.

NEW YORK

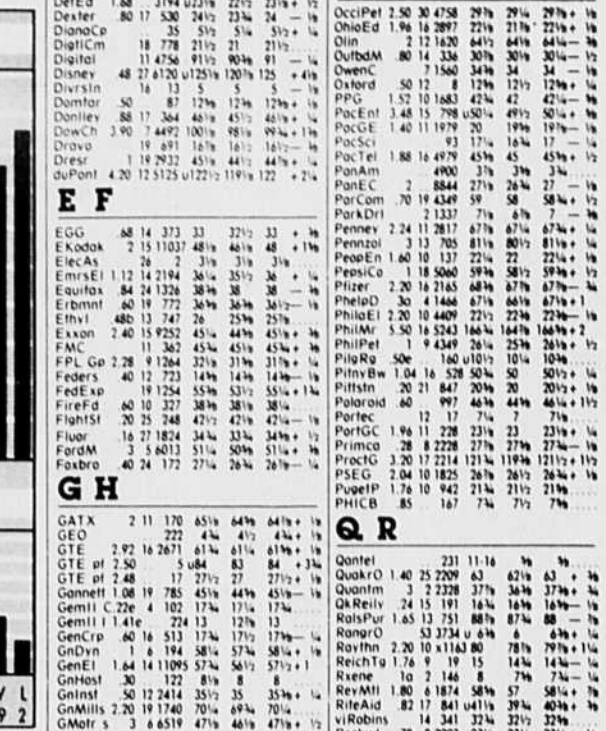


Table of stock market data for New York, listing various companies and their performance metrics.

Table of stock market data for London, listing various companies and their performance metrics.

TABLEAU DE BORD

Table showing economic indicators for London.

EMPLOIS, REVENUS

Table showing employment and revenue statistics for London.

INVENTAIRES

Table showing inventory statistics for London.

PRIX

Table showing price indices for London.

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Table showing construction and public works statistics for London.

ÉNERGIE

Table showing energy production and consumption statistics for London.

TAXE D'INTERET

Table showing interest rates for various financial products and institutions.

SPORTS

LES NORDIQUES REPÊCHENT GREG C. ADAMS

Guérard reste à Québec

Robert Laflamme
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Stéphane Guérard ne tenait pas en place, hier midi, à sa sortie du bureau de Michel Bergeron. L'entraîneur des Nordiques venait de lui confirmer qu'il pouvait se chercher un appartement dans la Vieille capitale.

« C'est une sensation indescriptible. Les mots me manquent », a-t-il lancé aux journalistes qui avaient deviné la nouvelle juste à voir le large sourire qu'il affichait.

Guérard, qui est âgé de 21 ans, a connu un fort camp. Il a été le seul joueur à prendre part aux dix matchs hors-concours de l'équipe.

À maintes reprises pendant le camp, Bergeron a vanté son brio. Il avait même avancé, la semaine dernière, qu'il ne serait pas sacrifié en raison du surplus de défenseurs.

Il avait du même coup confié que si Guérard devait demeurer à Québec, ce serait pour jouer et non pour rester dans les gradins.

« Maintenant, je dois travailler plus fort pour conserver ma place », a opiné le solide gaillard

mesurant six pieds deux pouces et pesant 200 livres.

Guérard est le deuxième jeune à qui le pilote des Nordiques a confirmé un poste en vue de la prochaine campagne.

Le gardien Stéphane Fiset avait reçu l'assurance qu'il commencerait la saison à Québec il y a deux semaines.

Pour Guérard, troisième choix des Nordiques (41e au total) au repêchage de 1986, il s'agit d'un beau retour.

« Si je me reporte à l'an dernier, j'étais tout mêlé, a-t-il déclaré. J'ai depuis fait le ménage dans ma tête.

« Cette année, je me suis présenté au camp fin prêt physiquement et beaucoup plus fort mentalement. »

On se souviendra que l'athlète natif de Sainte-Elizabeth avait abandonné les Nordiques en plein cœur du camp d'entraînement, remettant en cause son avenir de hockeyeur.

Il était revenu dans l'organisation des Fleurdelisés peu de temps avant les Fêtes. En 37 rencontres, avec les Citadels de Halifax, il avait récolté une dizaine de points

et 140 minutes de pénalité.

En 1987-88, Guérard avait joué de façon sporadique dans l'unique forme des Nordiques. En 30 matchs, il avait été blanchi au chapitre des points, mais il avait amassé 34 minutes de punition.

La confirmation de la venue de Guérard devrait compléter un sextuor de défenseurs composé de Randy Moller, Jeff Brown, Mario Marois, Curtis Leschyshyn et Joe Cirella.

Michel Bergeron a fait savoir qu'il désirait amorcer la saison avec sept défenseurs à Québec. Il devra choisir l'autre candidat parmi les gauchers Robert Picard, Jari Gronstrand et Steven Finn.

Les Nordiques ont par ailleurs fait de Greg C. Adams le tout premier choix au repêchage intra-ligue, d'hier. Adams, un robuste ailier gauche de six pieds deux pouces et 200 livres, a représenté l'unique sélection des Fleurdelisés.

« Dans les circonstances, nous avons repêché un joueur qui a affiché des statistiques valables pendant sa carrière, compte tenu de son style de jeu », a avancé le directeur général de l'équipe, Martin Madden.

TORONTO CONTRE OAKLAND

George Bell est prêt à tout

OAKLAND (PC) — Quand Toronto a eu besoin des services de George Bell lors du dernier droit en septembre, il a alors rempli une promesse qu'il s'était faite il y a deux ans.

Lors de la dernière fin de semaine de la saison 1987, alors que Ernie Whitt et Tony Fernandez étaient à l'écart du jeu, les lanceurs des Tigers de Detroit avaient reçu des ordres très sévères : ne rien donner de bon à frapper à George Bell.

Voulant à tout prix obtenir des coups sûrs, le joueur par excellence de la ligue est allé à la pêche et est revenu bredouille.

« En 1987, j'avais 28 ans. J'en aurai bientôt 30, a dit le joueur dominicain à la veille du premier match de la série de championnat de la Ligue américaine. Ça fait deux ans et j'ai appris. J'ai appris qu'un homme ne peut tout faire seul.

« J'avais alors tenté de tout faire par mes propres moyens. Ça n'a pas

fonctionné du tout. »

Bell a admis que son orgueil en a pris un coup quand les Blue Jays ont perdu ces trois matches pour être éliminés de la course au championnat.

« Mes frères sont tous des joueurs de baseball professionnels et ils ne m'ont pas lâché. Je leur ai dit que mon temps allait venir et c'est le temps d'agir maintenant. »

Bell a frappé en lieu sûr au cours de 20 des 25 derniers matches de son équipe pour permettre aux Blue Jays de se hisser au premier rang en septembre. Et au cours des 14 derniers matches, quand Fred McGriff a connu une disette de 11 en 74, Bell a conservé une moyenne de .316 avec un circuit et 11 points produits.

Il n'a été retiré que six fois sur des prises au cours des 34 derniers matches, un exploit remarquable pour un joueur reconnu pour la puissance de son coup de bâton.

« J'ai tenté de montrer à Freddie comment on peut éviter de se mettre trop de pression sur les épaules, a dit Bell. Je lui ai expliqué qu'il n'a qu'à faire contact. Il s'inquiète beaucoup trop. J'espère qu'il pensera à cela lors des séries. »

Qu'il soit admiré ou non, Bell a le don de se retrouver au centre de l'action.

George aime faire les manchettes, a dit son gérant Cito Gaston. Certains journalistes ont eu des difficultés avec lui, mais quand il saute sur le terrain, il donne toujours son plein rendement.

Tout au long de la saison, Bell a été tantôt admiré, tantôt détesté par les supporters des Blue Jays. Il s'est même permis d'insulter les amateurs au milieu de la saison.

« J'aime gagner et c'est ce qui compte, dit-il. Je ferai tout quand le temps sera venu. Quand le match est serré, vous savez que je serai là. »

SAN FRANCISCO CONTRE CHICAGO

Mitchell hait le Wrigley Field

CHICAGO (AP) — Babe Ruth a été immortalisé dans un clip au cours duquel, après avoir fendu l'air une fois, il a pointé les gradins au lanceur. Tel que promis, il a expédié le prochain tir à l'extérieur du Wrigley Field de Chicago. Ernie Banks appréciait tellement le stade de la Ville des Vents qu'il aurait été prêt à y jouer toujours.

Mais le Wrigley Field ne fait pas la joie de tous les frappeurs de puissance et surtout pas celle de Kevin Mitchell, des Giants de San Francisco, le champion frappeur de circuits des ligues majeures cette saison.

« C'est simple, je n'aime pas jouer ici, a déclaré Mitchell. Je ne me sens pas à l'aise. »

Il devra cependant s'adapter assez rapidement puisque les Giants entament le premier match de la série de championnat de la Ligue nationale à Chicago demain.

Mais ce sont peut-être les lanceurs des Cubs, plutôt que le Wrigley Field,

qui intimident Mitchell. Il a frappé seulement deux de ses 47 circuits cette saison face à Chicago. Il a maintenu une moyenne de .189 et, de ses 125 points produits, sept seulement ont été réussis face aux Cubs.

Son coéquipier Will Clark n'a pas connu énormément de succès face aux Cubs. En saison, il a maintenu une moyenne de .333 avec 111 points produits, mais contre Chicago sa fiche a été de .271, aucun circuit et cinq points produits.

Selon Mitchell, ça importe peu.

« C'est presque tangible, a-t-il dit. C'est dans l'air... Nous avons l'équipe pour aller jusqu'au bout. La chimie est bonne au sein de ce club. »

Sauf que les Giants pensaient que la chimie était bonne aussi en 1987, surtout après s'être emparés d'une avance de 3-2 dans la série de championnat face aux Cardinals de St. Louis. Les Cards ont gâché le plaisir des Giants en remportant les deux derniers matches pour accéder à la Série mondiale.

MEILLEUR FRAPPEUR DANS LA NATIONALE

Gwynn remporte un 3e titre d'affilée

NEW YORK (AP) — Tony Gwynn des Padres de San Diego a devancé le premier-but des Giants de San Francisco, Will Clark, lors du dernier match de la saison régulière. Il est devenu le premier joueur depuis Stan Musial à remporter un 3e titre des frappeurs d'affilée dans la Nationale. Dans l'Américaine, Kirby Puckett des Twins du Minnesota l'a mérité pour la 1ère fois.

nale, l'honneur est allé à Kevin Mitchell des Giants (47).

Gwynn, qui a réussi trois coups sûrs en quatre apparitions lors du dernier match en saison, a terminé avec une moyenne de .336. Clark, qui tentait de devenir le premier joueur des Giants à remporter le titre depuis Willie Mays en 1954, n'a pu faire mieux que 1 en 4, dimanche. Il a fini avec une moyenne de .333.

Dimanche, Puckett a obtenu deux coups sûrs en cinq présences et il a terminé la campagne avec une moyenne de .339, mettant ainsi fin au règne de Wade Boggs, des Red Sox de Boston, qui avait enlevé le titre au

cours des 4 dernières années.

On a frappé 1,365 circuits cette saison dans la Nationale, une augmentation de 6,7 % comparativement à l'an dernier, mais 25,2 % de moins que le record de 1,824 établi en 1987.

Dans l'Américaine, 1,718 circuits ont été cognés, soit une baisse de 9,6 % par rapport à 1988 et 34,8 % de moins que l'année record de 2,634 en 1987.

En plus du titre des frappeurs de circuits, Mitchell a ajouté celui des points produits avec 125. Dans l'Américaine, le titre est allé à Ruben Sierra des Rangers du Texas avec 119.

COUPE DE LA FÉDÉRATION

Le Canada bat le Brésil

TOKYO (PC) — Les Canadiennes Helen Kelesi et Jill Hetherington ont complètement dominé les Brésiliennes Luciana Tella et Giselle Miro (6-1, 6-4) en double pour procurer une victoire de 2-1 au Canada en première ronde de la coupe de la Fédération, disputée au Japon.

Les deux Ontariennes, dont la fiche en double est de 3-1 dans cette classique, ont assuré leur victoire en 62 minutes.

« J'avais le sentiment que nous avions ce qu'il fallait pour enlever le double », a confié Kelesi, qui a bien complété le puissant service de sa partenaire en retournant la balle avec régularité.

Kelesi, de Thornhill en Ontario, avait provoqué la présentation d'une troisième et ultime rencontre après avoir vaincu Miro 6-4, 6-1, en simple. Miro, classée 140e au monde, avait surpris Kelesi à leur seul autre affrontement aux Jeux olympiques de Séoul. Kelesi occupe le 18e rang mondial en simple.

Plus tôt dans la journée, Hetherington s'était inclinée 4-6, 6-1, 7-5, devant Tella.

Le Canada, non-classé malgré sa participation aux demi-finales l'année dernière à Melbourne, sera opposé à l'Union soviétique en deuxième ronde, mercredi. Les Soviétiques, menée par Natalia Zvereva et Larissa Savchenko, ont défait la Suisse 3-0.

Il s'agira de la première confrontation entre les deux nations depuis que le Canada a enregistré une victoire surprise de 2-1 lors de la coupe de la Fédération 1987, présentée à Vancouver.

Dans un autre match de cette classique regroupant 40 pays, la Nouvelle-Zélande a créé une surprise en disposant de l'Italie 2-0. La Nouvelle-Zélande se mesurera maintenant à l'Australie, gagnante 3-0 de la république de Chine.

L'Argentine, la Bulgarie, les Pays-Bas et l'Espagne ont également triomphé.

Les États-Unis, la formation favorite avec Martina Navratilova, Chris Evert, Pam Shriver et Zina Garrison, joueront leur premier match aujourd'hui contre la Grèce.

Dopage : les États-Unis

étudieront 60 cas par mois

INDIANAPOLIS (AFP) — Le nouveau programme de contrôles antidopage de la Fédération américaine d'athlétisme (TAC), entré en vigueur le 1er octobre, concernera chaque mois de 56 à 60 athlètes tirés au sort parmi les 15 premiers de chaque spécialité.

Ce plan dont le maître d'oeuvre a été le détenteur du record du monde du 400 m haies Edwin Moses, président du comité sur le dopage, et qui a été approuvé par la Convention du TAC en décembre dernier, a été mis sur pied indépendamment des contrôles réguliers effectués lors des compétitions officielles et des contrôles inopinés à travers le pays qui étaient déjà en vigueur.

Selon le TAC, 14 athlètes ont été tirés au sort pour la première semaine d'octobre et il en aura autant les autres semaines, soit 56 pour le mois. Le nombre hebdomadaire pourra passer à quinze, portant le chiffre mensuel à soixante.

Tous les athlètes figurant dans les 15 premiers de chaque spécialité, soit environ 600 au total, se verront attribuer un numéro de code confidentiel connu seulement d'un responsable du TAC. C'est une compagnie indépendante, une firme assermen-

tée de comptabilité en l'occurrence, qui effectuera le tirage au sort des numéros pour les contrôles.

Les athlètes seront avertis des contrôles dans un délai de 24 à 48 heures. Un défaut à ces contrôles, sauf cas de force majeure (hospitalisation, décès dans la famille, etc.) sera assimilé à un test positif ; suspension de deux ans à la première infraction, à vie à la seconde.

Les contrôles seront effectués par le laboratoire agréé d'Indianapolis.

FOOTBALL

Ligue nationale

Dimanche

Indianapolis 17, Jets de NY 10
Green Bay 23, Atlanta 21
Cincinnati 21, Kansas City 17
Cleveland 16, Denver 13
Houston 39, Miami 7
Buffalo 31, Nouvelle-Angleterre 10
Pittsburgh 23, Detroit 3
Washington 16, Nouvelle-Orléans 14
Minnesota 17, Tampa Bay 3
Giants de NY 30, Dallas 13
Rams de LA 13, San Francisco 12
San Diego 24, Phoenix 13
Seattle 24, Raiders de LA 20

Hier

Philadelphie à Chicago

BASEBALL

Ligue nationale

Dimanche

New York 7, Pittsburgh 3
Houston 2, Cincinnati 0
Phil'phie 5, Montréal 3
Chicago 5, St. Louis 1
S. Diego 3, S. Francisco 0



Les frappeurs

	pb	cs	pp	cc	mo.
Aldrete.....	136	30	12	1	221
Brooks.....	542	146	69	14	269
Dwyer.....	10	3	2	0	300
Fitzgerald.....	362	99	42	7	238
Foley.....	375	87	39	6	232
Galarra.....	572	147	85	23	257
Grissom.....	74	19	2	1	257
Hudler.....	155	38	13	6	242
Huson.....	74	12	2	0	162
Johnson.....	114	31	17	2	272
Martinez.....	362	99	42	7	238
Nixon.....	258	56	21	0	217
Noboa.....	44	10	1	0	227
Owen.....	437	102	41	6	233
Raines.....	517	148	60	9	286
Reyes.....	3	1	1	0	333
San venia.....	305	75	31	5	246
Walker.....	47	8	4	0	170
Wallach.....	573	159	77	12	277

Buts volés: Raines 41; Nixon 32; Martinez 23; Hudler 15; Galarra 11; Brooks 6; Fitzgerald; Huson, Owen, Wallach 3; Foley, Santovenia 2; Aldrete, Grissom, Johnson, Walker 1.

Les lanceurs

	g-p	mi	pm	rab	mpm
Burke.....	9-3	84.1	24	54	2.56
Candelaria.....	0-2	16.1	6	14	3.31
Gardner.....	0-3	20.2	12	17	5.24
Gross.....	11-12	201.1	98	158	4.38
Hesketh.....	6-4	48.1	31	44	5.78
Langston.....	12-9	176.2	47	175	2.40
Lugo.....	0-0	4.0	3	4	6.75
Martinez.....	16-6	232.0	82	142	3.18
McGaffigan.....	3-5	75.0	39	40	4.68
Perez.....	9-13	198.1	73	152	3.31
S. Smith.....	10-11	215.2	68	131	2.84
Z. Smith.....	0-1	47.1	8	35	1.52
Thompson.....	0-2	33.0	9	15	2.45

Victoires préservées: Burke 28; Hesketh 3; McGaffigan, Z. Smith 2.

Série de championnat
(Quatre de sept)

Demain

San Francisco, Garretts (14-5), à Chicago, Madison (19-12), 20 h 24

Judi

S. Francisco à Chicago

Samedi

Chicago à S. Francisco

Dimanche

Chicago à S. Francisco

Ligue Américaine

Dimanche

Detroit 5, New York 3

Série de championnat
(Quatre de sept)

Ce soir

Toronto, Stieb (17-8) à Oakland, Stewart (21-9), 20 h 24

Demain

Toronto à Oakland

Vendredi

Oakland à Toronto

Samedi

Oakland à Toronto

LIGUE NATIONALE

	g	p	mo.	diff.
x-CHICAGO.....	93	69	574	—
NEW YORK.....	87	75	537	6
ST. LOUIS.....	86	76	531	7
MONTREAL.....	81	81	500	12
PITTSBURGH.....	74	88	457	19
PHILADELPHIE.....	67	95	414	26

Section Ouest

	g	p	mo.	diff.
x-SAN FRANCISCO.....	92	70	568	—
SAN DIEGO.....	89	73	549	3
HOUSTON.....	86	76	531	6
LOS ANGELES.....	77	83	481	14
CINCINNATI.....	75	87	463	17
ATLANTA.....	63	97	394	28

LIGUE AMÉRICAINE

	g	p	mo.	diff.
x-TORONTO.....	89	73	549	—
BALTIMORE.....	87	75	537	2
BOSTON.....	83	79	512	6
MILWAUKEE.....	81	81	500	8
NEW YORK.....	74	87	460	14 1/2
CLEVELAND.....	73	89	451	16
DETROIT.....	59	103	354	30

Section Ouest

	g	p	mo.	diff.
x-OAKLAND.....	99	63	611	—
KANSAS CITY.....	92	70	568	7
CALIFORNIE.....	91	71	562	8
TEXAS.....	83	79	512	16
MINNESOTA.....	80	82	494	19
SEATTLE.....	73	89	451	26
CHICAGO.....	69	92	429	29 1/2

x-Champion

\$7,000,000

(Approximatif)

LOTTO

649

TIRAGE MERCREDI

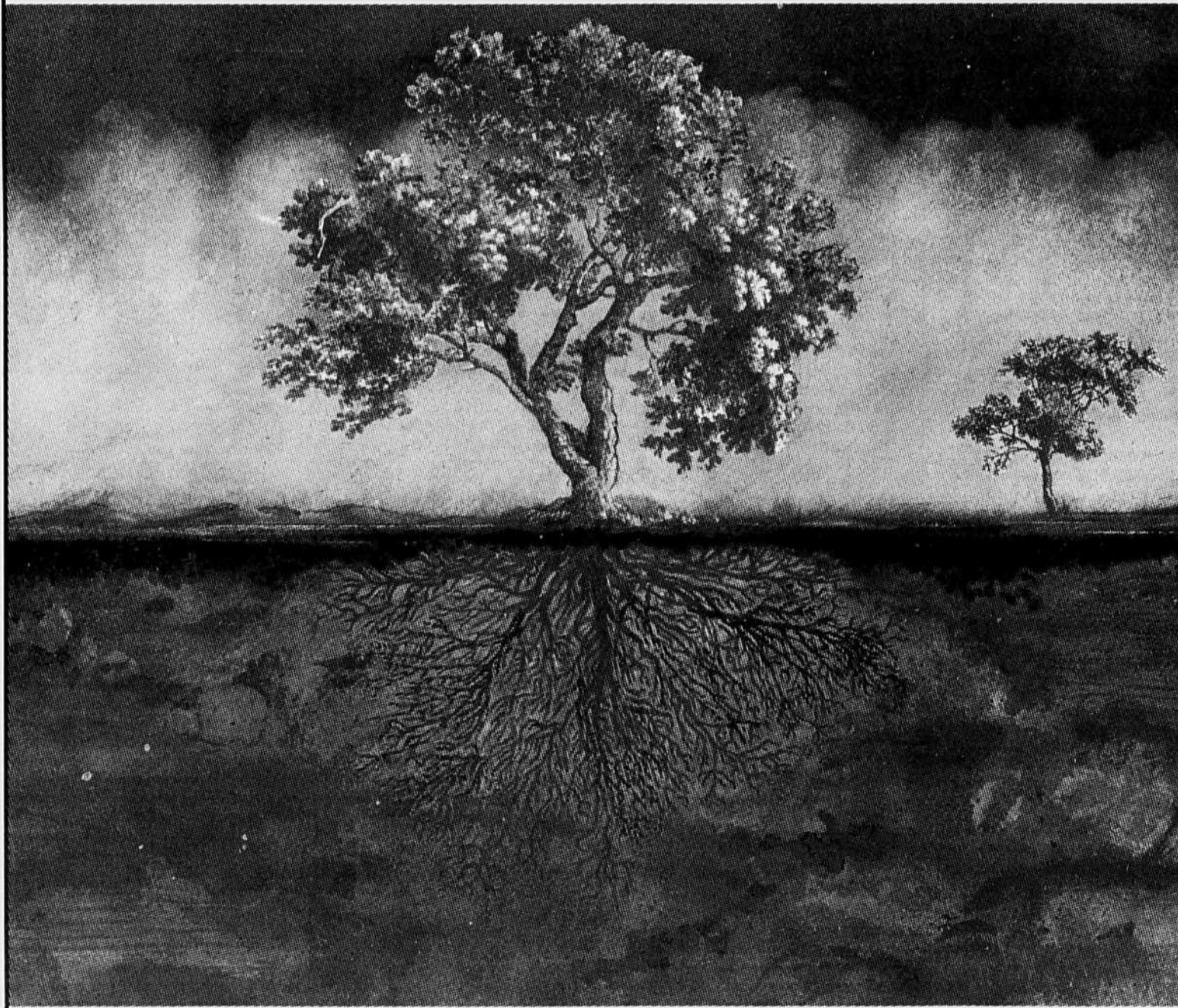
Ça change pas le monde. Sauf que...

EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT, LA NATURE DONNE L'EXEMPLE

L'ARBRE nous montre qu'il ne faut pas aller bien loin pour s'approvisionner. Il puise dans le sol qui l'entoure ce qui lui est nécessaire et, ce faisant, s'enracine toujours davantage.

AU Québec, McDonald's observe ce principe et s'approvisionne ici d'abord, que ce soit pour du pain, des légumes ou d'autres denrées. Quant au boeuf, il est d'origine canadienne, pur à 100%. Il s'agit de boeuf désossé de première qualité, laquelle est certifiée après inspection gouvernementale.

CETTE même politique d'approvisionnement est observée partout dans le monde. McDonald's recherche du boeuf d'origine locale tout en s'assurant qu'il corresponde à ses critères stricts de qualité. Profitons-en



pour mentionner que jamais McDonald's ne s'est approvisionnée à partir de troupeaux vivant sur le territoire de la forêt tropicale d'Amérique du Sud. Et que jamais non plus elle ne le fera. Soucieuse des questions environnementales, McDonald's est parfaitement consciente des dommages écologiques qu'occasionnerait une telle pratique.

COMME l'arbre, McDonald's s'approvisionne donc tout près de son lieu d'activité. Elle contribue ainsi au dynamisme de l'économie environnante, facilite son intégration à la communauté et s'enracine toujours de plus en plus dans son milieu. Voyez que le bon sens est parfois lui aussi tout près de nous, juste à côté, dans notre jardin...

«C'est la politique de McDonald's dans chaque pays où nous avons des restaurants d'employer exclusivement du boeuf produit et transformé localement. Nous n'achetons donc pas du boeuf provenant de la forêt tropicale amazonienne, ou des terrains fraîchement déboisés de cette région. Nous ne l'avons jamais fait et ne le ferons jamais non plus. Cette politique est en vigueur et rigoureusement observée.»

POLITIQUE
CORPORATIVE

